LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 387 / 15 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

MARS/ MEURZH 1996

ELEANOR SHANLEY

L'IRLANDE QUI CHANTE ET QUI ESPÈRE ?

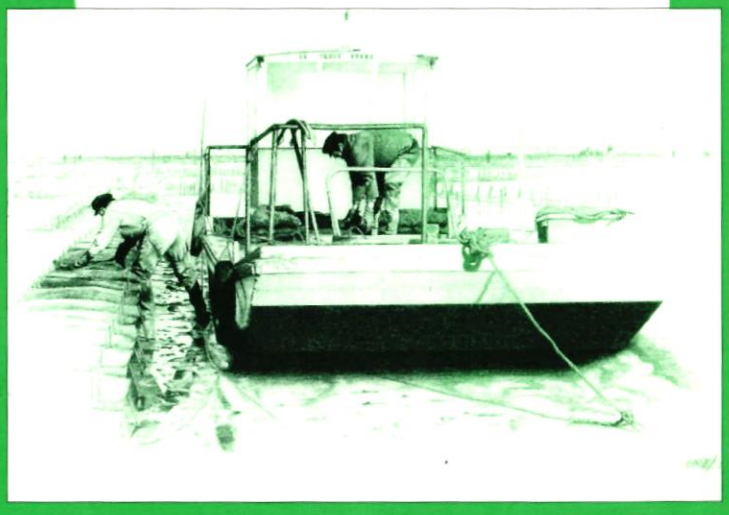
POBL VREIZH

Gens de Mer

Les gens de mer parlent peu. Et pas souvent. Ce n'est pas dans leur style. Comme on dit, la mer se suffit à elle-même pour faire des vagues. Sans doute est-ce le métier qui veut ça. Sa dureté, l'isolement qu'il installe, l'attention qu'il exige. La douleur pour laisser libre cours à la modestie. Comme si le métier avait libéré la parole pour ne garder que le geste. C'est le travail qui prime, et rare est la prime au travail.

D'ailleurs à quoi servirait-elle, semblent dire les représentations de Marek. Peintre d'origine polonaise, le Cancalais d'adoption s'est fait maître en l'art de la description. Une photo vaut un regard, un œil celui qui regarde, mais rien ne désire le geste autant que celui qui le fabrique. En mettant fidèlement en scène les gens qu'il aime, Marek a trouvé la finesse du trait en même temps qu'il rend à ceux qui le comptent parmi les leurs, l'image de leur propre vie. Leur vie professionnelle. Leur envie de professionnels. Car c'est d'abord le métier qui transpire dans le gras du coup de crayon, avant de laisser entrevoir que l'homme a toujours ses raisons intimes d'exister. Un beau travail aussi discret que la signature. Signature pourtant remarquable, parfois inconnue, parfois reconnue. C'est tout son charme d'ailleurs que d'être à l'image de ceux qui l'ont provoquée, entre le large et la vasière, plus modeste dans son originalité que dans le prix d'un livre que beaucoup n'ont pu s'offrir à Noël. Mais le printemps va venir et ses folies passagères avec. Quoi qu'il en soit, la mer sait cultiver son jardin. Alors toute une vie, ou presque, se retrouve dans un geste, mille fois répété, dans un regard qui pointe un horizon connu par cœur, un nez qui respire l'odeur du temps. Marek en a saisi l'essentiel et le détail. Et c'est beau.

Charles JOUVE







"Gens de mer", par Marek, éditions Le Chasse-Marée/Ar Men
490 francs

En ces mois froids...

En ces mois froids, le Peuple Breton/Pobl Vreizh paraît normalement et vous apporte les échos d'une Bretagne qui vit et qui lutte, à un prix inférieur au prix de revient. Pour continuer, nous avons besoin chaque mois, de votre aide, c'est-à-dire d'un don allant au-delà du prix minimum de l'abonnement, si vous le pouvez. Merci.

Souscription

S. Ducarme, Nancy (200) ; P. Chatton, Saint-Malo (140) ; Rousseau, Saint-Etienne de Montluc (80) ; E. Guilbaud, Saint Herblain (200) ; F. Parent, Nantes (200) ; A. Talarmin, Brest (40) ; F. Péru, Berc'hed (20) ; Ch. Lavéant, Le Mans (40) ; E. Abbud, Brésil (20) ; M. Iliou, Avrillé (110) ; E. Tanneau, Saint-Brieuc (40) ; Y.B. Kemener, Pont-de-Buis (40) ; J. Blivet, Saint Maur (40) ; L. Le Begat, Paimpol (340) ; J. Lebreton, Indre (40) ; J. Louer, Trégunc (100) ; P. Garnier, Poitiers (20) ; J.L. Morel, Tour-en Bessin (40) ; P. Guéguéniat, Saint-Yvi (160) ; P.Y. Moal, Landivizio (90) ; A. Fournel, Saint-Potan (40) ; O. Mocé, Le Tiercent (20) ; B. Cadoret, Montgeron (40) ; J.F. Poivel, Versailles (40) ; D. Chorlay, Treflevenez (90) ; P. Ménez, Gourin (40) ; L. Landat, Neuville (60). Total février : 2099 F. Total 1996 : 5569 F.

387

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - 44, rue César, 56100 Lorient
Tél. 97.21.21.82
Fax 97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier "Le Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 1er trimestre 1996

Sommaire

Kreizenn Dafar Sevenadurel Keltiek KDSK

L'Irlande est à la une. Un peu partout, pour le meilleur et pour le pire. Nous avions prévu un dossier Irlande en ce mois de la Saint Patrick, consacré à la très riche production musicale de nos cousins... rédigé par Philippe Cousin, en toute logique.



L'actualité nous a amené à tirer par la manche Roger Faligot et Hervé Jaouen, qui donnent évidemment une autre dimension à notre dossier.

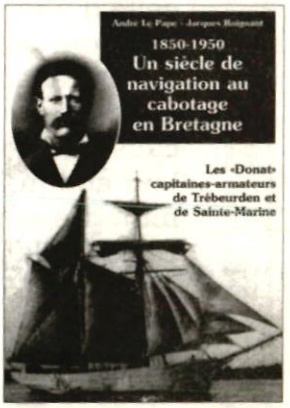


Les pages 2, 6, 7 et 8 traitent du problème basque et de ses retombées en Bretagne. L'article de Ekaitza, que nous reproduisons, montre la place de ce conflit dans la préparation des législatives en Espagne. Il prouve bien que Franco reste très présent dans la politique espagnole comme dans les prisons (voir le témoignage sur la torture).



Nos pages 3, 4 et 5 apportent des infos très pointues sur la décentralisation et l'aménagement du territoire, dont on reparlera !

Une tribune libre de Bernard Ugen, conseiller régional de Bretagne sur "La Bretagne et la Mer", précède les "Peuples du Monde" et les livres. Cependant que le Leurre de vérité subit un déménagement sympathique (imposé par le dossier Irlande) en page 28, juste en face de Nono !



L'Union débile bretonne ?

L'autre jour, à Rennes, lors de la manif de soutien aux inculpés bretons pour accueil de Basques, j'ai entendu des insultes adressées aux militants UDB, traités en particulier de "débiles", bien évidemment par des éléments intégrés au défilé dans les rues de Rennes.

Bien que j'aie, comme d'autres, employé l'expression qui me sert de titre entre copains (pourquoi se prendre trop au sérieux en permanence ?..), j'avoue ma surprise. En effet, **dans une manif unitaire destinée à soutenir des gens en difficulté, il ne me paraît pas prioritaire de passer à des règlements de compte partisans.**

D'autre part, cette rubrique du libre ton me permettra de dire sans détour que si je ne trouve pas tous les jours mon bonheur dans différents aspects de la production UDB – y compris ce journal, évidemment – le souvenir que m'a laissé la tentative de campagne commune des régionales de 1992 ne place pas à mes yeux grand nombre de militants bretons extérieurs à notre parti en situation de donner des leçons à l'UDB. Quelle a été, depuis, la réussite de ceux qui nous ont alors tant critiqué ?



Pour s'en tenir seulement à la journée de Rennes, on peut se poser pas mal de questions sur certains choix. Tout d'abord nous n'étions pas très nombreux, pour une manif bretonne unitaire. Première question : pourquoi ?...

A partir de ce constat, qui ne nous mettait pas en position de force, quel choix adopter ? Laisser libre cours au défoulement de chacun ou essayer de faire une manif dans la tonalité si souvent évoquée de la simple et tranquille "hospitalité bretonne" ? Certains éprouvent des satisfactions à balancer ce qu'ils ont sous la main sur la tronche des flics. Les traitements indignes subis par nos inculpés donnent à ceux-là des alibis, voire des arguments. Encore qu'il soit simpliste de mettre toutes les forces de police dans le même panier – et que les vraies responsabilités sont politiques. N'importe quel âne est capable de la comprendre. Mais l'objectif des caméras de télés met en évidence, que l'on veuille ou non, l'objectif de la manif : souhaitons-nous que la seule image qui passe devant le peuple breton réel soit celle d'une violence dont les écrans sont quotidiennement saturés, alors que tous ceux qui parlent au nom des inculpés évoquent une action pacifique, genre "hospitaliers et sauveteurs bretons" ? A l'époque où la Corse donne lieu à des violences quotidiennes, quelle image cherchons-nous ? Avons-nous pour priorité la cause de nos inculpés ? Voulons-nous élargir le champ de ceux qui comprennent leur action ? Ou voulons-nous faire passer des options qui ne satisfont qu'une minorité et risquent de nuire à ceux pour qui la manifestation est organisée ? Qui sont les responsables de la manifestation ? Où sont les débiles ?

Joël GUÉGAN

Nom ..... Prénom ..... Adresse .....
.....

SCOOP

Une nouvelle loi de décentralisation à l'étude

"Le Peuple Breton" est en mesure de vous apporter des informations de première main sur la nouvelle loi de décentralisation qui se discute actuellement au niveau gouvernemental. Initié par l'ancien ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté, Claude Goasguen, le projet a été repris à son compte par son successeur, Dominique Perben, qui est aussi en charge de la fonction publique.

Simplifier l'organisation territoriale

Le premier objectif du gouvernement est de résoudre deux problèmes : l'enchevêtrement des compétences d'une part, la multiplication des formes d'intercommunalité d'autre part.

S'agissant du premier problème, chaque citoyen a pu constater que la pratique des financements croisés s'était généralisée. Chaque niveau de collectivités est dans à peu près tous les domaines, à la fois payeur et demandeur de subventions. Il s'ensuit des gaspillages, des retards dans l'application des décisions et un manque de lisibilité dans l'action des collectivités chez le citoyen. Le gouvernement Juppé envisage de résoudre ce problème en désignant dans chaque domaine une "collectivité chef de file". L'idée, qui n'est pas nouvelle, peut paraître séduisante, mais on peut se demander dans quelle mesure une collectivité acceptera de participer au financement d'un projet si elle n'intervient plus dans sa conduite. Il serait sans doute plus efficace de délimiter plus clairement les domaines de compétence de chaque niveau de collectivités et d'affecter à chaque niveau, des ressources propres et distinctes. Si les lycées sont effectivement de la compétence des régions, pourquoi faut-il que les villes abondent au budget ? N'est-ce pas donner un avantage aux villes les plus riches ?

S'agissant du second problème, l'intention du gouvernement est de réduire les formes d'intercommunalité à deux ou trois, en tenant compte des réalités différentes du monde rural et des agglomérations. Dans tous les cas, la taxe professionnelle serait mutualisée. Ici, on ne peut qu'appuyer ce projet et souhaiter qu'il aboutisse. En effet, comment concevoir une action de développement cohérente à l'échelle d'un syndicat de communes si certains membres, bénéficiant d'implantations industrielles anciennes ou d'atouts touristiques, jouent de la taxe professionnelle pour attirer de nouvelles entreprises au détriment des voisins ? Cependant, cette réforme, si elle contribue, à réduire les inégalités les plus criantes à l'échelon local, ne touchera pas fondamentalement aux privilèges des communes urbaines les plus riches qui sélectionnent leurs administrés sur des critères de revenus. Seule une péréquation intercommunale ou interrégionale à l'échelle de l'Etat tout entier pourrait donner à chaque commune les moyens de répondre aux besoins de sa population.

De nouvelles compétences aux régions

Le projet gouvernemental prévoit également de nouveaux transferts de compétences aux régions et aux communes. Les départements en seraient exclus, le gouvernement considérant que l'action et l'aide sociales occupent suffisamment les conseils généraux. Les communes verraient leurs compétences étendues dans deux domaines : l'environnement et l'urbanisme ; les régions dans trois : 1) les transports – 2) les universités – 3) la culture.

La régionalisation des lignes ferroviaires d'intérêt régional, déjà présente dans le projet de contrat de plan Etat-SNCF, est toujours à l'ordre du jour. Il se dit même à Paris que c'est le seul volet du projet initial qui survivra aux grèves de novembre-décembre. Un fonds de péréquation serait créé et l'Etat assurerait un transfert de crédits aux régions à hauteur de 7 milliards de francs. Ici, il faut s'interroger sur le mode de financement du fonds de péréquation, sachant qu'au jour d'aujourd'hui une seule ligne ferroviaire s'avère rentable financièrement : Paris-Marseille. Il faut également s'interroger sur les critères d'attribution de ce fonds. Serait-t-il tenu compte de la distribution des lignes existantes suivant un réseau en étoile qui converge vers Paris et ne profite qu'à quelques régions en termes d'aménagement et de développement économique ? Si la Région Bretagne décide de donner vie au projet de périphérique ferroviaire breton, dont le coût est estimé à 1 milliard de francs, l'Etat y contribuera-t-il au titre du devoir de réparation ?

La régionalisation des universités répond à une vieille revendication de l'UDB. Mais cette régionalisation se ferait sur le modèle des lycées. Autrement dit, les régions auront la charge de financer le développement et l'entretien des infrastructures universitaires mais l'organisation des enseignements et de la recherche universitaire resterait du ressort de Paris. Sous cet aspect la réforme est évidemment tout à fait inacceptable. L'UDB continuera de revendiquer une régionalisation pleine et entière de l'enseignement supérieur, non pas pour instituer des diplômes bretons – ce qui serait une stupidité – mais au contraire pour accélérer et généraliser la création de pôles universitaires européens en Bretagne. Car voilà bien l'enjeu : attirer en Bretagne des enseignants et des chercheurs étrangers et y créer des diplômes qui permettront à nos jeunes d'évoluer à leur avantage dans l'Union européenne qui est aussi l'Europe du marché unique, sans devoir pour autant s'expatrier. Ce que nous voulons pour la Bretagne est déjà la réalité dans les universités allemandes et flamandes. Le centralisme français et l'illusion entretenue autour de l'universalité de ses diplômes ne doivent plus nous boucher la vue.

Quant à la régionalisation culturelle, elle reste encore bien floue. Le patrimoine en serait le principal bénéficiaire. Mais qu'entend-on par patrimoine à Paris ? La langue et la culture bretonnes en font-elles partie ?

K.G.

Opacité

L'insuffisance du dialogue entre les classes dirigeantes et les classes dirigées a été mise en cause en décembre dernier. Il faudrait réformer l'ENA, mieux écouter les citoyens. Mais l'incompréhension ne tient pas à la mauvaise volonté de nos élites ni à leur déficit de formation. Elle tient à la complexité et à l'opacité de nos institutions. La population ignore où elle va. L'inquiétude gagne étudiants, cheminots et fonctionnaires. Puis de mauvais bergers imposent une attitude régressive d'opposition à tout changement. Le déclin menace la nation.

Si l'université avait été affaire régionale, comme le voulait de Gaulle, les contraintes budgétaires auraient été mieux appréciées. Il ne serait pas venu à l'idée des étudiants d'interpeller la Nation pour le recrutement d'agents techniques supplémentaires. De même, le choix de remplacer un train sans voyageur par un gros taxi collectif soulèverait moins de passions si l'économie réalisée était discutée localement. Enfin, la mise en concurrence des caisses de Sécurité Sociale sur une base régionale ou autre (CNAM/MSA par exemple) permettrait à l'assuré de comparer leur efficacité et de déceler les nids de gaspillages.

Constituer de véritables régions et mettre en place quelque 300 pays associant dans une même communauté d'équipement et de développement les villes et les campagnes, est nécessaire à la transparence de la citoyenneté locale et à la souple évolution de nos institutions. Si les dinosaures ont disparu à la fin de l'ère secondaire, c'est qu'ils étaient trop lourds pour s'adapter à une modification rapide de leur environnement.

Notre France aussi est trop lourde, dragon à cent queues décrit par Jean de La Fontaine, annonciateur involontaire du département. Mais comment en alléger l'organisation ? Il n'existe aucun accord sur ce point. Le courant départementaliste imagine qu'il suffit d'un bon décrassage : conserver le département et réduire à 2.000 ou 3.000 le nombre des communes. C'est la France des chefs-lieux de canton. Mitterrand régnant, une certaine intelligentsia a tout fait pour réduire la légitimité des régions – report à 1986 des premières élections régionales, listes départementales, proportionnelle intégrale, absence des régions aux élections européennes – et pour renforcer celle du département, y faisant remonter quantité de problèmes mieux gérés à un niveau moins élevé. Le nouveau président de la République va-t-il reprendre les tournées régionales affectionnées par de Gaulle qui mettait la Loire-Atlantique en Bretagne, et abandonner les tournées départementales. "Vive le département, vive la France" ?

Le courant régionaliste en effet valorise la région et le pays. Ses thèses ont dominé le grand débat organisé par Charles Pasqua sur l'aménagement et le développement du territoire. L'idée de faire du pays le cadre de la réorganisation des services de l'Etat est la principale innovation de la loi qui en a résulté. Las, les pédales parisiennes semblent devenues bien molles depuis cette date. Si l'on veut explorer de nouvelles directions, on engage 3 ou 4 expérimentations, et non pas 42. Et pourquoi changer de cavalier au milieu du gué ?

Notre ami le préfet Bernard Leurquin avait à la DATAR la charge de promouvoir l'idée de pays. Il s'en est acquitté avec cœur et efficacité. Le sous-préfet Michel Kotas a été appelé à le remplacer. Sur lui, repose l'espérance née du grand débat. C'est lui qui détient désormais les secrets d'une société moins opaque et moins craintive quant à son avenir.

Loeiz LAURENT,
Président du CLAR

NDLR : *Comme il se doit pour une tribune libre, la rédaction s'abstiendra de souligner les quelques points de désaccord avec Loeiz Laurent, l'analyse générale nous apparaissant très pertinente. Cependant, Loeiz Laurent voudra bien nous autoriser à penser que seule la proportionnelle intégrale, en permettant la représentation de l'ensemble des courants de pensée, assure les conditions d'un débat réellement démocratique. Un mode de scrutin mixte qui rendrait possible l'élection d'une moitié des conseillers régionaux à la proportionnelle intégrale sur des listes régionales et l'élection de l'autre moitié dans des circonscriptions de "pays", assurerait à la fois une représentation de tous les courants au sein de l'assemblée et une majorité stable. Autres avantages de ce mode de scrutin mixte : les listes régionales porteraient le débat politique à l'échelle de la région tandis que les candidatures de "pays" légitimeraient ce nouvel espace politique tout en rapprochant le débat des citoyens.*

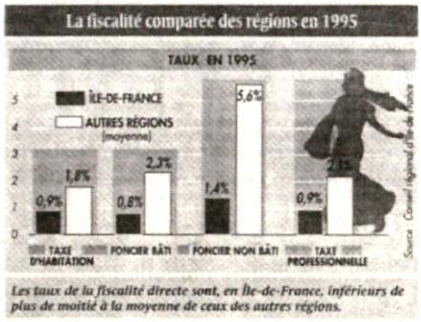
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :
La technocratie parisienne reste au pouvoir

Le candidat Chirac a bâti une grande partie de sa campagne électorale sur la mise en cause de la technocratie – dont il est issu – qui, disait-il, imposait sa "pensée unique" et ses choix aux politiques. Chirac devenu président n'a rien changé à la situation comme en témoignent deux décisions récentes du gouvernement Juppé : le "Pacte de relance pour la ville" et le "plan de revitalisation rurale".

Faut-il pérenniser la banlieue ou développer les villes moyennes ?

En janvier, le gouvernement annonçait un plan de 15 milliards de francs pour les banlieues, financé pour l'essentiel par des réaffectations de crédits entre les ministères... et des financement locaux. En effet, les communes concernées seront appelées à prendre à leur charge plus de 50 % du financement des 100.000 emplois promis. Il va sans dire que le gouvernement s'est bien gardé d'apporter ces informations dans sa communication au grand public. Logiquement les partis de gauche ont vu dans ce plan un écran de fumée, tandis que Les Verts réclamaient "dix fois plus". L'opposition classique met donc en cause un déficit de moyens. Pourtant, on peut se demander si le vice n'est pas dans la philosophie même du plan.

Les contrats de ville, toujours en cours, intéressaient 1200 quartiers. Malgré la faiblesse des crédits d'Etat, ce dispositif présentait l'avantage de toucher la plupart des villes, même moyennes (ex : Lorient-Lanester ou Saint-Malo), donc de traiter les problèmes existants (logement, services aux personnes, insertion professionnelle) sans ajouter à la concentration urbaine. Le nouveau dispositif ne concernera plus que 700 quartiers, dont 350 seulement bénéficieront de la totalité des aides, notamment sous la forme d'exonérations fiscales et sociales pour les entreprises. Concrètement, l'intervention de l'Etat va se concentrer sur quelques agglomérations : Marseille, Lyon, Lille et surtout, bien sûr, le grand Paris. N'est-on pas en train de pérenniser la banlieue pour finalement, en contradiction avec les principes de l'aménagement du territoire, aggraver les problèmes de concentration urbaine ?



Les taux de la fiscalité directe sont, en Île-de-France, inférieurs de plus de moitié à la moyenne de ceux des autres régions.

Dans "Armor-Magazinel" du mois de janvier, Michel Phlipponneau, géographe éminent s'il en est et principal initiateur du CELIB, soulignait le fait que dans les pays anciennement industrialisés, le nombre de villes millionnaires ne progresse plus depuis vingt ans, sauf au Japon par manque de place. En France la mégapole parisienne, au

contraire, continue à croître plus vite (+ 0,45% par an) que les villes de 100.000 habitants et beaucoup plus vite que les autres villes millionnaires d'Europe, alors que la population du grand Londres diminue au rythme de 0,5 % par an. Au cœur économique de l'Europe, que ce soit aux Pays-Bas ou en Allemagne, les grandes agglomérations perdent en population au profit des villes moyennes qui bénéficient d'un redéploiement d'activités économiques. La situation de la France la rend singulière dans son environnement géographique et l'assimile aux pays ex-comnunistes et à ceux du Sud en retard de développement où la mégapolisation reste d'actualité. En 1990, déjà 46,3 % des cadres français du secteur productif et 75 % des personnes diplômées des 2e et 3e cycles de l'enseignement supérieur résidaient en Ile-de-France, soit sur 2,2 % du territoire. Veut-on vraiment continuer dans cette voie ? Et où nous mènera-t-elle ?

La campagne, c'est la "zone"?

Le 5 février, Alain Juppé a installé le Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire (CNADT), prévu par la loi d'orientation, dite loi Pasqua, du 4 février 1995. Cet organisme consultatif aura à se prononcer sur la politique de l'Etat, mais aussi de l'Union européenne et des collectivités territoriales. Il comprend des élus (8 RPR, 9 UDF, 1 divers droite et 8 PS) parmi lesquels Jean-Marc Ayrault et Olivier Guichard, des socio-professionnels, des syndicalistes et des représentants du monde associatif.

A l'occasion de cette installation, le Premier ministre a annoncé une série de mesures en faveur de certaines régions rurales dites en "zone de revitalisation rurale" :

– Exonération de la taxe professionnelle pendant cinq ans pour les entreprises "créées ou étendues" dans certains secteurs (industrie, recherche, services de direction, d'études, d'ingénierie ou d'informatique), l'Etat compensera l'absence de recettes propres aux collectivités locales.

– Exonération des cotisations sociales patronales pendant un an pour les entreprises qui créent des emplois, du 4e au 50e salarié.

– Déductions fiscales majorées pour les investissements immobiliers des PME de tous les secteurs.

– Allégement des cotisations d'allocations familiales, davantage prises en charge par l'Etat que sur le reste du territoire.

– Baisse de 50 % de la taxe départementale de publicité foncière, compensée par l'Etat.

– Aides de l'Etat à la réhabilitation d'immeubles anciens pour des logements sociaux locatifs.

Pour bâtir son plan de "revitalisation rurale", Juppé s'est inspiré d'un principe bien connu des fédéralistes, le principe de discrimination positive, qui veut que l'on traite différemment ce qui est différent pour tendre vers une égalité non plus seulement normative ou théorique mais réellement inscrite dans les faits. Ce principe rompt avec le discours dogmatique des jacobins qui dissimulait la réalité des inégalités sociales et territoriales propres à la France derrière le mythe d'une égalité de traitement des citoyens.

Le principe d'un traitement fiscal différencié des entreprises en fonction de la localisation réelle de leurs activités productives et de leur siège social est un bon principe puisqu'il prend en compte la réalité d'un développement inégal des territoires (*). Hélas, le gouvernement Juppé a décidé d'appliquer ce principe de façon calamiteuse.

Les périodes d'exonération sont manifestement trop courtes. Elles ne décideront pas beaucoup d'entreprises à s'installer dans les zones visées. En effet, l'exemple récent du géant américain Motorola, qui a préféré s'installer en région parisienne où le potentiel fiscal et l'intervention privilégiée de l'Etat dans le financement des équipements locaux lui assuraient les impôts locaux les plus bas de France plutôt qu'en Ille-et-Vilaine où des primes lui étaient proposées, nous a déjà montré que les décisions de localisation des entreprises se prennent à partir de facteurs économiques, et notamment fiscaux, garantis dans le temps. La richesse appelle la richesse... surtout quand l'Etat, c'est-à-dire l'ensemble des contribuables de "province", à leur corps défendant, ajoute aux privilèges. Rappelons que l'Etat consacre 30,2 % de ses crédits d'équipement à la seule Ile-de-France.

Le seul critère que les technocrates parisiens ont introduit dans leurs ordinateurs pour délimiter les zones bénéficiaires, à savoir une densité démographique inférieure à 3 habitants/km² au dernier recensement général de 1990, ne tient pas compte du fait



Source *"Le Télégramme"* (6/2/96)

que des territoires autrefois très peuplés connaissent depuis plusieurs dizaines d'années une chute vertigineuse de leur population. Ainsi, les régions de montagne, dont la faiblesse démographique s'explique en partie par des contraintes physiques, bénéficieront-elles des aides de l'Etat, ce qui se justifie. Mais comment expliquer qu'en soient exclus pour la plus grande partie les bassins d'emploi de Guingamp et de Carhaix qui ont perdu 20 % de leur population au cours des années 80 ? Après avoir beaucoup donné sur les champs de bataille et sur les chantiers parisiens certains territoires paieraient-ils une fois de plus le fait d'avoir été trop prolifiques dans un passé récent ?

Ubu roi au pays de Rostrenen

En outre, le choix de l'échelon cantonal pour déterminer les zones bénéficiaires apparaît complètement incohérent et décalé alors que s'impose de plus en plus la logique des "pays", c'est-à-dire des bassins de vie et d'emploi organisés autour d'une ville (ou deux villes complémentaires) capable d'offrir la palette la plus complète des services aux entreprises (centre de formalités administratives, Trésor public, logistique, maintenance informatique...) et à son personnel (lycée, équipements culturels et de loisirs...).

Alors que l'Etat précisément a encouragé et continue d'encourager la création et l'élargissement des communautés de communes, au travers notamment d'une augmentation de la dotation globale de fonctionnement (DGF), l'Etat, toujours lui, vient casser une dynamique pourtant bien engagée en plaquant un nouveau dispositif jamais discuté avec les intéressés. L'exemple du pays de Rostrenen montre à quel point les réalités du terrain ont été ignorées par les décideurs.

Baisse des crédits pour l'aménagement du territoire

En 1996, les crédits du Fonds national d'aménagement du territoire s'élèvent à 455,2 millions de francs, contre 470,7 millions de francs en 1995, soit une baisse de 3,3 %.

La communauté de communes de Rostrenen regroupe toutes les communes du canton de Rostrenen, toutes celles du canton de Maël-Carhaix moins une (Le Moustoir) qui appartient à la communauté des communes du Poher (autour de Carhaix), quatre communes du canton de Saint-Nicolas-du-Pélem et une commune du canton de Gouarec (Mellionnec). On réalise bien ici combien les regroupements volontaires font éclater le découpage en cantons, imposé d'en haut mais pourtant séculaire. Le canton de Rostrenen tout entier est exclu du dispositif gouvernemental bien qu'à l'exception de Rostrenen même et de Plouguernevel, toutes les autres communes du canton aient une densité d'environ 20 habitants/km². Il y a quatre ans, la communauté de communes a décidé de créer une zone d'activités au lieu-dit Goperen, sur le territoire de la commune de Glomel... c'est-à-dire dans le canton de Rostrenen. Les terrains ont été acquis et la viabilisation est faite depuis plus d'un an. Le choix de cette localisation s'est faite en fonction des principaux axes de circulation et des demandes des socio-professionnels de la région. Aujourd'hui, la communauté de communes se trouve dans une situation paradoxale : elle dispose d'une zone d'activités prête à l'emploi, mais comment bâtir une politique promotionnelle crédible quand l'Etat propose des exonérations fiscales et de cotisations à quelques kilomètres ?

En conclusion il apparaît que les villes petites et moyennes sont les principales oubliées des décisions gouvernementales. En opposant villes de petite dimension et campagne, le dispositif gouvernemental condamne le monde rural dans son ensemble à la sujétion aux grandes métropoles, et en premier lieu à la mégapole parisienne, c'est-à-dire à l'exode de ceux parmi ses jeunes qui ne trouveront pas à s'employer dans une activité liée au travail de la terre. Le résultat est couru d'avance : ce sont les banlieues des grandes métropoles qui vont enfler de cette population à la recherche d'un emploi hypothétique. De "pacte urbain" en "plan de revitalisation rurale", c'est la même dépression qui se creuse... La campagne présidentielle est déjà loin.

C. GUYONVARC'H

(*) Ce qui est juste pour les entreprises (personnes morales) dans une logique de développement territorial, ne l'est absolument pas pour les personnes physiques. La loi Pons qui exonère les contribuables qui ont placé leur fortune dans des yachts basés aux Antilles est un véritable déni de justice. L'égalité des citoyens devant l'impôt est un des principes fondateurs de la République.

Pour ceux qui croient que Franco est mort

Témoignage de José Domingo Aizpurua Aizpuru

Le 2 juin 1994, José Domingo Aizpurua Aizpuru finit de purger sa peine de quatre ans de prison dans l'Etat français avec détention effective de trois ans. Au moment de sa sortie de prison de Fleury-Mérogis, la Police française l'arrête à nouveau, à l'intérieur même de la prison.



Enbata 16/11/95

Le récit qui suit, écrit par lui-même, raconte les terribles tortures qu'il a endurées entre les mains de la garde civile depuis le moment même où il fut introduit dans le fourgon de Police dans la ville frontalière d'Irun. Les tortures dureront plusieurs jours, entre Saint-Sébastien et Madrid, et il demeurera au secret pendant 14 jours.

Après sa comparution devant l'Audience Nationale sans avoir eu la possibilité de désigner un avocat de sa confiance, il sera mis en liberté provisoire sans caution et retournera dans son village natal, Usurbil, où il recevra un accueil chaleureux de la part d'une foule immense.

Son expulsion vers l'Espagne a été désapprouvée par le tribunal administratif de Paris le 7 juillet 1995 !

"Introduit tout de suite à la frontière dans un véhicule camouflé et accompagné par trois gardes civils habillés en civil, ils m'ont fait allonger tout de suite sur la banquette arrière du véhicule et, alors que j'avais à tout moment la tête couverte par un pull, ils ont commencé à me frapper sur tout le corps, la tête, le visage, le ventre, les testicules... accompagnant les coups d'insultes et de menaces.

C'est ainsi que j'ai été transporté jusqu'aux locaux de la Garde Civile à Saint-Sébastien, où, aussitôt arrivé, ils m'ont mis sur les yeux une espèce de bandeau ou de masque que je garderai durant toute ma détention aussi bien à Saint Sébastien qu'à Madrid. Ils ne me l'ôtaient que lors de la visite du médecin légiste ou pour la déclaration devant l'avocat commis d'office.

A mon arrivée au commissariat de Saint-Sébastien, j'ai été ausculté par un soi-disant médecin légiste qui ne se présentera jamais clairement comme tel. Immédiatement après l'auscultation, alors que j'avais toujours les yeux bandés, commença le long interrogatoire et les tortures sauvages qui se prolongèrent toute la nuit, sans le moindre répit, jusqu'à environ 7 h du matin, du vendredi 3 juin.

Le début des tortures fut comme une espèce d'acte rituel. Ayant toujours les yeux bandés, au milieu d'un silence absolu, tout à coup, des cris, des insultes, des menaces mirent fin à ce silence. Deux voix plus étouffées me parlaient à l'oreille et j'entendais des bruits de pas militaires autour de moi.

Tout de suite après, ils m'ont mis une sorte de bande autour du poignet et ils ont commencé à m'enfoncer un sac en plastique sur la tête, ce qui, comme on le sait, produit une asphyxie immédiate. Chaque fois qu'ils m'enfonçaient le sac, l'un des tortionnaires me prenait doucement le poignet comme s'il allait me prendre le pouls et donnait des ordres aux autres leur disant quand m'enlever le sac. Trois secondes plus tard, ils me le remettaient et ainsi de suite. Ils ont renouvelé cette opération un nombre considérable de fois.

Très souvent, avant de m'humilier et de proférer des insultes, ils m'ôtaient tous mes vêtements, ce qui me paniquait complètement car je pensais qu'ils allaient m'appliquer les électrodes directement sur la peau, mais ça, ils ne l'ont jamais fait : ils m'ont toujours appliqué les électrodes quand j'étais habillé.

Toute cette série de tortures que je viens de citer se répétait sans cesse, en alternance : des séances de coups, que m'assénaient à tour de rôle ceux qui me torturaient. Etant disposés autour de moi, ils me balançaient de l'un à l'autre et tous me frappaient.

Depuis le début, ils me menaçaient en me disant que si je dénonçais les tortures devant le juge ou au journal Egin, ma mère serait arrêtée et emprisonnée.

Peu avant mon transfert de Saint Sébastien à Madrid, ils m'ont introduit dans une cellule plongée dans l'obscurité où ils m'ont enlevé le masque bien que je demeurais dans l'obscurité. Ils m'ont obligé à rester debout contre le mur mais je me suis



Ils utilisaient alternativement les méthodes de torture suivantes : le sac plastique, les électrodes et les coups assénés sur tout le corps, ainsi, sur le bout des orteils, les cuisses, les jambes, les testicules et le pénis (ici très particulièrement), la bouche, les mains, la poitrine...

Après, ils me donnaient un verre d'eau et, quand je tenais mon verre entre les mains, ils m'appliquaient à nouveau les électrodes sur la main, ce qui produisait une décharge encore plus grande.

Après les cris de douleur que je lançais suite à l'application des électrodes, venaient immédiatement les coups sur tout le corps. Ils me frappaient le visage et la poitrine avec la paume des mains pour ne pas me laisser de traces, alors que sur le ventre et les testicules, ils me frappaient avec les poings fermés. Ensuite, ils m'assénaient plein de coups répétés sur la tête avec une espèce de livre, ce qui me donnait l'impression d'avoir la tête qui s'était enflée.

évanoui (pendant les tortures, je m'étais évanoui à plusieurs reprises) tellement j'avais souffert durant toute la nuit, et je suis resté allongé sur le sol de la cellule, atteint de ce qu'on appelle habituellement "l'effet discothèque" : je voyais sur le plafond et sur le mur des espèces de petits cercles d'ombre qui bougeaient et je n'entendais que les plaintes de douleur qui sortaient de moi-même.

Peu après, à nouveau, un autre groupe de tortionnaires, je ne saurais dire combien, s'est introduit dans ma cellule pour me torturer et me couvrant la tête avec une couverture, au milieu d'insultes et de menaces, ils m'ont interrogé à nouveau dans la cellule même, alors que je demeurais allongé par terre. Vite après, ils m'ont fait lever pour être transféré à Madrid".

Condamner toutes les formes de violence politique en Espagne, Oui ! Cautionner ETA, Non !

L'UDB tient à rappeler que la grande majorité des 212 Bretons inquiétés par la police et la justice françaises depuis mai 1992 ont justifié l'accueil de Basques à leur domicile par un devoir d'hospitalité et par la réalité objective des menaces de torture et d'assassinat qui pesaient sur ces personnes. A aucun moment, les Bretons poursuivis n'ont tiré argument des actions criminelles de la police espagnole commanditées par le pouvoir politique, pour justifier la stratégie terroriste d'ETA. Condamner toutes les formes de violence politique en Espagne, y compris quand elle vient du régime en place, est une chose, cautionner ETA en est une autre.

Les quelques éléments isolés en Bretagne qui, ayant pris le parti d'ETA, ont tenu à le faire savoir, publiquement, montrent dans quel mépris ils tiennent celles et ceux qui ont perdu la liberté par respect pour la vie humaine et dont l'honneur est mis en cause. L'UDB condamne très sévèrement ce comportement tant du point de vue éthique que politique.

Christian GUYONVARC'H

Pré-campagne électorale

L'Héritage de Franco

Lorsque le juge Baltazar Garzon a commencé à réouvrir les dossiers du GAL, on pouvait penser que les accusations portées contre les membres du PSOE allaient porter un préjudice à Félipe Gonzalez et à ses partenaires. Mais une médiatisation soigneusement dosée convertit le terrorisme d'Etat en argument électoral dans un Etat espagnol qui compte bon nombre de nostalgiques du franquisme.

Le processus n'était peut-être pas mis en place au début des enquêtes de Garzon qui, après tout, ne concernaient au début que des fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur. Mais, lorsque les politiques ont commencé à être cités, la situation devint plus délicate pour le PSOE qui s'est vu contraint de composer avec les événements.

Laisser passer l'orage

La réouverture du dossier concernant Lasa et Zabala avait fait beaucoup de bruit dans les médias. L'arrestation de policiers occupant des postes importants avait, semble-t-il, réveillé l'opinion publique. Puis vinrent les déclarations concernant les politiques, l'incarcération de Vera et les dénonciations de Damborenea. Il n'y avait pas un média qui, quotidiennement, ne revenait sur les événements. C'est là qu'ont commencé à intervenir les blocages. Les documents du CESID d'abord, déclarés secrets



Barrionuevo, récompensé pour sa contribution au GAL.

pour raison de sécurité de l'Etat. Puis viennent les refus de créer des commissions d'enquête parlementaires, à Gasteiz comme à Madrid. Seul le Sénat a voté pour une commission fantôme qui s'est auto-dissolue quelques jours plus tard. A partir de là, il suffisait d'attendre que l'affaire se dégonfle, comme un ballon de baudruche et d'orienter la presse vers "le vrai ennemi", ETA.

Le dos au mur

Parallèlement à cette stratégie, il fallait pour le PSOE considérer le problème de l'inculpation de ses membres, en particulier Vera et Barrionuevo. Si le PSOE les lâchait, il prenait le risque de voir ses deux partenaires dévoiler des informations bien gênantes. Il s'est donc retrouvé dans l'obligation de soutenir ses sociétaires en en faisant des héros de la lutte anti-terroriste. Et, pour aller jusqu'au bout dans ce sens, après la récente inculpation de Barrionuevo que le juge Moner accuse implicitement de participation au GAL, Gonzalez donne à son ex-ministre la cinquième place pour les législatives à Madrid. En Gipuzkoa, c'est Mugica-Herzog, défenseur de la politique de dispersion des prisonniers qui occupera la première place. Il avait déclaré en 1989 à propos du GAL : *"je dis que le gouvernement ne redoute aucune enquête"*. Et pour cause...

Le choix du PP

La stratégie du PSOE vient considérablement gêner le Partido Popular. Opposé à toute négociation avec ETA, il se voulait le champion d'un durcissement politique contre la gauche abertzale. Il ne s'agissait pas de rester à la remorque du PSOE qui devenait plus franquiste que le PP. On voit donc resurgir, auprès des Aznar et Mayor Oreja, le nom de Fraga Iribarne ex-ministre franquiste et toujours à la présidence du Partido Popular. Le thème des prochaines législatives ne sera pas l'emploi ni la relance de l'économie.

L'ombre du Caudillo plane encore sur les Cortes et son héritage sera revendiqué, au PP comme au PSOE, dans une campagne électorale où les "partis démocratiques" dévoileront une partie de leur vrai visage.

Paru dans "Ekaitza" n° 508

Lettre ouverte à M. Jacques Toubon, ministre de la Justice

au sujet des poursuites pour "délits d'hospitalité"

Monsieur le Ministre,
Nous, élus bretons,

***A.** choqués par les conditions d'interpellation et les poursuites judiciaires engagées à l'encontre de plus de 180 (cent quatre-vingt) citoyens bretons depuis 1992, sous les chefs d'accusation d'association de malfaiteurs et de participation à une entreprise terroriste,*

***B.** profondément attachés à la tradition d'hospitalité des Bretons et au principe de solidarité entre les peuples,*

***C.** résolument hostiles à toute stratégie terroriste, qu'elle soit le fait d'un groupe armé clandestin ou d'un appareil d'Etat,*

***D.** convaincus que le droit à l'autodétermination et les droits des minorités – reconnus par l'Organisation des Nations Unies – sont, à l'égal des droits humains fondamentaux, des droits universels, et que le non respect de ces droits est une forme première de violence d'éradiquer pour assurer paix et démocratie en Europe et dans le monde,*

1. Déclarons avoir de notre plein gré et en connaissance de cause rencontré, accueilli ou hébergé des citoyens basques de la communauté autonome Euskadi ou de la communauté autonome de Navarre,

2. Dans le cas où nos actes seraient de nature délictuelle, vous demandons d'engager à notre encontre les poursuites judiciaires qui s'imposent,

3. Dans le cas où nos actes ne seraient pas de nature délictuelle, vous demandons d'agir pour que soient annulées les condamnations prononcées le 20 décembre 1995 par la 12e chambre du Tribunal correctionnel de Paris, et levées sans délai les poursuites engagées à l'encontre de certains de nos concitoyens au motif d'avoir honoré, comme nous l'avons fait nous-mêmes, la tradition d'hospitalité des Bretons.

Liste des premiers signataires

Yves Remond, Maire de Saint-Hernin (29) ; Joël Guégan, adjoint Lorient (56) ; Patrick L'Hereéc, adjoint Plounérin (22) ; Jean Guéguéniat, adjoint Brest (29) ; Pierre Morvan, 1er adjoint Paimpol (22) ; Michel Genin, C. Del. Rennes (35) ; Patrick Pellen, C. Del. Nantes (44) ; Herri Gourmelen, cons. Saint-Malo (35) ; Daniel Cotten, cons. Carhaix (29) ; Guy Le Gac, adjoint Pleumeur-Bodou (22) ; René Boulzennec, cons. Orvault (44) ; Christian Guyonvarc'h, C. Del. Lorient (56) ; Guy Castel, cons. La Mézière (35) ; Henri Chaumard, adjoint Paimpol (22) ; Yannig Coraud, C. Del. Saint-Nazaire (44) ; Nelly Le Gousse, cons. Caouênnec (22) ; Guy Jaouen, cons. Lesneven (29) ; Robert Pedron, cons. Plérin (22) ; Alain Cedelle, cons. Bruz (35) ; Jacques Lebreton, cons. Indre (44) ; J.Yves Drillet, C. Dist. Saint-Brieuc (22) ; Olivier Moce, cons. Le Tiercent (35) ; Paul Guéguéniat, adjoint Saint-Yvi (29).

Lettre à Ouest-France

An Oriant/Lorient, le 16 février 1996

A l'attention de Monsieur Didier Pillet, Rédacteur en Chef, Ouest-France

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Dans un éditorial intitulé *"Le terrorisme contre la démocratie"* paru le 15 février, Monsieur Joseph Limagne affirme, comme l'avait fait *"Le Monde"* quelques jours auparavant, que des militants basques arrêtés en France et remis aux autorités espagnoles *"ne risquent plus ni la torture ni la mort"*. Dans une tribune libre que *"Le Monde"* vient de lui consentir, Monsieur Didier Rouget, maître de conférences à l'Université Paris VIII, s'appuyant sur les conclusions des tribunaux espagnols, est venu rappeler fort opportunément qu'il n'en était rien. Si les GAL semblent avoir mis un terme à leurs actions meurtrières en France depuis juillet 1995 en Espagne, 291 dénonciations de torture ont été recensées pour la seule année 1994.

Le 1er mars 1996, Roberto Murgiondo Garcia de Alberniz, militant basque, condamné à sept ans d'emprisonnement et à 600 F d'amende sans interdiction de séjour, finira de purger sa peine en France. En mai 1995, le tribunal de La Rochelle a émis un avis favorable à son expulsion vers l'Espagne précisément, alors qu'il ne fait l'objet d'aucune demande d'extradition. Si l'expulsion se réalise, la probabilité que Garcia de Alberniz soit maltraité et torturé est grande.

Depuis bientôt quatre ans, quelque deux cents Bretons ont été interpellés et pour certains d'entre eux, emprisonnés durant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, pour avoir soi-disant prêté assistance à des membres d'ETA. Le procès qui s'est clos le 20 décembre 1995, au terme de trois ans et demi d'enquête, ne l'a pas prouvé. Depuis cette date, pourtant, des interpellations se sont multipliées, impliquant – fait nouveau – trois élus. Le 13 février, soit au lendemain de l'arrestation d'un Basque à Pontivy, le ministère français de l'Intérieur a ressenti pour la première fois le besoin de se justifier en publiant un communiqué. Mais comment ne pas s'étonner de lire dans ledit communiqué que le Basque en question est sans aucun doute possible un des membres du "commando Madrid" d'ETA – un des plus meurtriers – alors que la justice espagnole n'a aucun fait à lui reprocher ? Ce cafouillage tend à accréditer la thèse d'une connivence étroite entre les polices française et espagnole, thèse déjà développée à l'époque où les GAL sévissaient en France.

Si la condamnation de la violence s'impose, elle ne doit pas être sélective. Le fantôme de Franco hante encore l'Espagne. Si l'organisation ETA – dont les médias ont souvent par le passé annoncé l'extinction imminente par un déficit de recrutement – trouvent encore les moyens de poursuivre ses actions, c'est d'abord parce que l'Etat espagnol, en ayant confirmé dans leurs fonctions les chefs militaires et policiers de la période franquiste, et de ce fait conservé certaines des méthodes répressives qui avaient cours à cette époque, lui fournit des arguments pour mobiliser une partie de l'opinion basque en faveur de l'organisation clandestine. Cette guerre sale – mais nous n'en connaissons pas de propre – n'aura pas de fin tant qu'ETA trouvera des relais efficaces dans une partie significative du peuple basque. Ouest-France a souligné, à juste titre, que les manifestations contre le terrorisme qui se déroulent au Pays Basque rassemblent régulièrement plusieurs dizaines de milliers de personnes, à l'appel d'une multitude d'organisations parmi lesquelles le parti Eusko Alkartasuna (Solidarité Basque), qui est le partenaire privilégié de l'UDB au Pays Basque. Mais nous devons bien reconnaître que les manifestations de soutien à l'ETA en rassemblent tout autant. La dernière en date, à Bilbao, a réuni plus de 40.000 personnes.

La coalition Herri Batasuna recueille 15 % des suffrages de la population du Pays Basque dont une moitié, faut-il le souligner, n'est pas d'origine basque (cette immigration massive est un héritage de la période franquiste). 15 %, ça n'a jamais fait une majorité, mais ce n'est pas marginal. Comment l'Etat espagnol peut-il espérer mettre fin aux activités d'ETA tant que plusieurs centaines de milliers de Basques justifieront la lutte armée et seront disposés à l'appuyer ?

Il appartient au pouvoir politique espagnol de prendre les initiatives qui ôteront toute justification, aux yeux de certains Basques, à la poursuite du cycle de la violence. Le retrait des forces militaires et policières espagnoles du pays Basque et l'organisation du droit à l'autodétermination du peuple basque (prévue par le statut d'autonomie mais jamais appliquée) nous paraissent la voie incontournable. Les thèses indépendantistes sont-elles majoritaires au Pays Basque ? Si d'aucuns en doutent, il n'en ai pas moins vrai que la revendication du droit à l'autodétermination n'est pas l'apanage d'Herri Batasuna, car elle est toujours inscrite dans les statuts d'Eusko Alkartasuna et du vieux Parti nationaliste basque (PNV). Or, ces trois partis, même s'ils s'opposent sur la question de la violence politique, recueillent toujours plus de la moitié des suffrages au Pays Basque. Cette réalité-là est incontournable.

De tout temps, la répression s'est révélée incapable de circonscrire la violence d'origine politique quand elle pousse sur un terreau favorable (et le contentieux historique entre les basques et l'Etat espagnol est lourd). Aurait-on oublié en France les huit années de guerre qui ont finalement conduit à l'indépendance de l'Algérie ? S'en tenir à une condamnation morale du terrorisme ne saurait tenir lieu de politique. Aurait-on déjà oublié que la plupart des Etats occidentaux tenaient Yasser Arafat pour le chef d'une organisation terroriste ? C'est pourtant bien la France qui décida de lui porter secours, dès 1982, pour le sauver d'une mort certaine au nord Liban. La morale de l'Histoire, même si elle n'est pas plaisante est la suivante : à violence politique, réponse politique. Si l'Etat espagnol ne veut pas devoir demain se plier à toutes les exigences d'ETA, il lui faut ouvrir avec l'ensemble des composantes politiques du Parlement autonome d'Euskadi un débat sans tabou sur l'avenir institutionnel du Pays Basque, non seulement dans le cadre ibérique mais aussi en relation avec l'Union européenne. La Belgique a eu l'intelligence d'ouvrir les réunions du Conseil des ministres de l'Union européenne aux gouvernements autonomes flamand et wallon. La Belgique n'est pas l'Espagne, certes, mais le caractère plurinational de l'Espagne et son histoire récente, faite de violences institutionnalisées, interdisent de réduire les nations basque, catalane et galicienne au rang de communautés locales. L'Europe compte davantage de nations que d'Etats, et l'ouverture des frontières interétatiques rend inéluctable la reconnaissance par les institutions européennes de cette réalité trop longtemps niée.

La guerre que se livrent l'organisation ETA et l'état espagnol est un obstacle majeur à la construction d'une Europe des peuples et des régions où la recherche de l'unité et le respect de toutes les identités collectives seraient compris comme les deux conditions indissociables de la paix et de la démocratie. Le recours à la force et à la contrainte, d'où qu'elles viennent, est le plus sûr moyen de faire échouer le projet européen.

Croyez bien, cher Monsieur le Rédacteur en Chef, que l'UDB ne tire aucun argument de ce qui se passe en Bretagne depuis quatre ans, et encore moins de la mise en parallèle du Mouvement Breton dans son ensemble et de la partie violente du Mouvement basque (car c'est bien de cela qu'il s'agit), tant il est vrai que les amalgames sont faciles et que nous en avons souvent payé le prix. Nous préférerions être davantage entendus quand nous défendons des projets comme l'aéroport international de Notre-Dame-des-Landes (qui n'est pas qu'un projet breton mais qui intéresse toute la Bretagne), le périphérique ferroviaire breton ou l'expérimentation des "pays" en Bretagne, mais nous ne commandons pas, hélas, l'actualité et nous ne pouvons que résister vaille que vaille aux stratégies de déstabilisation qui s'élaborent en haut lieu.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, l'expression de nos sentiments très distingués.

Christian GUYONVARC'H,
porte-parole

POBL VREIZH

- Kernigelled ar goañv
- Dec'h ha hiziv
- Stourm evit Breizh, stourm evit Demokratelezh

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

Trede rann warnugent : Branwenn

Ur goagadenn raouliet er-maez, enni holl c'hloaz hag holl c'hlac'har ar bed...

– Selaou 'ta, eme Jakez ar Sidaner d'e vamm, Branwenn an hini a zo o koaga evelse.

– O ! Neuze, eme Anna eo krog Kollboued ki an amezeg enni pe unan eus ar c'hirh hanter ouez a vez dalc'hmat o c'haloupa tro-dro d'ar menaj.

Ha gwir e oa. Amzer da Jakez ha d'e vamm da vont er-maez hag e kavjont war greiz an hent un torkad plu du ha gwenn, korf reut an evn paour.

Lavaret mat a ran du ha gwenn rak bezañ he doa ar vran-mañ plu gwenn war he c'hein hag abalamour da-se e oa bet anvet Branwenn gant yaouankiz Glizarc'hant.

Lavaret e vez e meur a lec'h e Breizh penaos, gwechall gozh, e oa gwenn kann plu ar vran. Met pa oa bet kaset homañ gant Noe da welet hag eñ e oa tec'het kuit an dour-beuz e oa en em lakaet ar vran da veketa ar c'horfoù narv hag abaoe he deus kollet he gwiskamant kaer hag e rank chom en du.

Daoust hag eñ e oa kozh Noe Branwenn ? N'ouzon ket re, avat. Ar pezh a ouzon eo e oa degouezhet un deiz e Glizarc'hant ha chomet goude tro-war dro. Perak ?

Marteze abalamour e oa erru kozh. Martez ivez abalamour e kave he boued en d'an ti kuit da glask pelloc'h. Ha neuze ne veze ket direnket gant an dud. Doujañs zoken o deveze ar re-mañ eviti.

Peurvuiañ e veze kludet war brank izel ur wezenn sapr tost d'an ti hag e chome hep fiñval e-pad eurvezhioù, evelse. Moarvat e oa bet mac'hagnet un tamm dija.

Bep beure e teue Anna e-maez an ti gant bruzun bara ha zoken tammoù bara kozh. Trempañ a rae anezhe en ur bodez leun a zour ha setu prest lein an evned !

Da gentañ e veze klevet nijadenn drouzus ha grougous an turzhunelled kof rous o tostaat. Chom a raent war ur brank a-us d'ar pred kinniget dezhe hag em lakaent da c'hrougousat ha da saludiñ mestrez an ti en un doare laouen ha plijus tre met ne ziskennent ket diwar o gwezenn.

War he saprenn Branwenn a c'hede met ne rae fiñv ebet.

A-vec'h ma veze aet Anna en ti en-dro e tarnije ar golvini, ifrontet evel kustum ha neuze pintiged, ur penn-glaou bennak ur voualc'h pe un drask. Ha dao dezhi ! Neuze e nije Branwenn diwar he gwezenn betek ar bodezad bara trempet. Kamm-jilgamm e rae an dro-d'ar plad en ur spontañ an evned all evite da dec'hel kuit. War evezh e veze dalc'hmat ha sellet a rae etrezek prenestroù an ti ha moarvat e wele an dud e diabarzh. Seblantout a rae kompren un dra bennak pa veze komzet kreñv diouti ouzh taol. Met adalek ma 'z ae unan bennak ermaez e nije raktal betek he gwezenn sapr hag e chome pintet eno da c'hortoz.

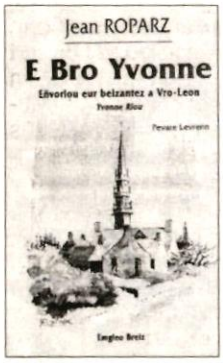
Neuze, peurvuiañ e tegouezhe piked. Ar re-se, c'hwi a oar n'int ket evned abaf.



Dec'h ha hiziv

Gant Jean Roparz e vo tu da bourmen *"E bro Yvonne"*, gant e levr *"Eñveronnou eur beizantez a Vro-Leon"*. Ul levr tev awalc'h pe kentoc'h pemp levrig (200 pajenn bennak pebhini anezho). Ul levr "etnografiezh". Skrivet diwar-benn komzoù maouezed eus Milizag e Goueled Leon.

"Goude beza klasket eur pennad mad, en em gavet on da voda asamblez diou pe deir maouez... An danvez a oa war ar stern a veze embannet eun nebeud derveziou a-raog... Benn'fin an abadennou, ez eo Yvonne a veze karget da ziverra ha da sklêraad ar pez a oa divizet etre ar maouezed hag gand o asant".



Evel-se e vo displeget deoc'h buhez tud Milizag a-raok ha goude ar brezel 14. Buhez ar vro evel ma oa ha spered an dud evel ma oa : tud sentus d'ar veleien, d'an Iliz, doujus d'an dud *comme il faut*, pinvidik, ha sur da vont d'ar Baradoz. Ur spered iskiz memes tra. Da skouer war ar skolaerien lik :

"Koulskoude, gwir eo, ne lavarent ket d'ar voused alato ! N'ez eus na Doue na diaoul... noñ ! N'on-eus ket klevet ar voused o lavared kemend-all ... mez tout juste quoi !".

Pe penaos e oa savet e 1932 ur skol kristen evit ar baotred, peogwir ne blege ket mestr-skol – e skol an diaoul – d'an Aotrou Person.

En e gentskrid Jean Roparz a lavar :

"Toud ar haozadennou a zo greet e brezoneg, en e stad a-vremañ. N'em-eus ket esaet kuzad stad ar yez, tamm ebed. Eun destenn eo".

Met e *"Notenn gand an embanner"* e vo lennet :

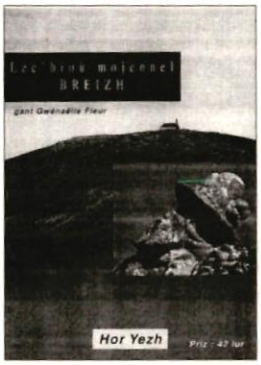
"Choazet on-eus... adsevel tamm-pedamm ar skrid evid kaoud eul leor etnografiez e brezoneg ordinal, an hini om boaz bremañ d'ober gantañ e-barz al leoriou".

Deoc'h da gompren ! Aes eo ar brezhoneg da gompren, gant un nebeud notennoù evit un nebeud gerioù.

"Eul leor etnografiez ?" Marteze. Met gwelloc'h e vije bet ma vije bet lavaret dimp peur e oa bet savet al labour-se ha peur e oa ganet ar maouzed-se. Kredabl ar c'homzoù-se a oa bet dastumet ouzhpenn dek vloaz 'zo.

Ul leor plijus da lenn evel kentoc'h kontadennoù eget etnografiezh.

Hor Yezh a ginnig deomp ul levrig bravtre *"Lec'hioù mojennel Breizh"*, war paper lufrus, an holl bajennoù e liv, gant luc'hskeudennoù ha kartennoù. Ul leor evit an douristed. Savet gant Gwenaëlle Fleur, lakaet e brezhoneg gant Divi Kervella.



Lennerien *"Le Télégramme"* o deus lennet dija ar pennadoù-se – e galleg – war *"Le Magazine"*, stagadenn sizhunvezhiek *"Le Télégramme"*. Peder bajenn evit peb lec'h (pemp war n'ugent) strewet e Breizh a-bezh, eus Enez Eusa betek Dol ha Gwerann. Un digarez, ur bern digarezioù evit mont da weladenniñ hor bro, hervez al listenn kinniget : an dud vojennel, ar mor hag ar vein, an Diaoul, kredennoù ha hengounioù.

Bruderezh a zo ivez evit lec'hioù mat : tier-debriñ, ostalerioù, tier-krampouezh. Met perak ober gant gerioù – nevez ijinet – evel "leti" pe "predi" ?

Desket e vo traoù gant al levr-se. Ar vrezhonegerien a zo ivez touristed !

Glaoda MILLOUR

Jean Roparz. *E bro Yvonne*. Emgleo Breiz. 5 levrenn. 50 L. peb hini. Mesidou. 40 bis, ru ar Republik 29200 Brest.

Gwenaëlle Fleur. *Lec'hioù mojennel Breizh*. 110 p. 42 L. Hor Yezh. I plasenn Charles-Péguy 29260 Lesneven.

Leor Jean Roparz a zo bet embannet e galleg. *Au pays d'Yvonne*. E ti Payot.

Chuchotements dans le vent

Nous tenons à signaler la parution d'un petit livre de courts poèmes, œuvre de Youenn Brusk. En breton *"Kuzuligou en avel"*, sous-titré *"Haïkaiou"*, forme bretonnisée pour reprendre le japonais *"haïko"* ou *"haïkaï"*.



Mais si je signale en français ce petit recueil, c'est parce qu'en plus du texte breton, il propose une adaptation en espéranto. Cette partie en espéranto a été réalisée par Frédéric Le Magadure, espérantiste et bretonnant nous ayant déjà offert des textes directement en espéranto et des traductions à partir du breton comme par exemple le chef-d'œuvre de Jakez Riou, *"Geotenn ar Werc'hez"* (*L'Herbe de la Vierge*) en espéranto des écrits en breton pourront toucher un public autrement plus vaste et diversifié qu'une simple traduction en hexagonal. Et ceci grâce à Brud Nevez et à son équipe.

Les poèmes de Youenn Brusk en espéranto ne perdent pas la poésie du texte original (*Flustradoj en la vento*).

Glaoda MILLOUR

Youenn Brusk, *Kuzuligou en avel*. Esperanteg gant F. ar Magadur. 82 p. 30 F. Brud Nevez. Dessins de l'auteur.

Le livre de Jean Roparz analysé dans Pobl Vreizh a été présenté en version française *"Au Pays d'Yvonne"*, *"Mémoires d'une paysanne léonarde"*. Récits de vies. Payot.

Kernigelled ar goañv *(heul)*

Branwenn ne oa ket evit gouzañv anezhe. Ret e veze gwelet anezhi neuze o teurel taolioù beg a-dreuz hag a-ked, hag o redek ar buanañ ma c'helle war-lerc'h al laboused divergont-se. Ha koagadennoù eus un tu, ha gragailh eus un tu all. Un abadenn, me lâr deoc'h !

Hag a-us an turzhunelled aonik a selle ouzh an arvest trouzus-se hag a c'hortoze o zro.

Ar wech-mañ evel bep gwech e chomo Branwenn mestrez war an dachenn hag e c'hello echuiñ he fred hep bezañ direnket araok mont da gludañ adarre war he gwezenn, du-hont e korn ar porzh.

Abaoe un toullad devezhioù, koulskoude, e oa feson drist warni. Dilostet e oa bet gant ul loen a bevar droad bennak hag he nij ne oa ket stabil ken. Jilgamno a rae ivez gwashoc'h-gwashañ.

Ha bremañ an torkad plu reut-se !

– Ma, eme Anna, keuz hon o dezhi. Erru e oamp kustumet diouti.

– Ya, eme Marianna, ar vamm-gozh, abaoe an deiz kentañ am eus gwelet anezhi am eus soñjet e oa honnezh Melani ar C'halvez, ma amezegez kozh deuet en-dro war an douar d'ober pinijenn e korf ur vran. Anavezet mat am eus anezhi pa selle diouzhiñ dre ar prenestr.

– Ale, Mamm ! Eme Anna, lez Melani e-lec'h emañ ! Branwenn a vo interet e foñs al logell.

(Da vezañ kendalc'het)

STOURM EVIT BREIZH, STOURM EVIT DEMOKRATELEZH

Da gentañ tout, araok komz eus an emgann-mañ, ret eo resizañ petra eo ar seurt emgann-se dre e vrasañ palioù. Rak ar palioù-se a ziskler deomp an danvez don ha rik eus an emgann evit ar vro. Hep palioù sklaer hag eeun, n'eus emgann ebet. Nemet palioù asanted gant ar vras eus an dud a roio d'ar stourmerien vreizhek ar youl start evit kas an traoù da benn. Er mod all, ne vefe nemet, tamm pe damm, enebadurioù digevatal a skinfe er vro. Seurt enebadurioù bresk ne reont emgann ebet, ha ne reont ket gwir stourmerien ivez.

Pal kentañ an emgann Breizhek eo ar stourm evit hor yezh. Abaoe ur c'hantved bennak, ispisialiourien o-deus he studiet pizh. Ganto eo bet lañset an emgann kentañ hag e oa diouztu an emgann demokratel penn da benn. Dre o labour efedus eo deuet ar brezhoneg hizio an deiz da vezañ ur yezh splann ha gouest da lavarout peb tra eus ar bed a-vreman. Setu ur beñveg a-bouez evit stummañ spered tud ar vro. Ouzpenn se nac'het eo ar Brezhoneg er skolioù. Evit digerin dor ar skolioù, ret eo neuze mont pelloc'h ha kemer perzh en ur stourm all war an dachenn bolitikel. Ma vije bet digoret ar skolioù d'ar yezh abaoe ur c'hantved sur awalc'h ne vije ket bet strolladoù politikel breizhek oc'h enebin ouz ar stad en amzer a-vreman.

Liammet eo neuze d'ar stourm evit ar yezh an emgann politikel. Deuet eo war he lerc'h, e-giz war ar mor ar chal teu goude an dichal. Ar stourm-se a yelo pelloc'h eget an dachenn sevenadurel e-lec'h m'eman dalc'het breman. Dianavezet kalz eo an emgann politikel evit an em renerezh pa'z eo bet komprenet gant un nebeut a dud ne oa ket an emsav sevenadurel, daoust d'e strivou dibaouez digeriñ d'ar Brezhoneg dor ar skolioù. Rak e Bro Frañs (marteze e lec'chioù all ive, n'ouzon ket), deskin ur yezh disheñvel diouzh ar galleg, er skolioù, n'eo ket ur gudenn politikel rik. Bro C'hall a zo bet aviskoaz ur vro poblet gant tudoù disheñvel dre ar gwrizlennoù ganto. Ha n'eus ket bet kavet gant ar C'hallaoued nemet ur beñveg evit unanin an dud: ar galleg eo! Ha goulenn deskin ar Brezhoneg er Skolioù e Breizh a zo koulz evito ha disunaniñ Bro C'hall. Evit ar re a vez levezonet gant ar sevenadur gall strizh eveljust. Evit ar re all avat, spontus eo d'an Demokratelezh e-giz hini Bro-Frans mout a-enep youl ar Bobl. Rak kement enklaskoù war ar gudenn a zo bet graet a-viskoazh en-deus diskouezet splann pehini eo youl ar Vretoned! Kaout ur skol divyezek e Breizh Izel. Met klask chench ar skol war al live-se pe war liveoù all eo unan eus kudennoù an diesañ e Bro-Frans.

N'hoch eus nemet sellout pet a strivoù a zo bet graet abaoe tregont vloaz evid reizhan melestradur deskadurezh ar Stad. Hini ebet n'eo deuet a-benn da chench un dra-bennak beteg bremañ. Hag an adreizhadurioù-se o sellout nemet ouzh an dachenn deknikel, ne oant ket politikel! N'eus nemet eur diskoulm evit Deskadurez ar Stad: rein o golloud d'ar rannvroioù tamm pe tamm. Met ma vefe graet an dra-se, pet bloavezh e chomfe Bro Frañs ur vro unanet?

Pebezh kudenn bolitikel vras evit ar re e penn ar gouarnamant. Ouzpenn m'emaint an holl evit an demokratelezh, war an dachenn-se ez euz un dienez braz. Setu abeg o folitikerezh-se a enep ar brezhoneg. Politikerezh an holl gouarnamentoù e-kenver ar Brezhoneg a zo bet a-viskoaz evel-se, da lavaret eo, enep-demokratel. Met arabat lavarout seurt traoù! Un pec'hed enep ar Republik eo, ar wirionez eeunse. Met penaos ober klask lazhan ur yezh vihan e-kreiz bro Gwiriou Mabden? Skoachet eman an traoù gant mousc'hoarzhoù, skodoù dister a bep seurt evit ar yezh prezegennoù flour eus an holl politikerien evit ar Brezhoneg. Met a-drenv an arvest-se? Ez eus un irienn klok ha dibaouez enep ar yezh, ijinet gant an Stad. Kement aon en eus hen ouz ar yezhoù bihan evit e unañiezh. Abalamour da se an "autonomisted" a c'houlenn an emrenerezh evit Breizh. Met ret eo deomp breman sellout ma eo an emgann evit an emrenerezh ken demokratel eget an hini evit ar yezh.

Tapoud an emrenerezh eo eil pal an emgann evit Breizh. Met petra eo an emrenerezh? Ur stourm eo, evit gounit un tamm galloud, kement-mañ evit divizout amañ war an dachenn un nebeut a dra. Da skouer, lakaat ar Brezhoneg er skol e pep lec'h, brasañ c'hoant ar Vretoned. Petra a vefe demokrateloc'h eget an azgoulenn-se? E gwirionez, e vefe nebeut a dra e-kenver ur gwir Demokratelezh; e bro C'hall avat n'eo ket posubl c'hoazh. Da heul, hor goulennoù hag adgoulennoù chomet hep bezañ sevenet abaoe ur c'hantved, e ranker lavaret n'eo ket Bro C'hall un demokratelezh klok. Rak war dachenn ar yezhoù bihan, n'eus tamm frankiz ebet. Bez ez eus eun tachenn all e-lec'h n'eo ket Bro C'hall demokratel ive: da skouer war an dachenn sokial! An dud dilabour n'int ket par gant ar re o deus ul labour ganto. Daoust ma'z eo ar gevaltader unan eus ar gerioù-stur ar Republik. Ne gomzan ket eus ar merch'ed n'o deus ket gwirioù kevatal gant re ar baotred, hag e se. Ur skouer all: war dachenn an arme, piv oar penaoz eo bet divizet gant ar gouarnamant adkregiñ gant an tarzhadennoù nukleel diwezhan e Muruoa a-enep youl an darn vrasañ eus ar C'hallaoued! Liammet eo an holl gudennoù-se kenetrezo. Rak ken kreñv eo galloud ar Stad er C'hwec'hkogn. Ar Stad he-deus e Rezon dezhi a ya a-enep an Demokratelezh e-kenver meur a dra. Ha perzh eus rezon ar Stad eo ivez an deskadurezh, rak benvez kentañ e unaniezh eo. An Deskadurezh e Bro-C'hall a zo tech'et kuit diouzh levezon an Demokratelezh. Da lavarout eo diouz youl pobl Vreizh a-giz diouz hini pobloù al lec'hioù all. E Breizh ez eo par an holl gudennoù enep Demokratel gant re kornioù all Bro-C'hall, mez ganeomp ez eus ouzpenn ur gudenn rik: ar yezh! Setu perak ez eo ar c'hraf-se diazez an ideologiezh vreizhek er strolladoù o stourm evit ar vro. Ganto emañ kudennoù politikel boutiñ gwelet dija, liammet d'ar stourm evit ar Brezhoneg en ur framm ideologiel rik. An doare-se n'eo ket doare ar strolladoù hengounel: bleniet holl anezho gant tud Pariz. Ar renerien-se n'int ket a-du gant ar yezhoù bihan na gant an emrenerezh gouest e-unan lakaet ar yezhoù-se da vevañ er buhez forañ. Pa vez komzet ganto, amañ e Breizh, eus hor yezh, n'eo nemet araok an dilennadegoù... Ur wech aet da Bariz er gouarnamant, an dud dilennet ganeomp, pa savont o mouez a-du gant hor yezh (ar pez a c'hoarvez alies), e ra goap anezho ar gannaded all, memez ar re eus o strollad. Nag a vennozioù warlec'hiet, nag a zismegans eus o ferzh e-keñver hor strivoù evit hor yezh ken karet! Setu gwirvoud ar Brezhoneg evit ar strolladoù hengounnel. Tu kleiz pe tu dehoù, evit pezh a sell ouzh ar Brezhoneg, ingal eo. Evit gounit un dra bennak, ret eo deomp sevel hor strolladoù breizhek, hep troc'h avat gant buhez politikel Bro C'hall (ur gudenn an hini eo!), lec'h ez eus muioc'h-mui a dud o komprenn o c'houlennoù. Rak ar Vretoned a rann gant an dud-se kalz a draoù. Emaomp holl a-enep ur Stad impelaerel hag evit un Demokratelezh nevez ma vevo Breizh en he frankiz ha liammet gant poblou all eur Europa a-bezh.

(à suivre)

Brèves des médias

Club Med(ecin)

Jacques Médecin ne présentera pas la météo sur TF1. Puisque personne ne l'a compris en France – les gars du fisc sont pas compréhensifs – il repart en Uruguay. Il paraît qu'il chercherait un petit resto pour l'ancien président d'une association de recherche contre une maladie. C'est en Amérique Centrale ou du Sud que les charters s'écrasent ?

Rien à foot

Depuis que Guingamp est passé en 1re division, c'est chouette, grâce à RBO on connaît sur le bout des doigts la vie de l'entraîneur et des joueurs. Sachant qu'il y a pour le championnat seul un match par semaine et qu'on a le droit de savoir si les joueurs bouffent des betteraves à l'alsacienne ou du steack haché à la provençale avant le match et si l'entraîneur a besoin de voir un psy après, ça fait en gros deux interventions par semaine en comptant le direct du samedi soir.

Traditions de France

Peu importe que Stivel soit depuis 30 ans le symbole de la musique celtique métissée, rock, jazz, orientale, éminemment moderniste, peu importe que Dan Ar Bras et I Muvrini aient à cœur depuis des années de composer une musique et des textes loin des clichés sur "nos bons folklores provinciaux" répandus par quelques jacobins condescendants, non, peu importe. Tout ça, c'est de la musique traditionnelle pour les parigots des "Victoires de la Musique", y'a des bi-



nious et pis des gars qui chantent et même qu'on comprend pas. Alors, Drucker pouvait bien continuer à tutoyer et passer la brosse à reluire à tous ses potes – dans le show-biz, on est tous potes – et entre deux blagues nulles, décerner un énième prix à Johnny ou à Sardou – non, pas cette année, pas tous les ans, quand même – moi, j'me passais un bon disque traditionnel francilien : "Les Classiques de la Musette", par Yvette Horner.

Toujours rien à foot (de Nantes)

Pendant que RBO annonce qu'il reste une seule équipe bretonne encore en jeu dans la coupe de France, Pontivy, France-Inter en annonce, elle, deux avec Nantes. Depuis le temps que les vrais-purs bretons – à l'ouest d'une ligne Pont-Aven/Locquirec – se tuent à dire que Nantes n'est pas bretonne, ils n'ont toujours pas compris, à la capitale. Guichard en avale son demi de travers.

France-Soir 3

Soir 3. 23 h 45. Le journaliste annonce : "Regardez bien ces images". Je sors de ma torpeur (je venais de voir le programme de TFI) et attends un scoop fantastique : Guichard buvant un verre de Volvic ou le juge Le Vert achetant la déclaration des droits de l'homme. Mais non, il s'agissait des images, tournées par un amateur, d'une mongolfière qui s'écrase avec 4 personnes à bord. Pas de commentaire, pas de tentative du journaliste de tirer de cet accident un quelconque enseignement – impossible, de toutes façons. Non, juste 4 bonhommes qui crèvent presque en direct sur une chaîne publique. Dégouté, je regarde un Max Pecas sur la 6.

Comment peut-on être breton ?

Après Pinochet et Le Pen, on apprend par Le Télégramme qu'il faut ajouter à la liste des bretons célèbres Irène Stolier, née Le Calvez, à Pontivy. Elle en est fière, paraît-il. Pas nous.

Bon Zap !

Mac

Rejoignez les J.D.B.

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
_____
Tél.: _____
Age: _____

Les Jeunes Démocrates Bretons
10, rue Hyppolite Lucas 35000 Rennes
Tél.: 99-31-06-37

FORUM PERMANENT
36.14 UDB

1996 – L'Irlande au programme

1996 sera l'année de "L'imaginaire irlandais". Ainsi en a décidé le ministère de la Culture d'Irlande, qui a choisi la France pour présenter LA culture irlandaise dans toute sa diversité : musique, littérature, cinéma, théâtre…

La Bretagne, bien sûr, ne sera pas oubliée, puisque de nombreux spectacles ou manifestations sont d'ores et déjà programmés, qui feront la part belle à l'Irlande, que ce soit à l'occasion de Brest 96 qui verra la ville s'animer sur un rythme de reels. Et enfin, les deux principaux festivals de l'été, le Festival de Cornouaille et le Festival Interceltique de Lorient qui, eux également, miseront leur programmation sur l'Irlande.

Le Peuple Breton, qui ne saurait être en reste, a choisi de vous présenter ce mois-ci quelques-uns des aspects de "L'imaginaire irlandais" que sont la musique et la littérature.

Et nous céderons tout d'abord la parole à l'un des musiciens les plus doués de sa génération, nous voulons parler de Frankie Gavin.

(INTERVIEW INTÉGRALE DE FRANKIE GAVIN)



Et pour continuer dans la musique, attardons-nous maintenant sur quelques productions discographiques récentes ou plus anciennes, qui font partie intégrante de "L'imaginaire irlandais". Nous ne parlerons pas cette fois des incontournables Chieftains, dont Pierre Morvan vous a maintes fois entretenus dans sa rubrique Selaouit, préférant nous intéresser à d'autres valeurs sûres de la musique traditionnelle, et vous présenter également des musiciens moins connus, mais non dénués de talent.

Frankie Gavin – The best of… (Chart/Rte Records CD 187 – Celtic Distrib.)

Nous aborderons d'abord le cas Frankie Gavin. originaire de Galway, "capitale" du Connemara, il a toujours baigné dans la musique puisque ses deux parents étaient eux-mêmes des violonistes passionnés. C'est donc sans état d'âme qu'il a lui aussi adopté cet instrument. Mais s'il reste fidèle à ses racines de l'ouest irlandais, il a sans conteste subi l'influence de son modèle, James Morrison, un violoniste irlandais émigré aux USA dans les années trente.

Aujourd'hui, il convient de souligner le jeu brillant et la virtuosité de Frankie Gavin. Son archet court avec une vitesse diabolique sur son fiddle, les ornementations sont nombreuses et pleines de sensibilité. La passion qui émane de lui en fait l'un des musiciens les plus doués de sa génération. Et comme si le violon ne suffisait pas à son bonheur, il excelle également à la flûte traversière en bois.

Sur cet album solo, nous retrouvons quelques-uns des meilleurs morceaux de F. Gavin, comme "Jackson's reels" ou "The bunch of green rushes" enregistrés en 77 à New-York, jusqu'à des airs plus récents de 94 et 95 tels "Mona Lisa" ou "Way too jazzy" à la coloration moderne évidente, ou encore "The Kerry dances" avec S. Grapelli. Y figurent également quelques morceaux popularisés par De Dannan, "The Humours of Galway" ou "Rose in the heather".

Voilà un "best of" qui porte bien son nom. Pour découvrir F. Gavin, citons encore l'album "Irlande" paru chez Ocora-Radio France où il est accompagné de Arty McGlynn et Aidan Coffey, l'ex-accordéoniste de De Dannan. Et aussi l'album consacré à l'Irlande chez WDR, collection World Network, distribué par Harmonia Mundi, où il figure en compagnie d'Altan, Liam O'Flynn et Dessie Wilkinson.

Alec Finn – Blue Shamrock (CBM Records CBM 011 – Celtic Distribution).

Intéressons-nous maintenant au premier album solo d'Alec Finn, que l'on ne présente plus en Irlande du côté de Galway puisque c'est lui qui, avec Frankie Gavin, fonda le groupe De Dannan, il y a près de vingt ans déjà.

Ayant joué depuis sans interruption avec "ceux de la déesse Dana", Alec Finn a éprouvé voici quelques mois, le désir de se produire seul, non pas tant par lassitude que par une envie de développer son propre style.

Alec Finn est le guitariste de De Dannan et Blue Shamrock est donc avant tout une sélection de quelques-uns de ses airs préférés, interprétés ici à la guitare et au bouzouki, et discrètement accompagnés à la flûte par Mary Bergin et Sean Ryan, au violon par Dearbhaill Standun, et aux pipes par Tommy Keane.

Délaissant pour une fois les hornpipes, jigs et autres reels, ainsi que le fiddle et l'accordéon de ses compères de De Dannan, Alec a choisi pour cet album dix morceaux parmi les plus beaux de la tradition irlandaise. Citons en vrac "Down by the Sally gardens", "The mountains of Pomeroy" ou "Sean O'Durbhir an ghleanna".



C'est un album tout en douceur et en simplicité, et les amateurs d'une musique irlandaise plus acoustique seront comblés. Que les autres se reportent plutôt sur F. Gavin précédemment cité ou sur De Dannan.

Eleanor Shanley (Kesh Recording/Warner Music 0630-10002-2 – Celtic Distr.)

Portant le simple titre Eleanor Shanley, voici le premier album solo d'une des plus belles voix irlandaises.

Native du comté Leitrim, non loin de la frontière nord-irlandaise, Eleanor Shanley a elle aussi grandi dans une ambiance musicale, et a commencé à chanter très jeune. Et c'est donc tout naturellement qu'en 1988, prenant la relève de Mary Black, maura O'Connell et Dolores Keane, elle s'est trouvée embarquée dans l'aventure De Dannan.

Possédant une superbe voix de soprano claire et expressive convenant à merveille aux ballades en gaélique et en anglais, elle a ainsi pu affirmer un talent certain lors des nombreux concerts du groupe et en particulier à leurs deux derniers albums.

En 1992, elle décide de quitter De Dannan, pour se lancer dans une carrière solo, qui la voit notamment en tournée avec Christie Moore, et en 1995, elle enregistre enfin son premier album, qui nous donne en douze morceaux, un aperçu de son réel talent.

Nous avons ici l'aboutissement de longs mois de travail qui ont amené Eleanor Shanley à retenir neuf chansons de compositeurs irlandais. Citons "Road to glory", "Mise Raifteri" ou "Maguires bus of broken dreams", qui traduisent parfaitement l'esprit irlandais. Mais elle interprète également avec chaleur des chansons d'Elvis "In the ghetto" et de Bob Dylan "One too many mornings", leur apportant là une nouvelle jeunesse.

Enfin, pour conclure l'album, on ne peut passer sous silence la magnifique "Kilkelly", poignante chanson d'exil de 7'20" dont la puissance évocatrice vous laissera sans voix.

Un album à écouter avec recueillement.

1996 – L'Irlande au programme



Altan – The first Ten Years 1986/1995 (Green Linnet Records GLCD 1153)

Malgré la tragédie qu'a représentée pour eux la mort en 1994 de leur flûtiste-leader, Frankie Kennedy (d'un cancer), le groupe Altan a décidé de maintenir coûte que coûte sa présence sur les scènes irlandaises et internationales.

Et pour tenter d'oublier cette perte irréparable, ils viennent de sortir au début de l'année leur première compilation "The first ten years : 1986/1995".

C'est un ensemble de 15 morceaux et remixés par Donal Lunny et les membres du groupe, parmi les cinq premiers albums produits par Altan au cours de leurs dix années d'existence.

"Aucune raison financière à l'origine de cette compilation", nous confiait Ciaran Tourish le violoniste, simplement une envie de le faire pour marquer une pause ; et aussi un besoin de rendre hommage à leur ami trop tôt disparu et auquel l'album est dédié. D'ailleurs, trois des morceaux sont des solos de flûte de Frankie, pour rappeler combien il excellait à cet instrument.

Signalons au passage le superbe "Left in peace" composé par Dan Ar Braz en hommage à F. Kennedy, et chanté par Karen Matheson sur l'héritage des Celtes version "live".

Altan dont tous les membres sont passés maîtres dans leur domaine, est composé dorénavant de Mairead Ni Mhaonaigh au chant et au fiddle, Ciaran Tourish au fiddle, Ciaran Curran au bouzouki, Daithi Sproule à la guitare et Dermot Byrne à l'accordéon. Plongeant leurs racines au plus profond de la riche tradition musicale du Donegal, au nord-ouest de l'Irlande, leur musique est gaie, chaleureuse, mêlant habilement jigs, reels, polkas, hornpipes et ballades.

Mairead y apporte assurément une note personnelle grâce à sa voix magnifique et à sa virtuosité au violon, qu'elle joue dans le style du Donegal, c'est-à-dire de façon dynamique et simple, sans les ornementations si caractéristiques du sud de l'Irlande (cf. F. Gavin).

Si vous ne connaissiez pas Altan, il est encore temps de vous procurer cette compilation, d'autant plus qu'un nouvel album devrait voir le jour courant 96.



Sharon Shannon – Out to the Gap (Solid Records ROCD 14 – Celtic Distribution)

D'aucuns affirment que Sharon Shannon est à l'accordéon ce que Jimmy Hendrix était à la guitare. Pour osée qu'elle soit, cette assertion n'est pas loin d'être vraie. Originaire du Comté Clare à l'ouest de l'Irlande, où elle a commencé en se produisant dans les sessions locales, Sharon était loin de se douter du succès qui l'attendait en si peu d'années comme professionnelle.

Après avoir joué avec Arcady, groupe traditionnel de galway, elle rejoint en 89 les Waterboys lors du festival de Glastonbury (GB), et dès lors, elle enchaîne succès après succès, que ce soit avec d'autres musiciens comme Christy Moore ou Donal Lunny, ou seule lors de shows un peu partout de par le monde. En 1992, elle participe également à l'album "A woman's Heart" avec Mary Black, Dolores Keane, etc…

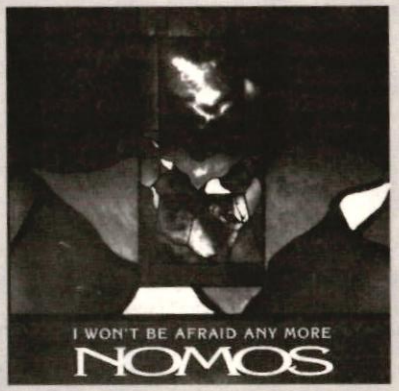
Après avoir produit un premier CD en 91, elle sort gin 94 un second album Out to the Gap, sur lequel en douze morceaux originaires d'Irlande, mais également d'Amérique du Nord (Sandy River belle), de Finlande (Butterflies), et même du Québec (Reel Beatrice), elle laisse libre cours à l'imagination et à l'innovation en matière d'arrangements musicaux.

Soutenue par une rythmique parfois un peu trop présente (Paul Blake), elle développe un jeu alerte et brillant, tantôt vif, tantôt gai (Sparky), parfois plus mélancolique (Butterflies).

Elle est secondée par Mary Custy au fiddle, Donogh Hennezzy à la guitare, Trevor Hutchinson à la basse, et une foule d'autres musiciens qui apparaissent sur un ou plusieurs morceaux.

Le résultat est un album tout en nuances et d'écoute, ma foi, fort agréable.

Nomos – I Won't be afraid any more (Solid Records ROCD 16 – Celtic Distrib.)



Formé à Cork en 1990, Nomos est sûrement l'un des groupes les plus dynamiques de la scène irlandaise du moment. Leur musique dégage une joie de vivre communicative, et produit instantanément un irrésistible besoin de bouger, frapper des mains et des pieds.

L'élément central du groupe est sans conteste Niall Vallely, qui joue du concertina avec une dextérité stupéfiante. Originaire d'Armagh en Irlande du Nord, Niall a su développer un style qui lui est propre, où il fait preuve de virtuosité aussi bien au concertina qu'à la flûte.

Il est soutenu par Liz Doherty, qui joue du fiddle à la manière si dépouillée du Donegal, Frank Torpey de Wexford au bodhran et gerry McKee à la mandoline. Enfin, le seul membre originaire de Cork, John Spillane, chante en s'accompagnant à la guitare.

Leur premier album I won't be afraid any more mêle habilement reels, jigs, hornpipes et chansons en gaélique et en anglais. C'est frais, enlevé, dynamique en diable, et tous ceux qui ont eu l'occasion de les entendre en "live", ont été ensorcelés par leur façon si particulière d'aborder la musique traditionnelle.

Voici bien un jeune groupe digne de la plus grande attention.

1996 – L'Irlande au programme



Seoirse O'Dochartaigh – Oiche go maidin (Errigal Records SCD005 – Celtic Dist.)

Originaire de Belfast mais installé depuis quelques années dans le Donegal comme professeur de dessin, Seoirse O'Dochartaigh (Georges O'Doherty) a toujours baigné dans un milieu musical puisque c'est sa propre mère qui lui a appris la plupart des chansons traditionnelles qu'il interprète.

A signaler que georges a délibérément choisi de chanter une grande majorité de ballades en irlandais. Un choix qui se retrouve jusque dans son nom "irlandisé".

A ce jour, il a déjà produit plusieurs disques sous le label Errigal qu'il a fondé à Donegal Town, et Oiche go maidin (Du soir au matin) est son quatrième album solo.

Celui-ci est composé de chansons traditionnelles, de mélodies et de récits, et il est présenté comme une sorte de voyage initiatique dans lequel les événements se succèdent du soir au matin comme autant "d'étapes dans l'archipel des expériences humaines".

Georges O'Doherty nous livre en douze chansons, qu'il a su adapter de façon parfois émouvante, le meilleur de la tradition gaélique. Nous reconnaissons au passage certains airs déjà popularisés par le groupe Clannad (maire Bhruinneall) ou par Alan Stivell (Faili oro).

De plus, un livret bilingue très complet accompagne l'album, permettant une bonne approche de la langue irlandaise. Et une superbe peinture de Georges orne la jaquette.

Voici un véritable artiste à découvrir.

The Drones and the Chanters – Irish Pipering – Vol II (Claddagh Records CC61CD).

Toujours chez Claddagh, vient de paraître le volume 2 de "The drones and the Chanters" (les bourdons et les chalumeaux), une anthologie consacrée au uillean pipe irlandais.

Le volume 1 datait de 1971, une époque héroïque où il y avait beaucoup moins de pipers que maintenant et où cet instrument commençait à être remis au goût du jour par des gens comme Paddy Moloney (Chieftains) ou Liam O'Flynn (Planxty).

Sur cet album, sept des meilleurs pipers de la nouvelle génération se relaient pour nous donner à entendre une musique sobre, dépouillée mais pleine de caractère et de vie.

Ronan Browne de Dublin, lui-même fils d'un célèbre piper



irlandais et qui figure parmi les musiciens accompagnant Dan Ar Braz pour l'Héritage des Celtes.

Robbie Hannan, du comté Down en Ulster, qui a déjà produit un album solo et Gay McKeon, de Dublin lui aussi, qui interprète ici des airs de l'île de Cap Breton au large du Canada, siège d'une forte communauté celte.

Joseph McLaughlin, natif de Derry, qui a appris à jouer avec Paddy Keenan du groupe Bothy Band. Micheal O'Briain, d'une célèbre famille de musiciens dublinois, ville où il enseigne.

Sean Potts également de Dublin où il est journaliste, mais originaire du comté Wexford, et qui a appris son art de Tommy Reck.

Et pour finir, Liam O'Flynn du comté Kildare, sûrement le plus connu de tous puisqu'après avoir fait partie de Planxty, participé à toutes les œuvres de Shaun Davey, il continue à jouer avec Matt Molloy et Sean Keane (Chieftains) ou Arty McGlynn, et à produire ses propres albums.

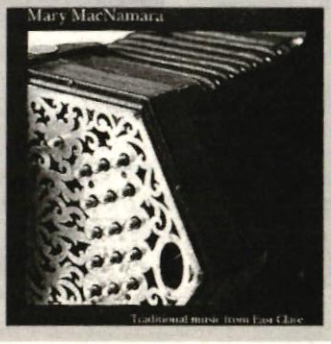
Depuis 1971, la pratique du uilleann pipe s'est considérablement développée, et il n'est pas un petit groupe irlandais qui ne l'ait adopté. Aujourd'hui, nous sommes revenus au niveau de pratique du XIXe siècle, âge d'or de cet instrument, et le présent album est là pour nous en apporter le brillant témoignage.

Mary Macnamara – Traditional Music from East Clare (Claddagh Records CC60CD)

Un peu plus au sud, la vénérable maison Claddagh qui, en d'autres temps, produisit les disques des Chieftains, vient de faire paraître un album de musique traditionnelle du Comté Clare : quinze airs interprétés au concertina par Mary MacNamara.

Dire que mary est tombée toute petite dans la musique n'est pas une boutade puisqu'elle est issue d'une célèbre famille de musiciens irlandais ; ses parents comme son frère ont fait partie de divers groupes, et son oncle n'est autre que Tony Mac Mahon, lui aussi accordéoniste de renom.

Le concertina (button-accordion) occupe une place bien spécifique dans cette région ouest irlandaise, où il fait partie intégrante du paysage musical de l'Est Clare. Mary MacNamara avait donc bien peu de chances d'échapper à son entourage tant familial que social.



Sur cet album où elle est accompagnée par PJ et Martin Hayes, célèbres fiddlers, Mary interprète avec brio une foule de jigs, reels… dont elle traduit grâce à un jeu tout en nuances subtiles, le côté magique insaisissable si propre à la musique irlandaise. Citons en vrac "The pigeon on the gate", "Toss the feathers" ou "The boys of Ballisodare" déjà popularisés par les Chieftains.

Il est parfois difficile de résister aux fourmillements qui vous montent dans les jambes.



Bill Whelan – The Seville Suite (Tara Records CD 3030 – Celtic Distribution)

Voici un moment déjà, paraissait "The Seville Suite" de Bill Whelan. Pour ceux qui ne connaîtraient pas ce dernier, sachez que c'est un compositeur et arrangeur irlandais qui, depuis une quinzaine d'années déjà, a travaillé avec une foule d'artistes parmi lesquels Planxty (dont il fut membre deux ans), Kate Bush, Van Morrison ou U2, pour ne citer que les plus connus. Il a écrit de nombreux morceaux et symphonies aussi bien pour la scène que pour RTE Télévision.

"The Seville Suite" est une

1996 – L'Irlande au programme

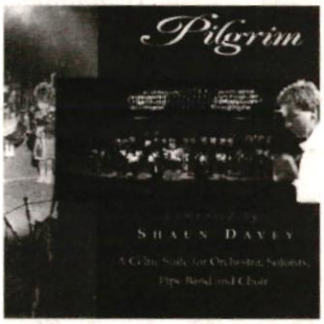
composition originale commandée à Bill Whelan à l'occasion de l'Exposition de Seville en 92. Le thème s'inspire des exploits du Comte de Tirconaill à la célèbre bataille au XVe siècle.
De nombreux artistes irlandais accompagnent l'orchestre de la RTE ; nous retrouvons en effet Davy Spillane aux uillean pipes, Mairtin O'Connor à l'accordéon, Mel Mercier au bodhran et le groupe galicien Milladoiro.
L'ensemble de grande qualité n'est pas sans rappeler les compositions de Shaun Davey (Granuaile, Brendan Voyage…).
Figure également sur le CD "Timedance 92", une composition ancienne de Planxty, réorchestrée et interprétée avec brio par ses anciens membres dont Liam O'Flynn, Donal Lunny, Andy Irvine et Bill Whelan.
Enfin, attardons-nous sur le label Tara qui a eu l'excellente idée de ressortir en CD plusieurs enregistrements précédemment parus sous la forme de vinyles.



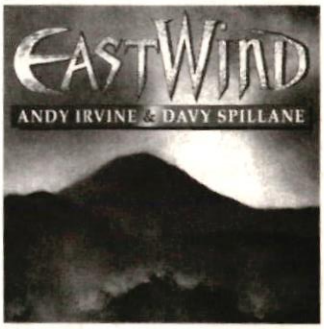
Christy Moore – Prosperous (Tara CD 2008)
Nous continuerons par Christy Moore et quelques-uns de ses albums. Et pour débuter voici Prosperous.
C'est à partir de cet album historique enregistré en 1972, que naquît le groupe mythique Planxty. En effet, C. Moore est ici rejoint par Donal Lunny, Andy Irvine et Liam Og O'Flynn qui formèrent le noyau de Planxty, plus quelques autres musiciens parmi lesquels Kevin Conneff (aujourd'hui membre des Chieftains), Clive Collins et Dave Bland.
Et nous retrouvons sur cet album quelques-uns des morceaux popularisés par la suite par Planxty : Raggle Taggle Gipsies, The dark eyed sailor, Spancill Hill ou The Cliffs of Doonen.
The iron behind the velvet (CD 2002) Live in Dublin (CD 2005)
Deux autres albums de C. Moore, datant ceux-là de 78, The iron behind the velvet qui regroupe de nombreux classiques irlandais parmi lesquels The sun is burning ou John O'Dreams. Et enfin Live in Dublin qui, comme son nom l'indique, a été enregistré en public dans différents concerts par C. Moore accompagné de l'inévitable D. Lunny et Jimmy Faulkner, et sur lequel nous retrouvons la magnifique Black is the colour of my true love's hair.
De ces trois albums, si vous ne deviez en posséder qu'un, que ce soit Prosperous, pour évaluer le chemin accompli depuis leurs débuts par tous ces musiciens talentueux que sont Ch. Moore, D. Lunny, A. Irvine et Liam Og O'Flynn.



Moving Hearts – The Storm (Tara CD 3014)
Et tout d'abord, nous parlerons de Moving Hearts et de son dernier enregistrement The Storm paru d'ailleurs à titre posthume en 85, époque où le groupe venait de se séparer.
Rappelons pour mémoire que Moving Hearts, c'était Donal Lunny au bouzouki et au bodhran, Davy Spillane aux uilleann pipes et à la flûte, Declan Masterson au uilleann pipe également, Eoghan O'Neill à la basse, Keith Donald au saxo et Matt Kelleghan aux percussions.
Nous avons là un disque superbe, bien ancré dans la tradition musicale irlandaise, privilégiant dans le même temps des arrangements assez modernes, discrètement soutenus par la batterie, la basse et le saxo.
Et The Lark, une suite de morceaux traditionnels, n'a rien à envier à The Storm qui donne son titre à l'album dans lequel chaque musicien donne libre cours à son inspiration et à sa virtuosité.
Une mention toute particulière également à Finore due au talent de Davy Spillane, d'ailleurs reprise plus tard sur un autre de ses albums.
Quel dommage qu'un groupe de cette qualité n'ait pas jugé bon de continuer !



Shaun Davey – The Pilgrim (Tara CD 3032)
Dans un autre registre, intéressons-nous maintenant à Shaun Davey et à The Pilgrim, suite celtique pour orchestre, solistes, pipe band et chorale. Composé à l'origine en 82 pour le Festival Interceltique de Lorient, un album avait été produit une première fois à partir du concert de Lorient de 83, mais avec de nombreuses imperfections, notamment une absence de cohésion entre les différents morceaux.
Puis, monté à nouveau en 1990 à Glasgow, un nouvel enregistrement beaucoup plus complet, reprenant l'intégralité de la suite, avait été réalisé. Enfin, quelques ajouts de texte parlé furent enregistrés en studio en 93, pour parachever le travail de cohésion de l'ensemble.
Le résultat est un album de qualité mêlant des morceaux instrumentaux et des chansons traditionnelles des différents pays celtiques. Les solistes et les chœurs ont des voix magnifiques. Les musiciens rivalisent de talent. Pourtant, l'ensemble manque encore un peu d'unité. Et l'on se prend à regretter la brillance d'un Brendan Voyage.



Andy Irvine et Davy Spillane – East Wind (Tara CD 3027)
Et pour terminer notre balade en irlande, voici maintenant une production plus récente commise par Andy Irvine en collaboration avec Davy Spillane.
En fait, parler d'Irlande dans le cas présent n'est pas tout à fait exact, puisque East Wind, vous l'auriez deviné, nous apporte plutôt une musique de l'Est, et en l'occurrence en provenance de Bulgarie.
En effet, A. Irvine s'étant rendu dans les Balkans il y a de nombreuses années, était tombé amoureux des paysages et des gens, et surtout de la musique. Il en avait ramené de nombreux souvenirs musicaux, et enfin au début des années 90, il a pu concrétiser un vieux rêve : adapter cette musique aux sonorités des instruments irlandais.
Pour ce faire, l'aide de Bill

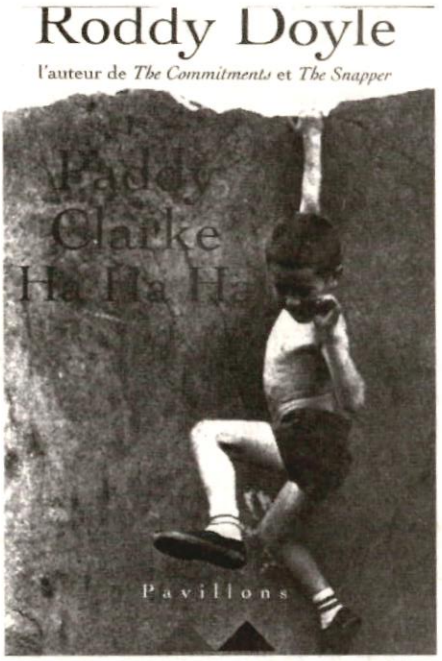
1996 – L'Irlande au programme

Whelan, compositeur et arrangeur bien connu à Dublin, et la complicité de Davy Spillane lui ont permis de produire une sorte de fusion entre le jazz et la musique bulgare, dont le résultat est assez agréable à l'oreille.
Ecoutez donc Chetvorno Horo dans laquelle le uilleann pipe de D. Spillane se déchaîne, répondant au bouzouki d'A. Irvine et à l'accordéon de Martin O'Connor.
Essayez également Dance of Suleiman ou Two steps to the bar. Vous m'en direz des nouvelles.
Quant à la voix un peu voilée de Marta Sebestyen, chanteuse hongroise traditionnelle, elle est simplement envoûtante.
Une fusion musicale parfaitement réussie.
Citons encore en vrac Clannad, Rita Connolly, Liam O'Flynn, Nollaig Casey et Arty McGlynn, Enya, Martin Hayes, Patrick Street, Dervish, Déanta, Kevin Burke, les Dubliners et les Wolfe Tones… sans oublier Sinead O'Connor, U2, Van Morrison ou les Cranberries, dans un tout autre registre, et vous n'aurez qu'un petit aperçu de la richesse musicale irlandaise. (Un numéro entier du PB n'y suffirait d'ailleurs pas).

Cette incursion à travers la musique traditionnelle achevée, attardons-nous un peu sur deux romans d'auteurs irlandais parus récemment.

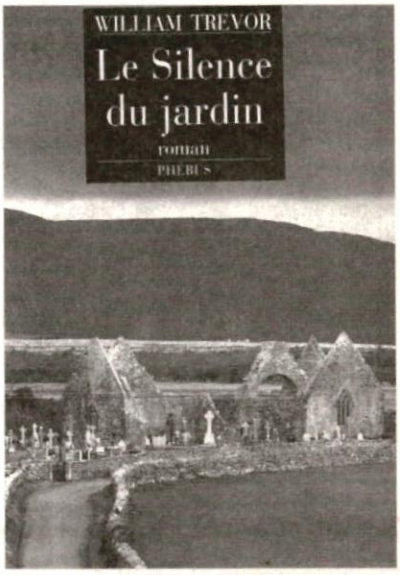
Deux livres récents et quelques autres titres

Roddy Doyle – Paddy Clarke Ha Ha Ha



Comme tout Irlandais qui se respecte, le héros se prénomme Patrick alias Paddy. Nous sommes à la fin des années 60, il a dix ans et vit à Barrytown une banlieue récente de Dublin.
Comme tous les gamins de cet âge, sa vie est rythmée par les parties de foot acharnées avec les copains du quartier, Kevin, Liam, Aidan, Sean… et l'insupportable petit frère Francis ; les innombrables bêtises qui nous font tant sourire, quelques années plus tard, et malheureusement, l'école et son effroyable instituteur M. Hennessey, Henno pour les intimes.
Tout ce petit monde irait son bonhomme de chemin s'il n'y avait les disputes de plus en plus fréquentes entre les parents. Et arrive le jour où papa quitte la maison. Paddy doit alors subir les moqueries de ses camarades de classe : "Paddy Clarke n'a plus de papa, ha, ha, ha !".
Auteur connu jusqu'à présent pour ses précédents romans, The Van, The Commitments et The Snappers, dont les deux derniers ont été adaptés avec succès au cinéma, Roddy Doyle nous brosse ici, en quelques mots simples et bien sentis, la vie ordinaire du petit Paddy. Il a su trouver le ton, les mots justes, mêlant humour et tendresse, dans un style dépouillé mais sans mièvrerie, pour nous faire partager les joies et les drames d'un jeune gamin de banlieue.
Roddy Doyle a d'ailleurs obtenu le Booker Prize (équivalent britannique du Prix Goncourt) pour ce roman.
Un livre à lire avec gourmandise.

William Trevor – Le silence du jardin



Le silence du jardin ou les splendeurs et misères d'une famille protestante irlandaise, les Rolleston, et surtout de leur maison, Carriglas, vieux manoir perdu sur une petite île au large de la côte sud-ouest de l'Irlande, au début des années trente, au travers des souvenirs de son ancienne gouvernante.
En quelque 200 pages, William Trevor nous conte la vie quotidienne de cette famille honorable dont on perçoit pourtant les travers au détour d'une anec-dote, sur les relations coupables qu'entretient l'un des fils avec une vieille maîtresse, ou le mariage contre nature de Villana, la fille de la maison.
Atmosphère pesante, style compassé de l'écriture, pour cette chronique impitoyable mais tendre quand même, d'une grande famille sur le déclin.
Et puis l'Irlande est là, présente à chaque page, avec l'odeur du chèvrefeuille et les haies de fuchsias le long des routes poussiéreuses ; ses villages dans la tourmente des éléments où l'on trouve presqu'autant de pubs que d'habitants. Et puis surtout, un indescriptible parfum de religion au milieu des relents de guerre civile, dont les plaies sont tout juste cicatrisées.
A lire pour l'atmosphère singulière qui se dégage de chaque page.

Bibliographie sommaire et sélective d'auteurs irlandais

W.B. Yeats : Pâques 1916. J.M. Synge : Le Baladin du monde occidental. S. Beckett : En attendant Godot. J. Joyce : Gens de Dublin, Ulysse. S. O'Casey : Une enfance irlandaise. Maurice O'Sullivan : Vingt ans de jeunesse. Peig Sayers : Peig. Thomas O'Crohan : L'Homme des îles. Brendan Behan : Un peuple partisan. Elizabeth Bowen : Dernier septembre. John Banville : La lettre de Newton. Seamus Heaney : Le Nord. Desmond Hogan : Les Enfants de Lir. Liam O'Flaherty : Famine, Le Mouchard, Skerett. Edna O'Brien : Un Cœur fanatique, Les païens d'Irlande. John McGahern : Entre toutes les femmes, La Caserne, Haute-Terre.
… Et une foule d'autres écrivains contemporains qu'il est impossible de tous citer.

Philippe COUSIN

Irlande du Nord : après 18 mois de "paix"

Interwiew de Roger Faligot

Enfin, laissant de côté le Culturel, on ne saurait quitter l'Irlande sans aborder un des aspects qui font la spécificité de cette île, et malheureusement son actualité récente, je veux parler du problème nord-irlandais. Et pour vous en causer, nous avons rencontré Roger Faligot, président de l'association des Journalistes des Pays Celtiques et auteur de "La résistance irlandaise" et "La Harpe et l'Hermine" (Ed. Terre de Brume).



Roundstone

P.B. : Pourrais-tu faire un point rapide sur la situation en Irlande du Nord depuis la trêve du 31 août 1994 ?

Roger Faligot : Eh bien, la première chose, c'est que c'est la trêve la plus longue qu'il y ait eu depuis le début du conflit à la fin des années 60. C'est plutôt positif car pour une fois, l'ensemble des protagonistes étaient prêts à négocier. Les Etats-Unis ont pris d'ailleurs une part importante dans ce dispositif. En fait, tout le monde était soulagé que les armes se taisent enfin, et qu'il y ait un début de paix en Irlande du Nord.

Ceci étant, que l'on n'ait pas assisté à une table ronde pendant tout ce temps est très préoccupant. En effet, après le cessez-le-feu de l'IRA, les loyalistes ont fait de même, et une discussion politique à ce stade aurait sans doute provoqué un électrochoc. Cela aurait permis aux différents partenaires de trouver une solution qui convienne à chacun. Or, pour des raisons de politique intérieure et étrangère, le gouvernement britannique a laissé pourrir la situation, ce qui a eu pour effet de conforter les loyalistes dans leur certitude qu'on ne remettrait jamais en cause le système existant".

De plus, John Major a proposé qu'il y ait des élections, ce qui en soit ne présente rien de nouveau. Des élections à l'échelle des six comtés renforceraient l'hégémonie des protestants, et on reviendrait à la case départ, aux années 70.

Et il devient de plus en plus difficile pour des gens comme Garry Adams ou Martin McGuinness, qui ont sincèrement la volonté d'aboutir à une solution, de faire comprendre aux dirigeants de l'IRA l'efficacité des négociations. Dans ce contexte, on peut se questionner sur les chances d'arriver à une paix durable.

Le P.B. : Comment cette trêve est-elle perçue en République d'Irlande ?

R.F. : Il faut être clair ! Absolument tout le monde au sud (comme au nord ou en Angleterre) est ravi que cette guérilla qui dure depuis 5 ans, cesse, et que la paix prenne forme.

En république, il faut bien voir que pour la première fois, une nouvelle génération politique est à la tête du pays, et que ce soit Mary Robinson la présidente, ou les deux premiers ministres qui se sont succédés Albert Reynolds et John Bruton, et peut-être plus encore Dick Spring le ministre des Affaires Etrangères, ces gens sont prêts à discuter avec les républicains, comme le SDLP de John Hume ou même le Sinn Féin, dont le leader G. Adams est maintenant considéré comme un partenaire politique, au même titre qu'un autre chef de parti.

Ils sont donc navrés de la façon dont Major a analysé les conclusions de la commission de désengagement et de démilitarisation animée par l'ancien sénateur américain George Mitchell, qui disait qu'il fallait négocier tout de suite, quitte à désarmer ensuite.

Au départ, il y avait le résultat de la commission proposée par Clinton, qui dissociait les problèmes de désarmement et la négociation. Une fois Clinton reparti aux Etats-Unis, Major a privilégié les options qui plaisaient aux loyalistes ; entre autres, il a retenu l'option élections, négligeant toutes les autres. Aussitôt, il a été critiqué très sévèrement par le mouvement républicain, qui y voyait un retour en arrière (Parlement de Stormont), ainsi que par le gouvernement d'Irlande du Sud, qui pensait qu'il ne s'agissait pas de dire quel processus constitutionnel il convient d'adopter, mais plutôt si l'on est d'accord ou pas de faire participer toutes les forces en présence à la négociation.

P.B. : Que font actuellement les loyalistes ?

R.F. : Il y a eu dans le camp loyaliste, décision de suivre l'IRA et de ne pas poursuivre les attentats contre les citoyens catholiques ; ce qui a eu pour résultat de permettre un début de libération de nombreux prisonniers politiques des deux camps.

Suite au cessez-le-feu, plusieurs petits partis politiques se sont créés, émanations directes des groupes loyalistes militaires, ce qui a eu pour conséquence de minoriser les partis ultra, dont celui du révérend Ian Paisle. Dans ces partis, on trouve des gens souvent jeunes, pour qui ça ne pose plus problème de discuter avec ceux de l'IRA, pourvu bien entendu, qu'on leur garantisse un minimum de choses.

Malheureusement alors que dans les premiers mois, ils étaient prêts à discuter, comme Major a laissé pourrir la situation, petit à petit, ils en reviennent à leurs positions antérieures. Et en plus avec le nouvel attentat de l'IRA, ils auront un motif supplémentaire pour refuser le dialogue.

Le P.B. : Et les Républicains, mis à part l'attentat de Londres, quelle est leur position ?

R.F. Ce qu'on a vu, c'est qu'il y avait toujours des manifestations. Mais les républicains ont transformé leur appareil politique habituel, en un mouvement favorable le plus possible à des négociations durables. Un certain nombre d'entre eux ont déjà commencé à organiser des rencontres importantes sur le plan social, économique, ou syndical, entre loyalistes et nationalistes. Il commence à y avoir des investissements. Des entreprises s'ouvrent et recrutent maintenant des catholiques.

Surtout, mais ce n'est pas quantifiable ni spectaculaire, ils ont commencé à réapprendre à

Irlande du Nord : après 18 mois de "paix"

vivre ensemble. Et ça, c'est plus important, à mon avis, qu'une bombe qui peut éclater.

Donc, depuis un an et demi, beaucoup de gens se sont découvert une sympathie pour le mouvement républicain. En voyant Adams discuter avec Clinton par exemple, ils se sont dit que les républicains avaient aussi des hommes politiques d'une certaine stature.

Le P.B. : Justement, la voie légale – les élections – est-elle envisageable dans le contexte actuel ? Et que représentent les différents partis ?

R.F. : Actuellement, le pays est toujours coupé en deux. Jusqu'à présent le Sinn Fein n'avait pas accès aux médias, et ne pouvait donc pas faire entendre sa voix sur le plan politique. Depuis 18 mois, on les voit dans le débat politique, et de plus en plus de gens les prennent au sérieux, notamment au sud.

Le mouvement républicain représente environ 12 à 15 % des voix, ce qui est peu. Mais dans la période actuelle, on pourrait avoir des surprises, d'autant qu'il y a des possibilités de regroupements entre différents partis.

Au sud, le Sinn Fein a de plus en plus d'élus locaux. Par contre, le SDLP n'y est pas implanté. Le Workers Party a des élus, mais a peu d'assise populaire. Le Sinn Fein s'est davantage investi dans les syndicats ou les comités de chômeurs.

Le P.B. : L'IRA dispose de plusieurs tonnes d'armes et de munitions. Les loyalistes en ont un peu moins. Un désarmement général est-il envisageable et comment ?

R.F. : L'IRA a plus d'armes qu'elle ne peut en utiliser. Mais il ne faut pas s'arrêter à ce problème. En fait, à partir du moment où le mouvement républicain aura décidé d'arrêter vraiment, on pourra trouver des solutions pour les armes ; par exemple qu'une organisation internationale soit chargée de les récupérer pour les deux camps.



Keenannagark (Connemara)

En 1926, lorsque De Valera a décidé d'arrêter, les armes ont été enterrées. Ce qu'il faut, c'est la volonté réelle de ne plus utiliser de moyen violent. Mais les républicains considèrent qu'il y a aussi une autre armée étrangère, l'armée britannique. C'est leur point de vue.

Le P.B. : Comment vois-tu la fin du conflit ?

R.F. : On est obligé d'avoir deux points de vue. Il me semble qu'on est arrivé à un processus inévitable de la fin du conflit, et d'une paix dans laquelle les Britanniques n'auraient plus rien à faire en Irlande. Il pourrait y avoir une phase de transition pendant laquelle les deux Irlandes ne seraient pas complètement réunifiées, mais seraient deux provinces d'Europe ayant beaucoup en commun au plan économique.

Ce qu'il faut bien voir c'est que la City et les responsables économiques britanniques souhaitent quitter l'Irlande, car ils auront plus à gagner avec des pays voisins d'Europe. Et ils ont joué un rôle peut-être aussi important que les Américains, en faisant pression sur Major. Ce n'est pas pour rien que c'est dans les quartiers d'affaires de Londres que l'IRA a frappé.

Le problème, comme toujours sur une fin de conflit, c'est qu'il faut que tout le monde puisse se désengager la tête haute.

Ce qui freine le processus actuel, c'est que John Major est pris en tenaille par deux problèmes : d'une part, il aurait aimé inscrire son nom comme celui qui a réglé la question d'Irlande (contrairement à sa pire ennemie, Margaret Thatcher), et de l'autre, il a besoin du vote des Unionistes au Parlement, faute de quoi, il devra provoquer des élections anticipées qu'il risque de perdre au bénéfice du Parti travailliste.

Il n'a fait que la moitié du chemin vis à vis de son propre camp et en ressort fragilisé. Du coup, les risques de reprise, même temporaire, d'un cycle de violences, ne sont pas à exclure, ce qui serait démoralisant pour tout le monde.

Alors, le désengagement à long terme oui, mais il peut y avoir encore des épisodes de violence.

Ce qu'il faut, c'est d'abord enraciner la paix. Même s'il continue à y avoir des problèmes sporadiques, ça ne remettra pas en cause l'ensemble du dispositif.

Ce que j'aimerais souligner, c'est qu'il est important que l'opinion publique internationale, notamment européenne, prenne position dans cette affaire, et fasse savoir qu'il ne faut pas l'arrêter maintenant. Avec ou sans la guerre, les différentes forces, politiques, syndicales, intellectuelles ou autres, doivent faire pression pour que le processus enclenché se poursuive.

Et nous en Bretagne, sommes peut-être les premiers concernés, ne serait-ce que par la possibilité d'échanges économiques avec l'Irlande.

Alors, puisqu'en ce moment on a décidé en France de marquer l'année de l'Imaginaire Irlandais, faisons preuve d'imagination. Il faut dire aux protagonistes irlandais : "Faites preuve d'imagination" pour que le processus de paix ne s'embourbe pas maintenant.

Propos recueillis par
Philippe COUSIN



Portnagee (Kerry)

Un jour avec... Hervé Jaouen

Il nous a paru intéressant à l'occasion de ce dossier sur l'Irlande, de donner la parole à un écrivain quimpérois qui a lui aussi beaucoup écrit sur ce pays, je veux parler d'Hervé Jaouen.

Le P.B. : Pourriez-vous, en quelques mots, nous tracer votre parcours, et nous préciser quand et comment vous est venue la passion de l'écriture ?

Hervé Jaouen : En fait, j'ai eu un parcours chaotique, puisqu'ayant toujours eu le goût de la littérature, j'avais été orienté par erreur vers ce que l'on nommait autrefois des études modernes. Depuis toujours, je crois, je voulais être écrivain ou prof de lettres, et dès la seconde, j'avais écrit un petit roman sur l'adolescence, roman qui n'a jamais été publié.

Puis, après le lycée, j'ai suivi des cours de littérature avec un de mes anciens professeurs.

Recalé au bac, je suis entré à 18 ans dans une banque dans laquelle j'ai d'ailleurs travaillé durant 29 ans.

Ayant consacré mes premières années de travail à suivre des cours pour acquérir une formation de droit et d'économie, j'avais délaissé l'écriture. Puis au cours de vacances, j'ai découvert le roman policier, et la collection "carré noir". J'ai alors décidé d'écrire des romans noirs, trouvant dans des auteurs comme Chandler une force d'inspiration. Cela a donné en 1979, La Mariée rouge, écrit en une semaine, puis Quai de la Fosse, Marée basse... et une vingtaine de livres ont suivi depuis.

P.B. : Comment passe-t-on du monde de la finance au monde littéraire ?

H.J. : J'ai toujours été un écrivain égaré dans la banque. Ce "passage" s'est donc fait naturellement. J'aurais pu, si je l'avais désiré, suivre une carrière plus importante à la BNP. Mais, possédant en moi un vieux fond "anar" (j'ai été syndiqué et syndicaliste pendant 25 ans), j'ai aussi refusé des promotions qui m'auraient obligé à quitter la Bretagne et Quimper. Quitter mes racines, mes repères, je l'ai toujours refusé.

De plus, ma fonction de banquier me mettait dans une position privilégiée, car c'est un excellent poste d'observation de la société. J'ai croisé toutes sortes de gens chez qui je pouvais puiser la substance de mes livres.

En 83, j'ai décidé de travailler à mi-temps. Et depuis maintenant trois ans, j'ai lâché complètement la banque pour me consacrer à l'écriture.

Le P.B. : Quels romans vous ont fait connaître du grand public ?

H.J. : Au début, j'ai écrit un roman noir, La Mariée Rouge, publié par Hachette. Il y a eu une bonne promotion dans les médias, et le livre s'est vendu à 15.000 exemplaires en deux mois.

Les livres suivants étaient également des romans noirs. J'ai donc été connu par ce biais, et c'est une étiquette dont j'ai eu du mal à me défaire ensuite.

En 85, j'ai publié le premier journal d'Irlande chez Calligrammes, puis un roman, L'Adieu aux Îles, en 86, pour lequel je suis passé à Apostrophes, ce qui m'a permis d'être reconnu comme écrivain à part entière.

Le P.B. : Comment naît un roman ?

H.J. : J'ai toujours une foule d'idées en tête et je ne connais pas l'angoisse de la page blanche. De plus, comme je l'ai déjà dit, les gens que je croise, les situations que je vis, sont autant de sources d'inspiration pour mes romans.



Rue de Clifden

Il y a quelquefois une petite part autobiographique, mais fortement exagérée, distordue. Parfois, je me réveille avec une idée que je note aussitôt, même si elle ne me servira que quelques mois plus tard.

En fait, un livre, c'est un peu comme un accouchement. Les idées viennent et la trame du roman se met en place facilement, et puis l'enfant sort dans la douleur. Quelqu'un a dit que lorsqu'un livre est terminé, il ne reste plus qu'à l'écrire ; c'est un point de vue que je reprendrai à mon compte.

Le P.B. : Vous avez écrit sur l'Irlande et avez situé deux de vos romans là-bas. Pouvez-vous évoquer avec nous ce pays que vous aimez ?

H.J. : En ce qui concerne mes carnets de voyage, je serais tenté de parler de sentiments personnels égoïstes. J'ai eu le coup de foudre pour l'Irlande, il y a une vingtaine d'années déjà. L'Irlande, ce sont des situations vécues, des impressions ressenties. L'Irlande, c'est tout un art de vivre que l'on a perdu par ici. Les Irlandais ont une philosophie de l'existence qui me plaît. Ils ont toujours le temps. Ce sont des gens qui privilégient le bonheur d'être par rapport au désir de posséder.

Et puis en irlande, il y a la pêche ! C'est très important car cela fait partie de l'art de vivre des Irlandais. Pour moi, qui pêche tous les jours lorsque je suis là-bas, il y a une certaine poésie de la pêche. C'est une sorte de paradis préservé. Le plaisir n'est d'ailleurs pas dans le fait de prendre un poisson, mais plutôt dans le fait de "jouer" avec lui. Alors qu'ici, on vit avec la pollution des rivières, en Irlande, on peut encore trouver une eau pure.

Et puis la pêche est aussi un vecteur de la conversation, que ce soit sur les lacs, dans les pubs ou les farm-houses. et la conversation en Irlande, ça compte !

En ce qui me concerne, l'Irlande est une sorte de fantasme ; c'est ma part de rêves.

Le P.B. : Vous qui écrivez, connaissez-vous la littérature irlandaise ?

H.J. : Oui, très bien. Je lis beaucoup d'auteurs irlandais contemporains, comme Tom Murphy, Roddy Doyle ou Colm O'Gaora que j'ai découvert récemment. Et puis, John McGahern que je connais bien et dont j'apprécie les livres. Enfin, il ne faut pas oublier Liam O'Flaherty dont j'ai traduit le roman L'Assassin.

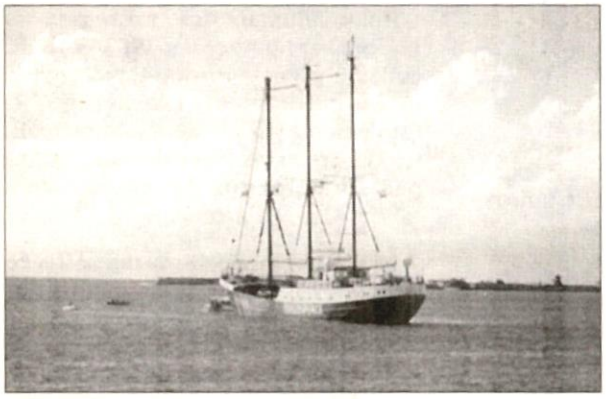
Le P.B. : Des projets ? Un nouveau livre en chantier ?

H.J. : Oui, j'ai déjà un programme d'écriture pour quatre ans. A la rentrée, un nouveau roman dans lequel il y aura un crime, doit paraître chez Denoël. Mais ça ne sera pas un roman noir. Une suite au journal d'Irlande ? Un jour ou l'autre certainement. et puis, des projets de romans dont je tairai encore le sujet.

Propos recueillis
par **P. COUSIN**

La Bretagne et la Mer

Dès 1992, j'ai déposé une proposition de Chambre Economique de la Mer en Bretagne, en insistant sur le fait qu'il ne paraissait fortement intéressant que la première région maritime de France soit initiatrice en ce domaine. Naïvement, je croyais que c'était là un argument décisif eu égard à tous les discours sur la vocation maritime naturelle de la Bretagne, issue d'une riche histoire océane et gage d'avenir pour nos activités littorales. Indissociabilité de deux éléments d'un même souffle, d'un même destin : la Bretagne et la mer. La proposition de constituer une telle institution n'est donc pas très singulière ; l'originalité étant bien plus sûrement dans le fait qu'il n'en existât point encore. Aujourd'hui nous n'en sommes donc qu'à proposer une étude de faisabilité et d'opportunité. Nous n'en sommes qu'à établir les modalités d'une recherche exploratoire sur le bien-fondé d'une telle structure alors que d'autres régions, en particulier la région Nord/Pas-de-Calais, ont déjà franchi le pas d'un embryon institutionnel. La région Aquitaine se propose de faire de même.



Néanmoins, en Bretagne, une résolution inscrite dans le Plan Régional 94-98, estimant *"souhaitable qu'une structure régionale de réflexion, de prospective rassemblant les professionnels de toute la filière, les scientifiques, et les formateurs, les collectivités territoriales et l'Etat soit constituée"* laisse espérer une issue favorable à un tel projet dans notre région.

Les réflexions récentes sur la problématique de l'existence d'un Ministère de la Mer (rapport Dujardin), sur le littoral (rapport Bonnot), semblent indiquer que l'intérêt et/ou la possibilité d'une structure nationale consacrée à la Mer ne sont pas évidents. Ces conclusions ne remettent pas en cause notre proposition au niveau régional. Au contraire, elles la légitiment. Il y a là une véritable opportunité politique pour l'Assemblée Régionale de se doter d'outils susceptibles de valoriser une vocation maritime naturelle.

De façon pragmatique, notre démarche s'inscrit actuellement dans le cadre de la mise en œuvre de cette résolution. En effet, l'heure n'est plus à expliciter longuement la place que doit prendre la mer et le monde maritime dans le dessein régional. Nous ne comptons plus les rapports, dossiers, documents, les débats qui établissent des propositions, qui expriment des besoins. Le moment est venu de franchir le pas et de constituer un outil prospectif au service de la Communauté côtière dans son ensemble.

Ce dessein rencontre deux types de problèmes :

1) Un problème de sensibilisation et de mobilisation

En effet, si cette initiative rencontre une certaine sympathie "naturelle" aussi en Bretagne, comme notre vocation maritime, il reste à la transformer en dynamique pour l'action. La levée des contraintes et des réticences nécessite donc une mission de mobilisation des usagers de la mer, dans une démarche de sensibilisation accrue. Il y a donc tout un travail de mise en évidence des opportunités, des liaisons nécessaires dans le respect des organismes existants du secteur maritime. Il ne s'agit pas de se substituer à quelques compétences déjà attribuées, à quelques pouvoirs légitimes. Il s'agit de rendre compte du fait que si chaque organisme, chaque acteur, détient une part de notre vocation maritime, celle-ci ne se manifestera vraiment que si des connexions sont institutionnalisées. C'est le pari de la nécessaire synergie régionale pour que notre ambition maritime, pour que le monde marin, s'expriment enfin dans toute sa diversité, dans toutes ses dimensions.

2) Un problème institutionnel

La question est donc de savoir à quel niveau d'administration il est nécessaire de se placer pour agir et réfléchir sur cet univers maritime. Il s'agit de déterminer le type de structure qui permettra de réaliser la globalisation des "choses de la mer", nécessaire pour faire émerger une ambition ou une volonté maritime.

La recherche exploratoire recouvre deux aspects :

Une étude d'opportunité qui s'apparente à un audit institutionnel du Secteur Maritime Régional. Cette étude se décline donc :

1) par une meilleure connaissance de ces acteurs (établissement d'une liste de ces organismes que l'on assure si nombreux, étude de la pertinence des besoins par rapport à leurs compétences respectives) ;

2) par une approche comparée avec les structures existantes dans d'autres régions maritimes nationales ou européennes ;

3) par un examen d'organismes similaires des autres secteurs ;

4) par une étude technique et approfondie des possibilités perçues (centre de ressources, centre de formalité, observatoire des activités liées à la mer...) ;

Une étude de faisabilité qui s'apparente à l'établissement d'une proposition organisationnelle :

1) Lister et expliciter les attributions et compétences.

2) Définir la structure administrative, définir les partenaires, établir les modalités financières.

3) Déterminer l'organisation interne et le fonctionnement.

Dans ce but, une association s'est constituée afin de mener cette recherche exploratoire dans la perspective du prochain plan régional.

Cette aventure maritime dans le dédale des structures, institutions et volontés éparses est ouverte, comme l'association, à toutes personnes désireuses de faire aboutir ce projet. La proposition devra être établie pour la fin 1997. Toutes les contributions et les bonnes volontés sont les bienvenues, ne serait-ce que pour établir des relais de sensibilisation sur le littoral breton. Vous pouvez écrire à l'adresse indiquée. Merci de votre soutien.

Bernard UGUEN
Conseiller Régional de Bretagne

Ethnocides et génocides

De l'ethnocide imbécile...

Les journaux des organisations martiniquaises ou guadeloupéennes ont fait état et se sont justement indignés d'une note de service diffusée à la prison de la Santé à Paris. Cette note interdit aux personnels pénitentiaires tout usage du créole. Elle déclare notamment : *"Depuis un certain temps, j'ai été amené à constater que certains surveillants se complaisaient à parler leur Dialecte.*

Chaque agent doit respecter les règles du langage francophone, conformément au texte de loi n° 94-565 du 4 août 1994.

Décret 95-240 du 3 mars 1995 : Les expressions étrangères, les archaïsmes et locutions surannées, ainsi que les expressions discourtoises ne seront plus tolérés dans le service des parloirs.

Tout agent public doit se conformer au principe général selon lequel "La langue de la République est le français" et assurer la stricte application des dispositions relatives à l'emploi de la langue française, chacun doit veiller à l'utilisation d'un français correct, précis et de qualité.

La Santé, le 18-12-1995

Le Chef de service, responsable des Parloirs, Gérard Bourdon".

Les fonctionnaires antillais n'ont pas accepté cette injonction et l'intégriste de la langue française (peut-être d'origine bretonne ?) a dû battre en retraite.

Ils ont cependant été victimes, ou failli l'être de la loi Toubon sur la défense du français, loi que Camille Darsières, député de la Martinique, élu du Parti Progressiste Martiniquais, avait combattu lors du vote à l'Assemblée Nationale en déclarant : *"... Cette loi, appréciez-la en Europe, avec les données du vécu en Europe.*

Outre-mer, cette loi qui impose, qui élimine, qui va jusqu'à sanctionner, risque d'être une arme de plus pour les nostalgiques du temps de la domination. Ainsi appliquée, contre-pied inintelligent de la valeur sûre qu'est notre langue régionale, la loi qui vous est proposée est source de heurts...".

Cette loi Toubon fait des victimes parmi les Antillais, parmi les minorités de l'hexagone, mais aussi dans d'autres pays qui reprennent le modèle de l'Etat-nation à la française. Ainsi, le 15 novembre dernier, les députés slovaques ont adopté une loi faisant du slovaque la seule langue administrative du pays, une loi, selon les Hongrois, largement inspirée du projet Toubon sur la défense de la langue française (1), qui devrait apaiser les ultra-nationalistes slovaques, mais qui inquiète la minorité hongroise (formant plus de 10 % de la population de la Slovaquie).

Dans d'autres pays, poussée à l'extrême, la logique de l'état-nation aboutit aux massacres que l'on sait en Bosnie-Herzégovine ou en Turquie.

...au génocide criminel

Ainsi en Australie, les jeunes Aborigènes souffrent plus que les autres des effets du système de justice pénale.

En 1995, la proportion des mineurs Aborigènes détenus dans certains Etats atteignait 60 % ; en général, ils ont 18,6 fois plus de risques d'être incarcérés que les autres jeunes ; ils sont souvent placés en détention pour des infractions légères qui n'entraînent pas d'incarcération pour les non aborigènes : état d'ébriété sur la voie publique par exemple.

Mais il y a pire. D'après les statistiques établies par "Amnesty International", les Aborigènes ne représentent en 1995 que 1,3 % de la population carcérale de plus de quatorze ans, mais près de 25 % des décès en détention. Au moins quinze d'entre eux et un Maori ont trouvé la mort dans une prison ou en garde à vue en 1995.

Cette situation n'est pas nouvelle. Une "Commission royale d'enquête" créée en 1987, a au bout de quelques années, publié plus de trois cents recommandations pour éviter une telle situation. Cela n'a pas eu d'effet, à tel point que le gouvernement fédéral prévoit une conférence nationale sur la question.

De telles choses n'arrivent pas qu'en Australie. Quand on sait comment sont traités dans certains commissariats de police de certains pays européens ceux qui ont la peau un peu plus foncée que les autres, il y a aussi de quoi avoir des inquiétudes.

Y.J.

(Sources : *"Le Progressiste"*, journal du PPM et *"La Chronique"* d'Amnesty International).

Bretagne-Gorazde : solidarités citoyennes

Il s'agit-là d'un projet des comités et collectifs de "citoyens-citoyennes pour la Bosnie-Herzégovine" de Bretagne. Il consiste en l'envoi à Gorazde d'un convoi citoyen, politique et humanitaire, du 11 au 24 avril prochain.

Il fait suite aux différents contacts qui ont eu lieu depuis 1993 entre le collectif pour la Bosnie-Herzégovine de Saint-Brieuc et la ville assiégée. Il est soutenu par plusieurs municipalités de Bretagne (Saint-Brieuc, Quimper, Lorient) et par le Conseil Général des Côtes d'Armor.

La résistance de Gorazde, assiégée depuis avril 1992 par les Serbes, est exemplaire par son caractère démocratique ; elle est symbolique de la lutte de citoyens épris de justice et de paix. L'avenir de Gorazde est et sera emblématique des valeurs que l'Europe voudra y défendre aux côtés des démocrates bosniaques.

Le projet a pour but de soutenir Gorazde par l'envoi d'une délégation citoyenne d'une trentaine de personnes, dont des élus, pour développer des relations entre les habitants de Gorazde et ceux des villes bretonnes qui la soutiennent depuis 1993, pour créer des liens avec la population de Gorazde pour briser l'isolement de la ville et pour y consolider les liens sociaux et démocratiques. Le but est aussi de faire pression sur les dirigeants français et sur ceux de l'ONU pour obtenir un désenclavement effectif et total de Gorazde.

La solidarité citoyenne et politique sera complétée par une solidarité humanitaire par l'apport d'une aide d'urgence en chaussures, en fournitures et équipements scolaires, en matériel médical et dentaire.

Pour de plus amples renseignements ou pour toute aide concrète, s'adresser à la Coordination régionale de Bretagne sud de "Citoyens-citoyennes pour la Bosnie-Herzégovine". Ty Floueren-Lanriot 29350 Moëlan s/Mer. Tél. Fax 98.71.10.76.

Y.J.

Mexique : vers l'autonomie des peuples indigènes ?

Au début de janvier s'est ouvert à San Cristobal de Las Casas (Chiapas) le premier Forum National Indigène convoqué par l'EZLN (Armée Zapatiste de Libération Nationale) regroupant 300 délégués d'organisations indépendantes (dont les représentants de 32 ethnies indiennes), 24 délégués zapatistes et auquel devaient également participer plusieurs évêques.

Le 4 janvier, l'EZLN a adressé aux participants au Forum un communiqué dans lequel l'on pouvait lire : *"Nous, les zapatistes, n'avons rien inventé. Nous n'avons pas inventé la dignité indienne. Vous avez toujours porté la parole, vous avez toujours lutté, vous avez toujours été dignes. Nous, les zapatistes, avons simplement rappelé au Mexique et au monde que nous, les indiens, existons, et que nous ne voulons pas mourir. Notre parole a été nouvelle pour ceux qui ont perdu la mémoire, mais pour vous, notre parole n'est pas nouvelle parce que déjà nos aïeux les plus anciens la disaient (...). Le monde que nous essayons de construire est un monde où tous auraient leur place, sans avoir besoin de dominer autrui (...). Ce Forum national indigène peut être un exemple de ce que nous n'avons à demander la permission pour nous penser comme des êtres libres, justes et démocratiques"*.

La demande d'autonomie

Les conclusions des diverses réunions préparatoires ont convergé vers la demande d'autonomie communautaire, municipale et régionale pour les peuples indiens et vers la demande de la réforme de l'article 27 de la Constitution qui consacrait la propriété collective de la terre des communautés dans le cadre des "ejidos", avant qu'il ne soit récemment modifié pour signer les accords de l'ALENA (Accord de Libre Echange Nord-Américain) avec le Canada et les Etats-Unis qui tiennent à la libre propriété individuelle.

Le 6 janvier, le commandant Tacho présentait le concept d'autonomie des peuples indiens comme "l'axe" d'un changement décisif de la relation entre les communautés indiennes et l'Etat mexicain, et comme l'une des demandes les plus importantes du Forum National Indigène.

Cela n'a cependant pas empêché les discussions sur d'autres sujets comme sur les femmes mettant en évidence la nécessité de "changer les coutumes qui nuisent aux femmes" (comme "le fait que la femme doit se laisser battre par l'homme").

Un premier accord

Après le Forum, les représentants de la guérilla zapatiste et ceux du gouvernement sont parvenus le 18 janvier à une série d'accords de principe sur les droits des communautés indigènes, après neuf jours de négociations. Ces accords reconnaissent que le droit à l'autonomie et à l'autodétermination des communautés indiennes deviendrait un droit constitutionnel.

Il y a eu une entente entre les zapatistes et l'état mexicain pour signer le 16 février un premier accord reconnaissant une certaine forme d'autonomie pour les populations autochtones.

Pour les zapatistes, les accords *"ouvrent la voie à la participation des indigènes et vont leur permettre d'avancer dans leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits"*, tout en précisant *"nous n'avons pas obtenu la reconnaissance des autonomies locales et régionales"*.

En fait, le "principe de la libre détermination" défini dans le document commun, s'inscrit dans le cadre des institutions juridiques et politiques de la nation". Au mieux, il s'agira du redécoupage de certaines municipalités pour permettre aux populations autochtones (le tiers de la population du Chiapas) de désigner leurs propres autorités.

Pour Gilberto Lopez y Rivas, anthropologue ayant participé dans les années 80 à la mise en place des structures d'autonomie en faveur des Miskitos du Nicaragua, un des conseillers de l'EZLN, l'acceptation par le gouvernement du Mexique du concept d'autonomie est un pas important car *"jusqu'à présent, on ne pouvait imaginer que le mot "autonomie" apparaîtrait un jour dans la Constitution"*.

Rester vigilant

Avant la signature de "l'accord minimum", l'EZLN a consulté sa base. Les personnes interrogées ont à 96 % donné leur accord pour la signature. Mais dans la même proportion, ils ont condamné le déroulement des négociations qui n'ont pas permis de résoudre le problème de la terre. Il faut dire que le gouvernement mexicain a refusé d'ouvrir à nouveau le dossier de la réforme agraire (en fait assez théorique) si bien que le problème de l'article 27 de la Constitution n'est pas résolu.

L'accord est un catalogue de bonnes intentions, à faire entrer dans la Constitution et dans les faits. Les négociations n'ont en fait qu'à peine commencé. Seul le premier thème (sur six), "Droits et culture indigènes" a été abordé (1).

Certes, l'on peut avoir une vision optimiste des choses en considérant que de nouveaux accords vont conforter les droits de la situation des peuples indiens. Mais il y a aussi lieu d'être inquiet. Quelle confiance peut-on accorder aux dirigeants nationaux et locaux du Parti Révolutionnaire Institutionnel au pouvoir, largement corrompus et n'hésitant pas à recourir aux assassinats, y compris dans leurs propres rangs (comme l'assassinat du secrétaire général du PRI, en septembre 1994, dont est accusé le frère de l'ex-président Salinas) ? Comment croire au respect du droit des autochtones de désigner leurs propres autorités, quand, au début de janvier, le gouvernement essayait de faire partir de la mairie de San Andrès Larrainzar, les Indiens qui l'occupaient pour faire reconnaître le maire élu selon leurs coutumes ? Comment croire au respect des droits fonciers des Indiens quand ils continuent à être brutalement chassés des terres qui leur ont été légalement attribuées ? Et que réserve l'augmentation pour 1996, en période de grave crise économique, de plus de 44 % du budget des forces armées mexicaines (dont 60.000 hommes sur 175.000 se trouvent actuellement au Chiapas) ? Le gouvernement mexicain ne cherche-t-il pas à gagner du temps, en jetant du lest avant de se retourner contre le mouvement zapatiste, avec la brutalité et la cruauté dont on le sait capable ?

Si cela devait se produire, il nous faudrait alors mettre en œuvre une solidarité encore plus active avec les zapatistes. En attendant, il importe de rester vigilant.

Y.J.

(Sources : *"Le Monde"* ; *"Ya Basta"*, bulletin hebdomadaire du Comité de solidarité avec des peuples du Chiapas en lutte).

(1) Voir l'article de L. Gourmelen dans les PB de novembre et décembre 1995.

Kanaky : vers quel statut ?

Le 29 décembre dernier, Rock Wamytan, nouveau président du Front de Libération Nationale Kanak Socialiste, a présenté à Nouméa le "Projet de société pour Kanaky souverain et indépendant" qui prévoit un transfert progressif de compétences dès 1996 et la création en 2001 d'un pays indépendant baptisé Kanaky, passant avec la France des accords de coopération.

Une semaine auparavant, le député RPR, Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, avait présenté un "schéma pour un statut d'émancipation et de large décentralisation" pour un territoire faisant partie de la République.

Les projets des deux organisations paraissent inconciliables. Cependant, un jeu subtil de concessions réciproques se met en place pour éviter de nouveaux affrontements entre les différentes communautés lors du scrutin d'autodétermination prévu pour 1988.

La recherche d'un consensus

Lors d'une réunion commune du 16 octobre dernier a été établi un accord pour la recherche d'une solution consensuelle. Un calendrier précis de rencontres bilatérales (FLNKS – RPCR) ou tripartites (avec le Haut Commissaire de la République) a été établi en vue de dégager une solution acceptée par les deux parties et ensuite soumise à référendum pour ratification. Une première phase de discussions a eu lieu en janvier à Nouméa, ouvertes en présence du ministre délégué à l'outre-mer.

Le document de travail de Jacques Lafleur prévoit de s'accorder en 1998 sur un pacte trentenaire de paix et de développement en redonnant aux élus locaux la maîtrise des principaux leviers économiques. L'exécutif gérant le territoire serait élu ; il serait présidé par le Haut Commissaire ; le congrès du territoire serait maintenu sous le nom de Chambre des Représentants. Les compétences du territoire seraient étendues au commerce extérieur, au contrôle de l'accès des étrangers à l'emploi, à l'exploitation des ressources minières. L'état garderait le contrôle des relations extérieures, de la défense, de la justice et du maintien de l'ordre, et le statut du territoire ne pourrait plus être remis en cause pendant la durée de trente ans.

Les propositions des indépendantistes du FLNKS sont inspirées du projet de Constitution déposé en 1987 à l'ONU par Jean-Marie Tjibaou : en 1998, la Nouvelle Calédonie deviendrait un pays indépendant laïque et démocratique, appelé Kanaky et disposant de son Parlement. Les spécificités kanak seraient prises en compte ainsi que l'héritage culturel français et l'environnement mélanésien du pacifique sud. Le Parlement élirait le Président. Un sénat coutumier et des conseils d'aires coutumières seraient également créés. Le français resterait la langue véhiculaire du territoire.

Dans le domaine économique et social, le FLNKS souhaite l'attribution au territoire des mêmes compétences que le RPCR, mais dès 1996 ou 1997, pour *"se préparer à l'exercice de la souveraineté"*. Mais il est prêt aussi à laisser à la France *"au moins jusqu'en 2001"* et pour une durée à négocier, le contrôle de la défense, de la justice et de la sécurité intérieure.

Le maintien de la cogestion ?

Les positions quant aux compétences du territoire semblent très proches mais celles concernant le statut du territoire sont encore éloignées, même si des possibilités de compromis semblent se dégager.

Les deux forces politiques qui disposent de 39 des 54 sièges du Congrès et qui ont pour ainsi dire cogéré le territoire jusqu'en juillet dernier, veulent arriver à un accord.

Mais cela ne fait pas l'affaire de l'UNCT (Une Nouvelle Calédonie pour Tous) qui a obtenu 9 sièges aux élections provinciales de juillet (1). Cette organisation dénonce les discussions à deux ou à trois dont elle est exclue. Opposée tant à l'indépendance qu'à la toute-puissance de J. Lafleur, elle veut *"faire entendre la voix de quelques 19.000 électeurs non indépendantistes"*.

Il est à souhaiter que la raison l'emporte et que le droit à l'autodétermination du peuple kanak soit pleinement respecté.

Y.J.

(1) Voir le PB de septembre.
(Source : *"Le Monde"*).

Turquie : bilan accablant de violations des droits de l'homme

Selon un rapport rendu public par l'association turque des droits de l'homme, en 1995, 122 personnes ont été assassinées par les escadrons de la mort ou tuées sous la torture dans les centres de détention durant la période de garde à vue. Le rapport dresse par ailleurs un bilan de la guerre dans les régions kurdes : 3.894 personnes tuées suite à des accrochages armés, 14.473 personnes interpellées, 2.101 arrêtées, 231 personnes "disparues" et 712 peines de prison requises par les Cours de Sûreté de l'Etat à l'encontre des prisonniers d'opinion, dont 172 confirmées.

Sur les trois premières semaines de 1996, l'Association turque des droits de l'homme a relevé 14 assassinats extra-judiciaires, 104 victimes d'accrochages armés, 9 associations et maisons de presse attaquées par la police, dont trois ont été complètement fermées, et 148 années de prison prononcées pour délit d'opinion.

C'est bien ce pays qu'une majorité de députés européens, droite, radicaux et socialistes français confondus, ont fait entrer dans le marché européen.

BULLETIN D'ADHÉSION

J'adhère à l'UDB :

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

A propos d'*"Itinéraire Poétique en Bretagne"*

Anne - Denes Martin n'est pas du tout contente de l'article où Pascal Rannou (n° 384, p. 23-24) commente son itinéraire poétique en Bretagne... La preuve :

"Sans liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur". Encore convient-il de ne pas tronquer, falsifier le texte que l'on prétend juger, ni de privilégier ses critiques aux dépens des grands textes de références.

J'en donnerai pour preuve quelques exemples :

1 – A propos de Corbière : "La mer, il ne l'aime que violente" affirme-t-elle ; et P. Rannou de conclure :

"C'est faire peu de cas de textes comme *Steam Boat* et *A mon cotre Le Négrier*"... (...) Ces deux poèmes font exactement 3 pages sur les 150 pages que comptent *Les Amours Jaunes* (...).

2 – P. Rannou me trouve imprudente d'écrire : "Tristan ignore le **Barzaz-Breiz** et la Renaissance bretonne". Mais les analogies qu'il cite entre **La Rapsodie foraine** et deux textes du **Barzaz-Breiz** ne me semblent pas évidentes (...). Je le renvoie, en revanche, à l'historien Yves Le Gallo.

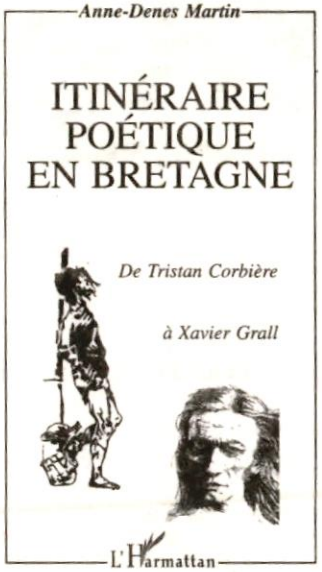
3 – Toujours à propos de Corbière, P. Rannou me cite : "Il a fait un léonard du saint cornouaillais" (il s'agit de Saint Tupetu) pour conclure : "Saint Tu-pe-tu qui, en fait, n'a jamais existé". Sur l'existence de ce saint, je le renvoie à **Léon Le Berre** (...) ou encore à **Anatole Le Braz**.

4 – "Plus grave encore, D. Martin confond l'auteur et l'énonciateur des **Amours Jaunes**", continue P. Rannou, "notamment à propos du père de Tristan (...). Que l'on m'accorde au moins le mérite de savoir que Tristan n'était ni mousse ni orphelin ! Une pratique intelligente et familière de la littérature nous apprend que l'auteur se dévoile souvent sous ses multiples personnages ! (...).

5 – Pour en terminer avec Corbière, P. Rannou me fait écrire : "A Paris comme à Roscoff, Tristan (...) navigue sur son cotre Le Négrier, voyage, s'habille en dandy". Et le critique de s'esclaffer, "imaginant mal le cotre roscovite longeant les berges de la Seine...". Or voici ce que j'ai écrit : "A Paris comme à Roscoff, Tristan est à l'abri du besoin, navigue sur son cotre Le Négrier, voyage, s'habille en dandy, édite son œuvre à compte d'auteur". Ce qui est tout à fait différent !

6 – A propos de Saint-Pol-Roux, P. Rannou résume : "Le barde de Camaret promettait beaucoup depuis longtemps, sans donner grand chose". C'est une réduction et une interprétation hasardeuses de ce que j'ai écrit (...).

7 – Idem pour Max Jacob. Comment P. Rannou peut-il écrire que dans mon livre l'œuvre "de Max Jacob se lit essentiellement dans les **Poèmes de Morven le Gaélique**, dont les extraits proposés nous paraissent bien insipides", alors que j'ai cité autant d'extraits de **La Côte** (...).



8 – La citation qui m'est attribuée dans le chapitre sur Guillevic (...) est évidemment inexacte. J'ai écrit : "Le premier poète breton de la mesure".

9 – On peut faire dire à un texte ce que l'on veut. Il suffit pour cela de supprimer ce qui précède la citation que l'on donne, et P. Rannou est passé maître dans cet art. Exemple, le chapitre sur P. Keineg : Rannou me cite : "son œuvre tout entière est consacrée à la Bretagne", pour conclure : "ce qui est inexact, compte tenu de sa production récente". Mais si on lit le paragraphe qui précède la phrase incriminée : "Il rompt les amarres et s'embarque en 1975 pour les États-Unis" et la citation qui suit (...) on comprend que son œuvre est consacrée à la Bretagne jusqu'en 1975 !

10 – Je terminerai avec Armand Robin, pour lequel il m'est reproché de ne pas faire mention des travaux de Françoise Morvan. Faux ! Françoise Morvan fait l'objet d'une citation de 7 lignes page 195 et deux de ses ouvrages sur Robin sont cités en référence page 276 (...).

Ce livre s'adresse à un large public, y compris hors de Bretagne (...). Il ne convenait donc pas de casser la lecture par d'incessantes citations sur ce que X ou X pensait de tel ou tel poète et encore moins d'alourdir la bibliographie, déjà de 8 pages. Je l'ai fait cependant, quand il s'agissait d'œuvres majeures qui modifiaient la vision que l'on pouvait avoir d'un auteur ou d'un sujet ; ex : (...) l'**Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne.** A travers cette encyclopédie, je renvoie, indirectement, aux auteurs, par exemple à J.A. Le Gall sur Le Braz et Le Goffic.

Sur ma biographie, P. Rannou est également mal informé (...) je n'ai jamais quitté la Bretagne, j'y habite cinq mois de l'année (...) A Douarnenez précisément où il y a une excellente librairie bretonne "Ar Vro" dans laquelle on peut se procurer ou commander tout ce qui paraît en Bretagne.

Anne-Denes MARTIN

Réponse de Pascal Rannou

Je suis effaré qu'un auteur puisse écrire de tels propos après une recension qui lui est, de plus, très favorable, et dont l'objectif était de promouvoir l'ouvrage par une lecture minutieuse et honnête, c'est-à-dire sans complaisance. Si vous aviez un minimum de bonne foi, vous me remercierez de relever chez vous ces erreurs et ces lacunes. Mais, blessée dans votre amour-propre, vous ne supportez pas qu'on les souligne. Or, c'est mon devoir que d'en informer mes lecteurs. Signalons de plus que, sur les 366 lignes d'un article qui m'a demandé une vingtaine d'heures de travail bénévole, 136 peuvent être qualifiées de négatives. Parmi elles **45** seulement suscitent votre indignation ! J'en conclus que vous êtes bien obligée d'approuver les 321 autres – qui contiennent des critiques majeures. Vous n'en contester aucune : et pour cause ; elles sont inattaquables ! Alors, vous vous accrochez désespérément à des vétilles, souvent contestables. Y répondre est fastidieux. L'article n'étant pas diffamatoire, aucun "droit de réponse" ne s'impose. Allons-y quand même.

1. – Il y a d'autres exemples, un seul suffirait à infirmer une formule trop catégorique.

2. – Je maintiens. Tout respectable qu'il soit, Y. Le Gallo n'est pas incontestable, et ce n'est pas moi, mais Ch. Angelet, éminent tristanien, qui relève ces analogies. Mais vous persistez à ignorer son existence... tout en me reprochant d'ignorer les "grands textes de références". Quel aplomb ! De fait, je mentionne abondamment Y. Le Gallo dans mon **T. Corbière**.

3. – Je maintiens. D'ailleurs, j'explique en quelques mots dans l'article pourquoi je conteste cette tradition. Mais vous ne daignez même pas relever cet argument et envisager le fait que vous puissiez avoir tort, car cette idée-là vous est vraiment trop pénible !

4. – Maintenu. Comme tous les critiques corbiériens, vous dégagez une psychologie de l'auteur à partir de la situation de l'énonciateur des **AJ**, qui ne lui est pas forcément assimilable (...).

5. – N'importe quoi ! Dans les deux cas, l'absurdité demeure.

6. – C'est honteux ! C'est vous qui réduisez : à la suite, j'écris : "il était devenu son propre livre". Au lecteur de juger si ma reformulation trahit votre pensée. Et cela n'a rien qui vous soit hostile.

7. – Admettons : **Morven** est 5 fois cité, **La Côte**, 4 fois. Y a-t-il là de quoi pousser des hauts cris ? Comme vous ne digérez pas qu'on relève chez vous des lacunes importantes (cf. autres remarques sur Corbière !), vous essayez de donner à votre rancœur l'apparence du rationnel. Et j'ai bien le droit de juger la poésie de Max Jacob insipide !

8. – Voilà qui confirme ce qui précède. C'est une coquille, et vous le savez fort bien.

9. – Que signifie "tout entière" (cf remarque 1) "On comprend", c'est vite dit. On peut vivre aux USA et écrire sur la Bretagne. D'autres l'ont fait.

10. – Il est question de la bibliographie, qui ne mentionne pas la thèse de F. Morvan.

– avant-dernier paragraphe : Il ne s'agit pas de citer, mais d'actualiser. Le "grand public" peut "sauter" une bibliographie si ça l'ennuie. Il mérite aussi qu'on le renvoie aux "œuvres majeures qui modifi(ent) la vision (...) d'un auteur ou d'un sujet", notamment ceux parus depuis 1980 ! Il faudrait, par ailleurs, être devin pour savoir que la mention d'un ouvrage collectif renvoie à tel ou tel...

– dernier paragraphe : N'étant pas membre des R.G., j'ignore en effet où vous habitez et avoue avoir d'autres soucis. La notice, p. 4 de couverture, indique que vous travaillez à Bordeaux. A la limite, si vous y habitiez, vous seriez plus excusable d'ignorer Conan ou Loisel. Là, vous êtes carrément impardonnable, surtout si vous fréquenter une librairie bretonne...

J'ai toujours eu pour vos travaux une réelle estime, et pensait vous le montrer par cette critique attentive qui vous a valu des lecteurs !

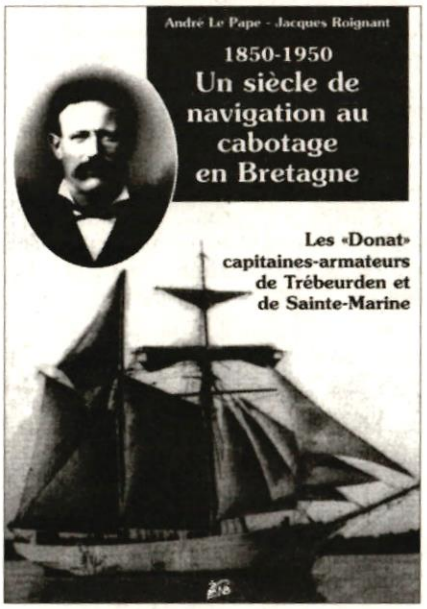
Pascal RANNOU

● Un siècle de navigation au cabotage en Bretagne

Il s'agit d'un ouvrage rédigé par deux habitants de Trébeurden, André Le Pape et Jacques Roignant et consacré à la famille Donat, capitaines-armateurs de Trébeurden et de Sainte-Marine. Les auteurs se sont penchés avec une scrupuleuse et longue attention sur la destinée d'une famille d'armateurs, les contraintes du travail , la vie à bord des caboteurs, de 1850 à 1950. L'un des auteurs est d'ailleurs le petits-fils de Gabriel Donat, le fondateur de la dynastie.

Les travaux d'archives ont aboutit à une série de brèves séquences, de 2 à 5 pages : Lannion à la Révolution de 1848, l'enfant trouvé de Sainte Anne, l'apprentissage, *"l'Héroïne"*, le patron-pêcheur, etc. Cela permet de retracer la carrière de Gabriel Donat, enfant trouvé, devenu propriétaire d'une goélette de 75 tonneaux, et de ses enfants, dont six seront capitaines.

L'ouvrage fournit une trentaine de photos anciennes et de fac-similés de documents maritimes divers. Une recherche sur une famille donnée peut



aussi ouvrir des pistes intéressantes sur bien d'autres sujets. 164 pages intéressantes (Nature et Bretagne, 150 F).

● La mer intérieure,

nouvelle d'Aude Le Dubé

Coop Breizh récidive en publiant des auteurs inédits jusque-là. Cette fois, il s'agit d'une nouvelle d'une Lorientaise longtemps émigrée aux Etats-Unis.

Un narrateur raconte des histoires. 124 pages d'histoires, de souvenirs, de séquences d'ombres et de lumières. Un enfant, une famille, dont la survie est la question, un inconnu qui devient locataire, une idée fixe qui traîne des années durant.

C'est bien conté, simple, prenant, très vraisemblable le plus souvent. Et l'on marche, au point de lire le récit d'une traite (88 F).

AL LIAMM

KELC'HGELAOUEN
LENNEGEL DAOUVIZIEK

Koumanant : 180 lur.
P. Ar Bihan, 16 Straed ar Forniou
Raz, 35400 Saint-Malo

● Faut-il qu'il m'en souvienne

Evoquer les premiers âges de la vie ne va pas sans difficulté. Marie-France Le Ray-Robé tente l'expérience avec une fraîcheur d'écriture que nous lui reconnaissons volontiers. Ainsi, dans *Faut-il qu'il m'en souvienne...*, réussit-elle à évoquer la blessure secrète d'un enfant sans tomber dans le prêchi-prêcha larmoyant. Par petites touches simples, elle parle de cet enfant (sans prénom : comme pour mieux garder ses distances) que, de la sœur aînée – si aînée – jusqu'à la mère, personne n'aime vraiment. On découvre surtout que les parents n'ont jamais oublié "l'autre", celui qui est mort : *"la matrice maternelle, jadis si accueillante pour le fœtus de l'enfant mort, s'était rebellée à l'annonce de cette vie nouvelle qui se blottissait en elle"...*

Certes, tout n'est pas parfait : en particulier M.F. Le Ray-Robé abuse de points d'exclamation et de certaines tournures qui fleurent bon le devoir d'école (*"Ah ! Que de bons voyages M. du Mollet.../Oh bien sûr, pas n'importe lesquelles !"*), mais tel qu'il est, ce bref récit se laisse lire facilement et ne manque pas d'intérêt.

Y. LEMARIE

Liv'Editions Guernalez, BP 15, 56320 Le Faouet.

● Le vivier brestois...

C'est avec intérêt et sympathie que l'on constate que Brest comprendra bientôt un nombre important de revues de qualité par habitant... Y. Lemarié a déjà rendu compte de *L'Authenticiste* lors de la publication de ses premiers numéros. Nous donnons ici la parole à J.Y. Guigot, un des rédacteurs fondateurs de cette publication attachante, qui a l'originalité de concilier "matière de Bretagne" et philosophie. Saluons par ailleurs le courage qu'a eu l'équipe de la revue pour éditer *Bodérès d'octobre*, recueil posthume de Paul Quéré où le poète-sculpteur-peintre de Ploneour-Lanvern livre à demi-mot ses préoccupations concernant le fin mot de l'écriture, et ses rapports avec la sensation qui la fait naître au contact d'une nature interrogée avec humilité.

Saluons aussi deux autres naissances. Armorica publie les travaux d'étudiants brestois en ethnologie. Le n° 1 offre un intéressant et copieux – bien qu'un peu scolaire – article sur les rapports qu'unissent l'Ankou et la BD (Mikaël Le Gall) et d'autres contributions sur la Breuriez de Plougastel-Daoulas (E. Martin), sur le mégalithisme identitaire (H. Bedri) et, surtout, un propos malicieux et plein d'à-propos de P. Gouletquer sur le statut actuel de l'archéologie. Voilà qui ne saurait laisser indifférent les "antiquaires" d'aujourd'hui !

Dans un autre genre mais toujours à Brest, *Parallèles* se propose d'explorer l'imaginaire, notamment sous les formes que lui donnent l'onirisme, le fantastique, la science-fiction, aux plans aussi bien graphique que littéraire. Cette très belle revue de grand format propose, dans le n° 1, de solides dossiers sur Lovecraft et Tolkien, ainsi qu'une intéressante interview du dessinateur Dantec, visionnaire inspiré, Gustave Doré des temps modernes, illustrée de reproductions impressionnantes. Le n° 2 propose un dossier d'une richesse remarquable sur l'univers de la ville traitée par la science-fiction : études, interview, nouvelles, bibliographie et analyses d'œuvres composent le sommaire d'un numéro qui comblera les amateurs.

Adresses : "L'Authenticiste", 2 rue Marengo, 29200 Brest. 4 numéros parus, 37 F chacun. "Bodérès d'Octobre", par P. Quéré, même adresse, 55 F. "Armorica", 10, rue de Poull ar Horred, 29200 Brest, 40 F le n°. "Parallèles", 6 rue Branda, Brest, 40 F le n° (98.44.82.41).

Pascal RANNOU

➥ page 27

J.Y. Guigot présente la revue "L'AUTHENTICISTE"

Le P.B. : Lancer une revue n'est pas une mince affaire. Autour de quel projet se sont groupés les créateurs de l'Authenticiste ?

R : Nous nous sommes regroupés, voici maintenant deux ans et demi, autour d'un projet dont les contours furent au préalable assez vagues. Ce qui nous guidait, c'était une révolte que nous ressentions vis-à-vis de l'assentiment général à l'encontre de l'ordre établi (libéral et moralisant) où la pensée est, depuis toujours, demeurée absente. Face à ce néant, que seules la lâcheté et l'hypocrisie, parviennent encore aujourd'hui à préserver, nous dûmes choisir entre la révolte et l'abdication. Notre choix fut rapide ; et de celui-ci est né l'Authenticiste.

Le P.B. : L'Authenticiste est un titre qui peut paraître un peu déroutant, voire prétentieux, néanmoins, à la lecture des quatre premiers numéros, on se rend compte que cette nation vous est chère, et qu'elle repose sur une tradition philosophique dont vous vous faites ardemment l'écho. Pouvez-vous dire en quelques mots en quoi consiste cet idéal ?

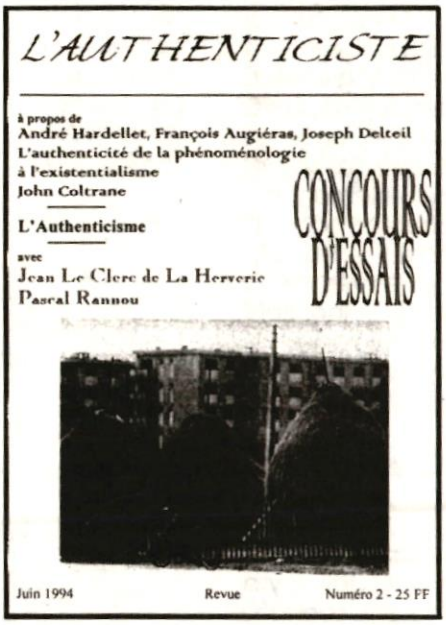
R : Définir en quelques mots notre idéal n'est pas chose aisée. L'Authenticisme comporte en lui-même un double projet. D'une part, il convient de percevoir l'homme, et tout ce qui se rattache à lui (la morale par exemple) en mouvement, dans une trajectoire qui se nourrirait elle-même. Aucun critérium ni fondement quelconque ne vient enfermer l'homme a priori, l'homme devient son projet, et son authenticité sera composée de l'ensemble de sa vie et des différents projets qui l'auront fondée. Ainsi, l'authenticité n'est pas à retrouver mais à créer. D'autre part, il s'agissait pour nous de libérer ce mot : "authenticité", des blasphèmes qu'il eût à subir au cours de l'histoire. Les différents mouvements fascistes tentèrent d'enfermer cette notion dans la nostalgie d'un paradis perdu qu'il faudrait retrouver, et d'un idéal auquel se référer.

Ni concept, ni idéologie, l'authenticisme affirme que l'homme est libre d'une "liberté sans emploi", pour reprendre André Gide, et qu'il lui appartient, par un projet individuel, de fonder son authenticité.

Le P.B. : Que répondez-vous si l'on vous dit qu'Hitler et Khomeiny étaient sûrement authentiques ?

R : Cette question est du plus haut intérêt car elle détermine le passage de l'authenticité à l'Authenticisme, à savoir de l'individualisme au collectif.

Authentiques, Hitler et Khomeiny l'étaient sans aucun doute. Ils se sont en effet créés entièrement par leurs actes, et assumèrent ceux-ci dans leur totalité. Ils ne furent rien à leur naissance, comme chacun de nous, et se sont investis dans un projet destructeur qui les rendit barbares, car rien de celui-ci. L'humanité ne peut se reprendre sur une idéologie dont le néant est le seul aboutissement. Or, l'Authenticisme est le passage du projet individuel à l'Autre, au regard, à l'échange, et donc aussi à la rupture



inéluctable qu'a à affronter celui qui s'ouvre au monde. La contradiction dans l'échange est indispensable pour progresser, même si elle est quelquefois douloureuse. Le totalitarisme peut être authentique, il l'est même souvent, mais il est incapable, par essence, de franchir le pas du "Je" au "Nous". L'exemple le plus fondamental de ce passage est l'Amour. L'amour relève toujours de la surprise et de l'inattendu (comme le montrèrent si bien les Surréalistes) et se révèle être chez tout homme comme le stade ultime de l'existence. Seulement, les deux individus précités tentèrent de le maîtriser, alors qu'il échappe à toute idéologie. En démocratie, l'amour évolue parallèlement au pouvoir, sous une dictature, il apparaît contre celui-ci.

Le P.B. : Les contributions que l'on découvre dans votre revue illustrent deux thématiques : la philosophie, souvent très pointue, et la quête de la Bretagne, plus sensible peut-être dans les textes littéraires. Ne craignez-vous pas que tous les textes philosophiques très érudits ne rebutent une partie de vos lecteurs qu'intéresse surtout la "Matière de Bretagne" ? Ces deux thèmes sont-ils susceptibles de se rejoindre un jour ? Il y a-t-il matière à philosopher en Bretagne sur la production artistique bretonne ?

R : La philosophie et la Matière de Bretagne sont deux sources que nous remontons pour nous interroger sur l'Être ; l'une se ramène au concept, l'autre à l'imaginaire. Loin de s'opposer, toutes deux s'enrichissent, mais il ne fait aucun doute que ces deux voies ne seront pas amenées à se rejoindre avant bien longtemps. Cependant, les lecteurs doivent bien se garder de les poser l'une contre l'autre. Notre projet regroupe tout ce qui peut nous amener à nous questionner sur l'homme. Le merveilleux celtique et la philosophie en font partie, au même titre que la poésie, mais il serait hasardeux d'entrer dans une querelle de chapelle qui ne repose bien souvent que sur le caractère apparemment plus facile de la poésie ou de la Matière de Bretagne. Apparence bien trompeuse, et qui dénature son objet. Tous trois sont comme un triple faisceau lumineux destiné à éclairer la zone d'ombre de l'être, et nous séparer de l'un d'entre eux, pour des raisons si fastidieuses, serait regrettable.

Le P.B. : Vous avez aussi édité Paul Quéré, disparu récemment. Pourquoi ce choix ? Avez-vous d'autres projets éditoriaux ?

R : Les plus belles rencontres sont souvent le fruit du hasard, et c'est lui seul qui nous a guidés vers Paul Quéré, par l'intermédiaire de ce texte flamboyant de pureté qu'est "Bodérès d'Octobre". Le cœur seul nous a encouragés à éditer ce livre, nous n'avons pas, dans l'immédiat, d'autres projets éditoriaux.

Le P.B. : Quelle sera la matière des numéros à venir ?

R : Le n° 5, à paraître en février, sera entièrement consacré à la Roumanie. Le n° 6, déjà en préparation, poursuivra la réflexion sur l'authenticité et l'élargira à l'art, au politique, tout en revenant sur la Bretagne, la philosophie et la poésie. Il paraîtra début juin.

(interview P.R.)

L'école bunker de Monsieur Bayrou

L'école, ce lieu jusqu'ici relativement préservé des poussées régulières de violence ne tient plus. Les cache-misère, depuis longtemps dressés sont devenus si étriqués, que l'aveuglante et tellement prévisible réalité éclate au grand jour. Alors, le ministère de l'Education s'avance et proclame sa volonté de *resanctuariser l'école*. Ce discours, frileux et fort peu imaginatif, ne fait rien d'autre que révéler l'incapacité de la société – et des élites qui prétendent la diriger – à prendre la mesure de ses mutations, à les prévoir, les accompagner, les orienter.

Où est la violence ?

On a trop longtemps fait mine de croire que l'école pourrait être épargnée par les diverses manifestations qui, partout autour d'elle, se développent allégrement. La société se délabre, les inégalités sociales s'accroissent, les exclusions progressent. Et l'on voudrait que les jeunes, une fois franchie la porte de l'école, soient amnésiques, deviennent des individus totalement différents de ce qu'ils sont à l'extérieur. N'est-ce-pas trop demander à des êtres forcément encore fragiles, à la personnalité en construction ? Certes, les jeunes vont à l'école pour y faire et y trouver ce qu'ils ne rencontrent pas ailleurs ; cela ne saurait se substituer totalement à ce qu'ils connaissent au-dehors mais s'y ajoute, plus ou moins bien, selon les milieux familial et social d'où ils viennent.

Certains discours, hypocritement flatteurs, présentaient les enseignants comme le dernier rempart à tous les maux de la société. S'ils avaient pu tenir ce rôle encore un bout de temps, cela aurait dispensé de se pencher sérieusement sur le problème. En fait, il y a beau temps que les profs des établissements scolaires réputés difficiles ont compris à quel point le problème est grave, à quel point certains élèves, de plus en plus nombreux, ont une représentation négative du monde scolaire, un mépris affiché pour le rôle de l'enseignant. Ces profs-là font ce qu'ils peuvent ; ils aiment encore leur métier. Ne leur demandons pas tout, surtout quand tant d'autres, *responsables* politiques et économiques, ne font rien.

On peut continuer de minimiser le problème, affirmer, comme le fait le ministre, que la violence ne touche qu'une poignée d'établissements sur des milliers toujours paisibles. On peut aussi accuser les médias de monter en épingle des événements prétendus isolés. Que gagnerait-on à ce nouvel avatar de la politique de l'autruche ? Une récente enquête réalisée auprès des membres du personnel des établissements scolaires montre que 70 % de ceux-ci connaissent des actes de violence. Quant aux médias qui, sans doute, en rajoutent un peu – on y est habitué – que ne dirait-on pas s'ils restaient muets ou très discrets ?

A avoir attendu d'être au pied du mur, on le trouve infranchissable. Lui tourner le dos une fois encore serait criminel. Mais, ne nous trompons pas de diagnostic : c'est la société violente et malade de ses inégalités criantes qu'il faut guérir, pas la seule école qui n'en est souvent que le reflet.

Les îlots du savoir

La responsabilité des hommes politiques est grande dans la formulation claire du diagnostic et dans l'ordonnance des remèdes nécessaires pour endiguer puis faire reculer le mal. Y sont-ils prêts, sont-ils compétents ? Il est permis d'en douter pour le ministre de la Ville, le jovial M. Gaudin, il faut, dans les établissements scolaires agités, *"faire un peu de morale républicaine"*. Que peut signifier une morale ainsi qualifiée pour des jeunes qui baignent dans un monde chaque jour un peu plus gangrené par la corruption des élites, l'appât éhonté du gain, la compétition sauvage ? Balayez donc d'abord devant la porte de votre parti politique, M. Gaudin !

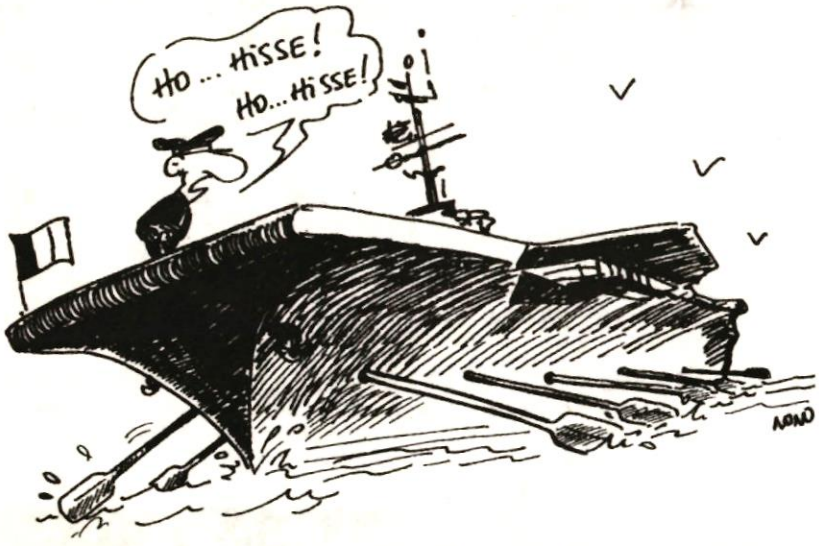
Le doute s'amplifie lorsque l'on regarde sérieusement la manière dont on traite concrètement les problèmes. En novembre dernier, les étudiants sont descendus dans la rue. On a su, une fois de plus, les calmer. On y a mis quelques moyens, notamment des enseignants supplémentaires. Une bonne part de ces derniers ont été pris dans les lycées qui, comme chacun sait, en ont trop ! C'est maintenant au tour des collèges à réclamer des moyens suffisants pour encadrer des effectifs scolaires trop nombreux. On leur en donne, au coup par coup, en les prenant sur des établissements décrétés sans histoire. Déshabiller Paul pour habiller Pierre, voilà une ambitieuse politique. Notre moraliste marseillais n'appellerait-il pas cela *solidarité républicaine* ?

Quand on refuse d'administrer au malade les bons remèdes, il ne reste qu'à protéger, en l'isolant, ce qui peut encore être préservé. Cernons l'école de hauts murs, barricadons-la dans l'espoir craintif de la sauver des turpitudes de la mauvaise part de la société, celle qui n'habite pas les bons quartiers. Cette théorie du bunker est suicidaire. Elle mise sur la préservation des lieux du savoir comme îlots flottants sur un océan social de plus en plus tumultueux. On a l'habileté de parer ce discours du renfermement d'intentions fallacieusement créatrices : il nous faudrait des collèges et des lycées de petite taille, centrés sur un quartier car la proximité, on nous l'affirme, est plus humaine.

L'ennuyeux de cette vision faussement humaniste est qu'il existe des proximités incroyablement distantes les unes des autres, socialement et culturellement : les Francs-moisins à Saint-Denis sont un quartier, Auteuil et Passy aussi ! Creusons un peu plus le sillon qui sépare le bon grain de l'ivraie. Certains, qui attendent dans l'ombre, n'auront plus alors qu'à tirer les marrons du feu social.

Yann FIEVET

Février... vu par Nono











MORT DE GENE KELLY...



Animations de la Saint Patrick à Bécherel

Musique irlandaise avec "Trio Irish" (Pierrick Lemou : violon, bodhran ; Loïc Bléjean : uillean pipes ; Maodez Arhant : flûte traversière) le samedi 16 mars 1996 à partir de 21 h au Pub irlandais (route de Montfort). Entrée gratuite.

Théâtre : "A l'ombre de la vallée", pièce de Synge, le samedi 16 mars à 17 h et le dimanche 17 mars à 15 h au théâtre de l'Espérance.

Concours de fléchettes le samedi 23 mars à partir de 15 h. Inscription sur place (au pub irlandais, route de Montfort), renseignements au Roazhon Dhart's Club : 99.50.96.93.

Grande Fête du Livre les 6, 7 et 8 avril 1996 sur le thème de *"L'Imaginaire irlandais"*.

Elle regroupera une trentaine d'exposants (livres anciens, neufs et d'occasion tous sujets) et proposera de nombreuses animations : tables rondes, signatures d'écrivains, expositions, théâtre, cinéma, musique, pub... Renseignements : 99.66.77.50.

Conférence débat à Saint-Malo

Conférence débat le samedi 30 mars à 15 h à Saint-Malo, au Centre Culturel Breton, 17 rue du Port : *"Le comportement politique des Bretons depuis 1945"* par Jean-Jacques Monnier. Y a-t-il un vote breton ? L'évolution des votes depuis 50 ans. Les origines des votes, autant de questions qui seront évoquées et nourriront le débat (organisation Centre Culturel Breton, 35400 St-Malo).

Mots Croisés

SOLUTION DU N° 80

(Certains mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)

Horizontalement : I. PRIMAUGUET (PORTZMOGUER). – II. AOTENN ; OOR. – III. YS (LALO) ; VAINE. – IV. SALICORNES. – V. DIAC'HUBIN. – VI. ERBAU ; RBNA (BRAN). – VII. LE ; SILI/ILIS. – VIII. OS ; TNASIRB (BRISANT). – IX. ARTISTE. – X. REVEE ; EIZH. – XI. ENES ; ALPES.

Verticalement : 1. PAYS DE LOIRE. – 2. ROSAIRES ; EN. – 3. IT (TI) ; LAB/BAL ; AVE. – 4. MEDICASTRES. – 5. AN ; CHUINTE. – 6. UNVOU (UNVOUEZH) ; LAI. – 7. ARBRISSEL. – 8. UOINIB (BINIOU) ; ITIP (PITI). – 9. EONENN ; REZE. – 10. TRES ; ARB ; HS.

Université d'Eté de Bretagne - Programme 1996

Région dynamique, la Bretagne dispose de nombreux atouts dans les domaines culturels, économiques et intellectuels, qui se traduisent notamment par un milieu universitaire diversifié et réputé.

Créée en 1994, l'Université d'Eté de Bretagne a pour fonction, en associant universitaires, étudiants et non étudiants, de développer les connaissances de chacun, que ce soit dans un but personnel ou professionnel, culturel ou économique.

Le programme 96, varié et multiple, répond à ces objectifs : rencontres sur le patrimoine naturel, découverte du Pays de Galles, stage sur l'histoire de l'Armorique romaine, stage de français langue étrangère, colloque sur l'Arc Atlantique, semaine en langue bretonne sur la Bretagne d'aujourd'hui, stages de breton et d'irlandais, découverte de la lutte bretonne, stage international de musique bretonne et celtique, colloque sur la culture irlandaise contemporaine, semaine sur l'histoire de l'art en Cornouaille, rencontres de mythologie comparée, cinq jours d'archéologie expérimentale, etc.

Pour tout renseignement : Université d'Eté de Bretagne, 5, rue Pasteur, 56100 Lorient. Tél. (33) 97.64.19.90 – Fax (33) 97.64.20.45.

Théâtre : Katrina Lenn-Zu

Samedi 16 mars
Disadorn 16 a viz Meurzh,
20 h / *8 eur*
Katrina Lenn-Zu
ou La Femme de Paille
Pièce de théâtre en breton
Pezh-c'hoari e Brezhoneg
de / *digant* Per-Jakez HELIAS
par la troupe / *gant ar strollad*
Teatr Brezhoneg Penn-ar-Bed
(Centre Dramatique de Langue Bretonne de Brest)

Cette pièce de théâtre, écrite "à la commande" par Per-Jakez Helias pour la Comédie de l'Ouest en 1965, n'avait jamais été jouée en breton jusqu'à présent.

L'actuelle version en langue bretonne a été créée à Landerneau par le *Teatr Penn-ar-Bed* dans le cadre du festival *Kann al Loar* 1994. La mise en scène est signée Bernard Lotti, du Théâtre de l'Instant de Brest.

Soirée proposée par le Centre Culturel Ti ar vretoned - Mission Bretonne au 22 rue Delambre, Paris 14e. Métros Edgar Quinet et Vavin.

4 Spectacles aux Arcs (Queven, 56)

NUIT DE L'EAU - Nozvezh An Dour : samedi 16 mars : L'eau pure en Bretagne. Un pari à gagner ! Spectacle exceptionnel avec la participation de Gilles Servat, Kristen Nogues, Yann Fanch Kemener, Jean-Michel Veillon, Katell, Didier Squiban, Maxime Piolot et 30 enfants de Quéven, Gilles Le Bigot, etc... et de l'association "Eaux et Rivières de Bretagne".

MUSIQUES D'IRLANDE : vendredi 22 mars : Liam o' Flynn : chef de file de la cornemuse irlandaise. Merveilleux soliste du spectacle "The Brendan Voyage".

Samedi 23 mars : Nollaig Casey et Arty Mc Glynn deux des meilleurs musiciens d'Irlande...

ZACHIR HUSSAIN : samedi 6 avril : Musique de l'Inde. Le monstre sacré des percussions.

FESTIV'ARCS : samedi 13 avril : (sous réserve). Avec entre autres Massilia Sound System...

Vends collection (incomplète) du *Peuple Breton* de 1964 à 1985. Prix à débattre. Ph. Le Goff, tél. 96.70.34.49.

Vakansou Ski 13-21 avril 1996

E Chamrousse (30 km deus Grenoble, e-kreiz koadoù Belledonne e departamant an Isere).

Evit **krennarded adalek 10 vloaz** ha tud gour, **brezhonegerien.**

Lojet e "Ti herberc'h ar yaouankiz". Tachenn ski etre 1650 ha 2250 m. uhelder ski diskenn : 73 km hentoù, 36 roudenn - ski bale : 30 km hentoù.

Ski diskenn : **2600 lur** (–12 vloaz), pep tra e-barzh ar priz ; **2800 lur** (+ 12 vloaz). Ski bale : **2500 lur.**

Arsave e Treglonou, Brest, Montroulez, Gwengamp, Sant-Brieg, Roazhon.

An Oaled, 29870 Treglonou. Pgz 98.04.07.04 - Plr 98.04.45.59.

P.B. Services

"Kan ha Diskan" le 11 avril à Rennes

Le "Kan ha Diskan" sera le thème de la soirée présentée par l'Association des Amis du Musée et de l'Ecomusée Bretagne-Bintinais en collaboration avec le Cercle Celtique de Rennes le jeudi 11 avril à 18 h au Musée de Bretagne, 20 quai Emile Zola à Rennes. Le film réalisé par Violaine Dejoie-Robin met en évidence ces "paysans chanteurs" nés au début du siècle dans la tradition authentique, parlant tous les jours leur langue maternelle : le breton. C'est Yann-Fanch Kemener, jeune chanteur déjà renommé, qui nous emmène à la rencontre de ces derniers chanteurs du début du siècle : les sœurs Goadec, les frères Morvan, Bastien Guern, Manu Kerjean et bien d'autres célébrités locales... C'est un témoignage irremplaçable pour les amoureux de la danse, du chant "a bouez penn" (à pleine voix) et de l'âme bretonne véritable, toute à la fois faite de simplicité, de joie de vivre et de générosité.

Jean-Michel Guilcher, directeur de recherche au CNRS, livre ses impressions sur la Haute Cornouaille. Il donne son point de vue sur le chant, la danse, les traditions, sur cette civilisation paysanne originale, maintenant disparue. Il effleure la situation nouvelle d'aujourd'hui...

Ce film est un document ethnographique très vivant, il s'appuie sur le "Kan ha Diskan", une technique vocale très ancienne, exceptionnellement conservée jusqu'à nous par la tradition orale. Comme deux tuiles sur un toit, deux chanteurs alternent leurs mélodies qui se superposent en fin de phrase. La dynamique du chant est ainsi continue, idéale pour mener une danse au seul son de la voix. Ce document appelle des réflexions, suscite des discussions par rapport au témoignage sur le passé, sur la situation présente et sur l'avenir du chant, de la musique, de la danse.

Actuellement, la Bretagne connaît une floraison de festou-noz ; de nombreux Bretons ont pris leur bâton de pèlerin pour collecter les chants, la musique, les danses ; nous assistons à un renouveau des ensembles instrumentaux et vocaux bretons. Cette démarche donne à la Bretagne une place originale en Europe. Tous ces aspects de la culture bretonne, contenus ou sous-jacents dans le film "Kan ha Diskan", devraient susciter un intéressant débat le jeudi 11 avril au Musée de Bretagne.

Georges LEROUX

Kemennadenn Levraoueg Breizh

Al Levraoueg e Brezhoneg evit ar Brezhoneg

Dalc'had Levraoueg Breizh a zo, evit poent, 1200 levr., 850 anezho e brezhoneg hag e yezhoù keltiek all (Lennegezh, levrioù evit ar re yaouank, levrioù war ar yezh...), 350 e galleg o tennañ d'ar brezhoneg hag e yezhoù minoraelet all hag ouzhpenn 3000 kelaouenn.

Levraoueg Breizh a zo digor d'an holl evit sellout ouzh an teulioù war al lec'h pe evit amprestañ anezho. Kuomanant bloaz : 50 Lur ; dindan 18 vloaz : 20 Lur.

Kenderc'hel a ra Levraoueg Breizh da zastum levrioù, kelaouennoù ha dielloù liesseurt e brezhoneg pe o tennañ d'ar brezhoneg. Dek lec'h a zo e Breizh ma c'hellit degas o roadoù.

Titouroù : Levraoueg Breizh, 6 Straed Sant Per, 22720 Plijidi, Plg : 96.21.46.89.

FORUM PERMANENT
36.14 UDB

Courrier

Je me reconnais breton

Voici un chèque pour continuer l'abonnement au Peuple Breton. Découvert il y a une vingtaine d'années dans un kiosque gare Montparnasse, alors que j'effectuais mon service militaire pour la France, ce journal m'a toujours apporté les informations sur mon pays. "Avec le P.B. au moins, je sais ce qui se passe en Bretagne", et je doute fort que M. Juppé en prenne connaissance.

Bonne année 1996. (Le breton n'est pas ma langue maternelle... mais je me reconnais breton.

M. ROUSSEAU (44)

Bravo

Bravo à E. Rebillé pour son article pétillant, d'un humour pince-sans-rire, très "anglais" et prodigieusement documenté.

P.R.

Courrier

Nostalgie, mesquinerie ?

Je profite de mon réabonnement au PB pour vous inviter à prendre connaissance du texte ci-joint – d'un genre plutôt suranné mais valant cependant son pesant de caca (huètes) – cette drôle de prose (la prose d'un drôle ?) nous ayant été récemment expédié sous pli affranchi... et archi-anonyme, evel just...

Je tiens ici à indiquer que les destinataires de cette vaillante littérature, en l'occurrence mon épouse et moi-même, connus comme militants associatifs en pays de Carhaix/Loudéac furent naguère inculpés puis relaxés dans l'affaire de la Solidarité Basco-Bretonne, ceci expliquant cela.

A noter, à l'époque des faits (arrestations et procès) le soutien sans réserve de la municipalité (PS) de Loudéac, notamment par le vote d'une motion favorable (doc. ci-joint) ainsi que celui de différents élus locaux et d'associations diverses, bretonnes, humanitaires hag all...

Ceci étant dit, je vous laisse le soin de juger du contenu, idéologiquement marqué, ou pour mieux dire labelisé "crypto-facho", qui, outre l'indigence du style et l'amalgame historiquement foireux (PNB-Nazis) se révèle hautement diffamatoire envers l'EMSAV-Kendalc'h et War-Leur apprécieront tout particulièrement – et le mouvement Abertzale, et digne en tout point de certaines méthodes utilisées en d'autres temps par l'extrême-droite française (l'OAS de triste mémoire).

Alors, œuvre d'un nostalgique de l'rdre "Vichyste" (cf. "Province française") ou mesquinerie policière ? Affaire à suivre, donc.

Ganec'h a galon evit ar Vro,

Loïk LE MOY
(du comité de Soutien
aux inculpés de Loudéac)

N.B. : Un grand bravo pour le dernier numéro du PB : très beau témoignage d'amitié et de solidarité de "Koulmig" à Marie-No, dont l'action au sein du Kuzul Skoazell Karaez et d'Egin/TI Ar Vro est unanimement reconnue et appréciée.

Votre optimisme

Un petit mot et un petit chèque pour encourager votre hargne, votre optimisme et votre obstination. Il devient rare de lire des choses raisonnables.

A. GUILLEBAUD

Indignations réciproques

Curieux pays que la France, patrie de la Liberté – entre autres, d'expression – où néanmoins certains sujets sont tabous : le dopage des sportifs, la santé du Président de la République, les abus de biens sociaux, la sélection, le patrimoine des élus et, semble-t-il, l'art contemporain.

En laissant percevoir l'état de rejet auquel je suis parvenu, à force de visiter, depuis quarante ans, des centaines de musées et d'expositions en France, en Europe, et sur les autres continents, j'aurais donc accompli un sacrilège indigne...

Effectivement, on ne lit généralement que des présentations dithyrambiques de cette forme d'art diffusé à grand renforts de subventions par les pouvoirs publics, en particulier depuis Jack Lang : articles, plaquettes luxueuses, émissions radio-télévisées, promotion tous azimuts, y compris auprès des tout-petits à l'école (maternelle ou primaire, je ne sais), forme d'encadrement – pour ne pas dire d'intox – qui n'est pas sans... indiquer nombre d'amateur d'art non provocateur.

A l'opposé, les pouvoirs publics ne font rien, ou si peu, pour les artistes figuratifs d'expression moderne, dont le travail réclame souvent plus de technique (ou de talent), de patience, d'abnégation que la pose d'installations hétéroclites. Dans la région de Lannion, devant cette absence de soutien, deux artistes au moins ont préféré partir à l'étranger.

Pourquoi le P.B. n'organiserait-il pas une table ronde réunissant artistes informels soutenus par l'Etat et artistes figuratifs se plaignant de leur isolement ? De la discussion jaillit la lumière.

Par ailleurs, mon censeur sud-finistérien (qui a la chance d'habiter tout près des musées des Beaux-Arts de Quimper, Keragan, Pont Aven, a pris, par malice (ou candeur ?) l'expression "visiteurs normaux" au premier degré. Il est évident que je nommais ainsi les visiteurs standard, ordinaires... De la même manière que se désignent aux guichets des expos des personnes d'âge ou niveau de situation différents : "Deux billets, s'il vous plaît : un troisième âge et un normal". Je n'ai jamais imaginé que le second considérait le premier comme anormal. Serait-ce ce que sous-entend le terme "Tarif normal" ? Mon censeur va avoir fort à faire auprès de la SNCF, du métro, etc., pour éviter toute confusion.

Quant à la définition de l'art breton et de la littérature bretonne, je m'en tiendrai à ces seuls mots : "Créations inspirées par la Bretagne, et visant à en restituer ou à en sublimer l'âme". Est-ce le cas de l'art contemporain ? Même de Geneviève Asse, qui ne peint que des tableaux entièrement bleus ?

Ne voulant pas me servir de mes seuls arguments, je terminerai par ces lignes de Frédérique Badin, dans le Magazine du "Télégramme" du 31 janvier dernier, évoquant l'exposition actuelle du Musée d'Art Moderne de la ville de Paris :

"Toasts et néons

Le premier et le second étages sont consacrés à l'art contemporain. Contemporain certes, mais art, voire... Un nouveau snobisme est né. Il a pour nom de code "installation". Ici un grille-pain entouré de piles de toasts (véridiques) poussiéreux ; là un immense mur jaune serin ponctué de toiles jaune serin ; plus loin une alcôve meublée d'un sommier et d'un matelas nus gisant au milieu de détritus ; ou bien un néon blanc, bleu ou jaune barrant d'autorité un espace vide... et froid.

Talent ou provocation ?

Mais enfin quelle est donc cette clé ? Pour pénétrer au royaume du contemporain quelles sont donc les initiations incontournables ? Si le snobisme intellectuel a à ce point envahi les galeries et les salons, faut-il encore qu'il pollue nos musées ?

L'époque veut décidément que la provocation soit reine et masque le talent. Drôle d'époque vraiment."

Pour ma part, je souhaite que l'art contemporain ne "pollue" pas nos sanctuaires. Car tous les artistes contactés n'ont pas le talent du maître verrier abstrait de Saint-Jean-du-Doigt (L.R. Petit).

Edmond REBILLE

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

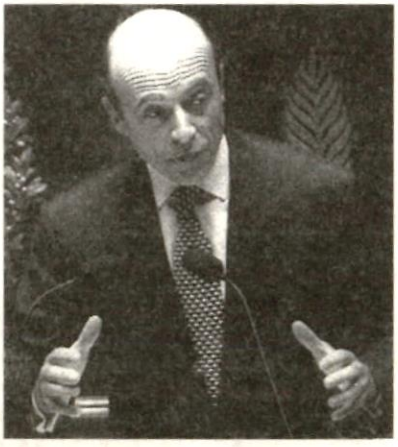
Apprenez le breton

EVIT AR BREZHONEG

12 straed Penn Ar Wern
29450 KOMMANNA

Abonnement 6 numéros : 75 F

Avec le P.B. au moins, je saisis ce qui se passe en Bretagne !



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

- Souscrit un abonnement ❑
  un réabonnement ❑
  - tarif normal : 160 F
  - tarif de soutien : à partir de 180 F
  - étranger : 200 F et plus
  - étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

- Prélèvement automatique mensuel
  - ❑ minimum : 13 F
  - ❑ de soutien :: 15 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

- **Ci-joint le règlement par :**
  - ❑ **chèque postal**
  - ❑ **chèque bancaire**
  - ❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

LA VICTOIRE EN ZAPPANT

Merci à "France 2" pour cette soirée morne plaine. Merci à Michel Drucker, l'ex-gendre préféré des Françaises et à Arthur, son possible renplaçant dans le cœur des futures belles-mères, pour leur présentation incolore, inodore et sans saveur. Merci à tous ces "p'tits jeunes" en quête de consécration, les Souchon, Halliday, Cabrel, Sanson, Le Forestier... enfin reconnus et qui n'en finissaient pas de remercier et de remercier encore... Merci pour l'heure tardive à laquelle les musiques "traditionnelles" ont été remisées et merci aussi à Arte et à Emmanuelle Béart, dont les belles rondeurs de "Belle Noiseuse" m'ont permis, en zappant, de tenir le coup jusqu'au bout. Merci à ces Victoires qui enfoncent des portes ouvertes depuis si longtemps et volent au secours de la Victoire. Merci au vénérable Directeur de notre mensuel préféré qui me permet de verser ma bile. Merci à Dan ar Braz pour l'hommage qu'il n'a pas oublié de rendre à celui par qui tout a commencé. Merci. Merci à tous. Merci quand même et encore merci.

Kleg Live

(Le Ciré Jaune, DB 13)



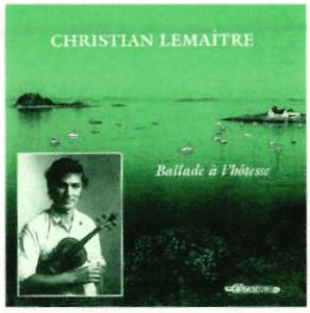
Créé il y a maintenant plus de dix ans, en des temps reculés où la musique bretonne n'attirait déjà plus ou pas encore buziness-men et "concepteurs", le festival En Arwen en Klegereg a su faire un nom. Il est aujourd'hui l'un des événements "festifs" les plus courus de Bretagne.

Bien sûr, ce disque anniversaire, enregistré en avril 95 lors de la dernière édition, ne peut rendre compte qu'imparfaitement de l'ambiance qui règne lors de ces trois jours de fête non-stop.

En rassemblant pour le coup les Yaouank et Carré Manchot, les Ruz et les Du, Strakal et Strobinell, sans oublier les chanteurs Ebrel-Marchand et les sonneurs Le Bot-Chevrollier, "Kleg-Live" nous offre cependant une bien belle affiche, comme on aimerait en voir plus souvent. Et surtout une belle mise en jambes et en bouche pour Kleg 96.

Christian Lemaître

"Ballade à l'hôtesse"
(Escalibur, Diffusion Breizh CD 858)



Et pour un coup d'archet, ce fut un coup de maître... Ce premier disque solo de Christian Lemaître est le fruit de longues années de labeur et d'une présence opiniâtre sur les scènes bretonnes. Kornog et Pennou Skoulm l'ont compté dans leurs rangs et il se produit toujours au sein de Storvan. Avec une telle carte de visite, on peut s'attendre à quelque chose de bien et "Ballade à l'hôtesse" ne déçoit pas.

C'est en réalité un travail d'orfèvre, parfaitement ciselé, que nous livre Christian Lemaître, un petit bijou. Accompagné de Bovelo au piano, Soïg Siberil à la guitare, Jacky Molard au violon et Philippe Hunsinger au bouzouki, Christian se ballade entre thèmes traditionnels et compositions personnelles sans effort apparent. Le disque semble couler de source !

La Mirlitantouille

"1975-1980"
(Iguane, Diffusion Breizh, IG7779)



Riche idée que ce CD en forme de réédition-compilation. La Mirlitantouille, du nom d'un fameux bistrot du Méné en pays Gallo, est devenu une sorte de mythe après sa "cessation d'activité" au tout début des années 80. Encore aujourd'hui, son punch, son énergie et aussi son humour et sa bonne humeur font référence.

"1975-1980" nous propose une sélection de quatorze titres choisis dans les deux 33 tours du groupe parus en 1977 et 1979, des morceaux dont certains sont devenus des tubes du répertoire haut-breton. Et nous permet de retrouver dans leurs œuvres de débutants des musiciens qui, depuis, ont fait du chemin : Gildas Chassebœuf, Michel Kerbœuf, Etienne Grandjean, Pierrick Lemou, "Dédé" Daillet... pour n'en citer que quelques-uns. Un document, en même temps qu'un plaisir vrai.

Myrdhin

"A cordes et à cris"
(Iguane, Diffusion Breizh, IG1317)



Une voix monocorde mêlée aux accents étincelants de la harpe aux multiples cordes. Le contraste est intéressant. Myrdhin est un musicien fabuleux, ce n'est pas un chanteur. C'est sans doute pour cela que les textes sont davantage dits que chantés... De très beaux textes, signés Angèle Vannier, Brandu ou Théophile Briant.

"Le Testament de Merlin", "Graal", "Broceliande, que veux-tu ?", "Marzhin en e Gavell"... l'univers de Myrdhin c'est bien la saga de Merlin, le mythe de Broceliande, en un mot l'imaginaire celtique. Il nous parle d'un pays ancien en quête de devenir, d'une "terre des amours et des songes/où l'aventure ne fut jamais un mensonge". Musicien, il sait se faire poète pour célébrer la nature et la femme. Il sait aussi s'entourer : David Hopkins et Pol Huellou, ses complices habituels, mais aussi Vincent Burlot, Ronan Pinc ou Thierry Decloux sont là pour le prouver. Au total, un disque attachant, comme l'auteur.

Alain Pennec

"Alcôves"
(Keltia Musique, KMCD 51)



Accordéon, accordéon, accordez-moi... En Bretagne, les disques consacrés à un instrument sont monnaie courante, presque aussi nombreux que les instrumentistes... Quand le talent est au rendez-vous, nul ne peut s'en plaindre... Tous ceux qui ont suivi le parcours d'Alain Pennec, de Kouerien Sant Yann à Tammles, savent déjà ce que vient opportunément confirmer "Alcôves" : l'accordéon diatonique n'a guère de secrets pour lui.

Mitonné avec soin, le disque nous réserve quelques belles surprises, à commencer par un inattendu prélude de César Franck cotoyant une composition de Soïg Siberil, "Zagreb", une ou deux valses de bonne tenue, une énergique suite de jigs et une conclusion évaporée, "Vapeurs", tirée d'un conte musical écrit par Hervé Dréan... La guitare de Soïg, venu épauler son ami, contribue à faire d' "Alcôves" un disque achevé et agréable.

Ajoutons qu'Alain Pennec se produira, aux côtés des plus grands (Marc Perrone, Marcel Azzola, Riccardo Tesi...) au Festival du Grand Soufflet qu'organise Etienne Grandjean, du 1er au 11 mai, en Ille et Vilaine. Accordez-vous !

Le Beau Label

On nous l'annonce comme "l'une des aventures les plus revigorantes de ce début 96". Le Label Pixie, créé par les frères Vincent-Erlé et Ronan Manuel et Patrick Sicard, a l'intention de "faire du bruit dans le Landerneau de la musique traditionnelle". En toute logique, le premier groupe programmé s'appelle donc Kurun : sortie prévue fin février. Devraient suivre un disque d'accordéon et l'enregistrement des Trainemeurienne. La promo du tout sera confiée à Déclic-Communication qui nous annonce par ailleurs l'entrée en studio de Carré Manchot, EV et de Kristen Nikolaz ha Kern.

(à suivre).

Bécassine, ras la bassine !

Janvier 1996, Salon International du Jouet, Paris-Villepinte.

A l'entrée se tient l'exposition – pardon, l' "Espace", pour faire agence de comm' – Tendances du Jouet.

Le lieu est divisé en quatre parties, chacune représentant une "tendance forte" de consommation, illustrée par des échantillons.

La tendance "Les petits hommes de la terre", reflète, selon l'agence parisienne qui a conçu l'expo :

"Le retour aux valeurs, à la tradition, à l'authentique, au respect des êtres et des choses, à la nature et à l'environnement. Le jouet est en rapport direct avec les grands problèmes du siècle.

– Espèces animales en voie de disparition, vie des animaux.

– Connaissance et défense des minorités ethniques, redécouverte de nos racines profondes.

– Apprentissage et respect de notre environnement.

– Artisanat, savoir-faire, ateliers".

Et qu'est-ce que l'on découvre parmi les jouets exposés sous cette rubrique ?... tout bonnement, une Bécassine en bois laqué.

Merci le fabriquant (Vilac), merci l'agence de comm' (ARIETTE), pour votre sens du "retour au respect des êtres et des choses", pour votre "connaissance et défense des minorités ethniques".

Aux noces des "petits hommes de la terre" et des "petites bonnes du terroir", les ânes nous convient !

Février 1996, l'épaisse enveloppe du kraft adressée aux nombreux libraires de France et de Navarre par Hachette-Livre doit contenir les catalogues des nouveaux ouvrages proposés par le groupe d'édition et de diffusion.

Le cachet de la machine à affranchir est réhaussé d'un dessin : notre bonne Bécassine, empotée à souhait, les sabots aux pieds, les bras empêtrés d'un grand bouquet de fleurs, illustre le texte :

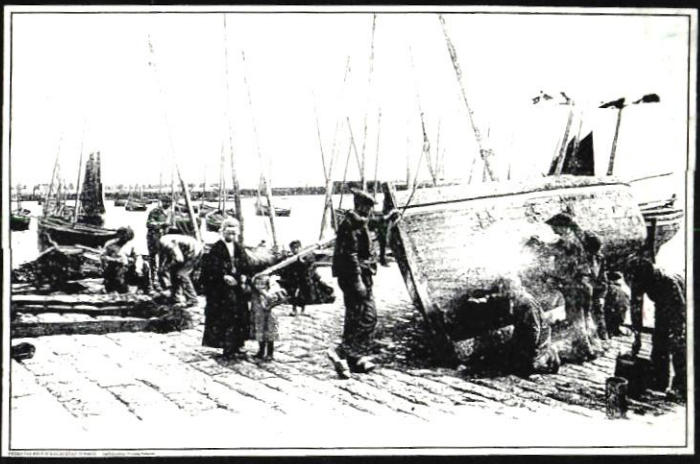
"1905-1995. Bon anniversaire Bécassine. Gauthier-Langereau".

Merci Gauthier-Langereau, merci Hachette, et retour à l'envoyeur !

A l'anniversaire de Bécassine, les aristos parigots, les machos, les nigauds et les ballots souffleront-ils les bougies de la connerie ?

Lolo JOSSE (peint à Villepinte).

1996



GENVEUR C'HWEVRER MEURZH EBREL MAE MEZHEVEN GOUHERE EOST GWENGOLO HERE DU KERZU

MAGNIFIQUE CALENDRIER-POSTER des prénoms bretons - 51x72

40 F le premier - 35 F par calendrier en plus

à commander avec règlement à l'UDB, BP 203, 56102 LORIENT cedex

LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(Expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

- ❑ Nouveauté : **"Une Bretagne responsable dans un monde solidaire,** 38 F.
- ❑ **"Autocollant Peuples d'Europe",** avec 18 noms et drapeaux, 10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus
- ❑ **"Les Bretons et leurs libertés",** essai historique, 110 F
- ❑ **"Le procès du centralisme",** 38 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques",** 38 F
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent",** D. Aupiais, 80 F
- ❑ **"La résistance irlandaise",** Roger Faligot, 134 F
- ❑ **"Atlas de Bretagne",** "Skol Vreizh, 2e édition, 175 F
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue",** F. Morvannou, Tout sur le breton, ou presque, 45 F
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions",** 20 F
- ❑ **"Enezenn an Envor",** Fanch Peru, 63 F
- ❑ **"Le droit à la parole",** (breton et médias). Noël Laine, 98 F.

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis.

Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :

"PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.